

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise jour le jour au Canada par service spécial exclusif.

(Copyright, 1941, by Southam Co.)

LONDRES, 25. — Les Japonais avancent toujours en Birmanie. Ils continuent à bombarder continuellement les positions chinoises. Dans la région du Sittang, toutefois, au cours de quatre jours de combat, ils ont perdu plus de trois mille hommes, soit dix fois le nombre de morts et de blessés qu'ils infligent aux Chinois.

C'est à proximité de Loikaw, à l'ouest du Salween, que l'envahisseur enregistre ses principaux gains. Mandalay et la région ont de nouveau été bombardées. Des attaques aériennes impitoyables ont été effectuées contre la population civile birmane. Le but de ces bombardements de bazar, remplis de gens, est, évidemment, de créer de la panique. Comme les maisons y sont presque toutes construites en bois, des incendies dévastateurs se propagent très rapidement dans toutes les villes de Birmanie.

RABAU BOMBARDE

Des avions de guerre alliés ont de nouveau attaqué des navires, des baraquements et des entrepôts japonais à Rabaul. Les Japonais ont répondu à ces raids par des agressions contre Port Moresby. Les dommages qu'ils ont causés sont insignifiants. Le représentant du Times à Melbourne écrit que des avions de reconnaissance australiens sont maintenant presque continuellement dans le ciel, où l'aviation ennemie ne les inquiète à peu près pas. Depuis quelque temps, les pilotes du Mikado ont perdu beaucoup de leur ardeur belliqueuse du début.

L'OFFENSIVE DE LA R.A.F.

Le chroniqueur de l'aviation du Times écrit que la côte qu'a l'Allemagne sur la Baltique a encore reçu la visite des bombardiers de la R.A.F. qui lui ont, une fois de plus, porté des coups vraiment destructeurs. L'important port de Rostock, d'où l'on expédie des vivres et des munitions aux armées nazies du front de l'est, a été pilonné avec la même fureur que l'avait été, plus tôt, la ville dévastée.

(Suite page cinq)

Bath est bombardé par les Allemands

Plusieurs autres points de la côte sont aussi visités par les bombardiers nazis

BATH, ANGLETERRE, 26. (P.A.) — Des vagues de bombardiers allemands ont pilonné les chalets de villégiature de cette petite ville de plaisance, samedi soir. Les premiers assaillants jetèrent des bombes incendiaires et, à la lueur des incendies, d'autres vinrent jeter des tonnes de gros explosifs pour démolir toute la ville. Le nombre des morts est "très élevé".

La plupart des incendies furent vite maîtrisés, quelques-uns s'éteignirent cet après-midi. Les plus gros dommages sont dans le quartier ouvrier; les verrières d'une église voisine ont naturellement volé en éclats.

Dans une localité tout près, plusieurs personnes ont été ensevelies sous un édifice bombardé; les secours travaillent avec acharnement pour tâcher de les réchapper vivantes.

Le ministère de la Sécurité révèle que plusieurs autres localités ont été bombardées; mais on n'y signale pas de morts. Une localité a été aujourd'hui balayée à la mitrailleuse par des "messerschmitts"; un passant a été blessé aux jambes.

Le Japon se lancerait contre la Chine

TCHOUNG KING, 26. (P.A.) — L'agence officielle révèle aujourd'hui que 500 soldats chinois du gouvernement local pro-japonais de Nankin se sont mutinés à Kiuikang, ont tué plusieurs officiers et soldats japonais et se sont ralliés aux forces du général Tehiang Kai Chek.

Un commentateur de la Presse associée écrit à New-York que la prochaine offensive ennemie ne sera ni aux Indes ni en Sibérie, ni en Australie, mais bien contre la Chine. Il y a, au début, onze ans que le Japon s'est engagé dans cette guerre, par la conquête de la Mandchourie (Mandchoukouo) en 1931-32; la présente campagne de Chine, entreprise par les Japonais en 1937, aura bientôt cinq ans et demeure la menace la plus proche de l'archipel japonais.

La fête du roi sera observée le 8 juin

OTTAWA, 26. (P.C.) — Une proclamation publiée aujourd'hui par la Gazette Officielle du Canada annonce que la fête du roi sera observée lundi le 8 juin, cette année. La proclamation suit la coutume établie depuis quelques années d'observer la fête du roi durant l'été plutôt que le 14 décembre, date de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté.

AUX URNES, CITOYENS!

C'est aujourd'hui un grand jour. Quel que soit le résultat du scrutin, le 27 avril 1942 sera une date tournante dans l'histoire du Canada — et en particulier du Canada français.

L'Histoire est en marche et nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous saurons ce soir si nous sommes une nation adulte, une nation capable de prendre conscience du rôle indépendant qu'elle peut jouer, à titre d'égal, parmi les Nations Unies.

Quelle que soit la décision à laquelle chacun de nous s'est arrêté à la fin de la campagne sur le plébiscite, nous avons le devoir de l'exprimer en votant aujourd'hui. Ainsi que le disait jeudi soir l'hon. M. Godbout, voter aujourd'hui est le devoir "le plus sacré, le plus impérieux, le plus gros de conséquence pour notre avenir" de tous les devoirs civiques que nous avons eu à remplir "depuis que nous avons le gouvernement responsable."

Et M. Godbout ajoutait cette exhortation toute vibrante de patriotisme :

"L'heure est trop grave pour que le sentiment, la crainte individuelle ou l'amour-propre prennent la place du jugement et fassent oublier le bien-être général de la nation, et l'objectif essentiel : la victoire. Rendez-vous donc, lundi, au poll qu'on vous a assigné; votez de bonne heure, votez avec votre raison, avec votre jugement, selon votre conscience; votez sans peur pour rester sans reproche; votez pour le succès collectif de l'effort national, pour le triomphe de nos armes, pour la victoire du Canada, la paix de nos foyers, la liberté de conscience de nos enfants."

Le régime démocratique repose essentiellement sur l'opinion et sur la liberté d'expression. Canadiens et Canadiennes, votez librement — et rappelez-vous aussi que la liberté est le premier de tous les biens.

Les Chinois reprennent Taunggyi en Birmanie

Par cette victoire, ils menacent à leur tour de prendre à revers les Japonais — Recul forcé sur le Sittang. Le front britannique reste stationnaire

LONDRES, 26. (P.C.) — Les troupes chinoises de Birmanie ont repris la ville de Taunggyi. Les commentateurs britanniques déclarent que cette armée est en position de menacer la colonne ennemie maintenant complètement "en l'air" et qu'ils pourront la couper de tout ravitaillement pour la détruire ensuite.

La colonne japonaise qui semblait s'être lancée sur Mandalay et qui maintenant paraissait obliquer vers Lashio se trouve maintenant, ainsi que tous les éléments ennemis débouchés de Pymmana et de Takon, en posture d'être tournés par les Chinois, coupés de leur ravitaillement qui venait par le chemin de fer de Rangoon, et enfin détruits.

Les Japonais avaient pris Taunggyi, après être débouchés de Hopong, il y a trois jours; aujourd'hui dimanche, les Chinois sont de nouveau en possession de la ville et continuent de progresser vers le sud. Ils ont bloqué net une colonne ennemie qui cherchait à les encercler à six milles de la ville contestée et se sont ensuite lancés à l'assaut de la ville, qu'ils ont emportée de haute lutte samedi.

Dans le secteur du Sittang, toutefois, les Chinois doivent encore reculer, probablement pour corriger leur front allongé. Les Japonais ont pris Yamethin vendredi; ils continuent d'avancer vers le nord.

Au front de l'Irraouaddy, où Britanniques et Japonais se font face, aucun changement à signaler.

Nouvelle source de conflit entre Vichy et Washington

Le gouvernement français proteste contre le fait que les Etats-Unis ont débarqué, avec le consentement de la France libre, des troupes en Nouvelle-Calédonie

VICHY, 26. (P.A.) — M. Gaston Henry-Hays, ambassadeur du gouvernement de Vichy aux Etats-Unis, a reçu l'ordre, aujourd'hui, de protester, auprès du département d'Etat à Washington, contre le fait que des troupes américaines ont été débarquées en Nouvelle-Calédonie.

Un communiqué que le gouvernement de Vichy a publié déclare : "Même si des Français qui se sont révoltés contre la trahison se sont emparés de la Nouvelle-Calédonie, en septembre 1940, ce fait n'autorise pas des troupes américaines à s'y installer. De Gaulle ou ses représentants n'ont aucun droit pour parler au nom de la France."

WASHINGTON, 26. (P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis a annoncé, samedi, qu'il avait débarqué des troupes en Nouvelle-Calédonie pour aider les Français libres à défendre cette île stratégique, située sur la route maritime qui relie l'Amérique à l'Australie. Ce geste qui, selon le département de la guerre, a été posé "du plein consentement" des administrateurs français de la Nouvelle-Calédonie, est le premier qui fait que des soldats américains ont pénétré en territoire français. On n'a pas révélé le nombre du détachement d'occupation.

On s'attend que le gouvernement de Laval, à Vichy, proteste contre cela. Au point de vue militaire, la Nouvelle-Calédonie est de la plus haute importance pour les nations unies. Située à 800 milles à l'est de l'Australie, elle passe tout près de la route qu'empruntent les navires transportant des hommes et des munitions qui s'en vont dans des bases australiennes d'où partira la grande contre-offensive des Alliés contre le Japon. Elle constitue aussi une excellente base aérienne.

La Nouvelle-Calédonie est une île longue de 260 milles. Elle a une population de 260 milles. Elle a une population de 260 milles.

(Suite page huit)

Le nazisme est le pire ennemi du christianisme

Dans une causerie donnée aux postes du réseau français de Radio-Canada, l'hon. Wilfrid Gagnon dit les maux qui s'abattaient sur les catholiques canadiens au cas d'une victoire allemande

L'honorable Wilfrid Gagnon a prononcé, samedi soir, aux postes du réseau français de Radio-Canada et à quelques postes privés une causerie dans laquelle il a démontré quels dangers une victoire allemande ferait courir, au Canada, à notre foi et à notre attachement à la religion catholique.

Voici le texte de sa causerie donnée au programme "Pour plus ample information", à 7 heures 30 samedi soir :

Nous avons de multiples raisons de combattre pour la victoire de nos armes. Pour tromper notre peuple sur le but de guerre, l'ennemi se complait à répandre parmi nous des rumeurs de toutes sortes, que des personnes quelquefois bien intentionnées colportent ensuite.

Nous allons prendre aujourd'hui l'une des raisons, probablement la plus forte, que nous avons de combattre les plus grands sacrifices : notre foi, notre attachement à la religion catholique.

On a souvent dit que cette guerre est une croisade. C'est vrai. Nous combattons pour le christianisme, pour le maintien de notre religion et de nos traditions en terre canadienne.

Examinons ensemble, si vous le voulez bien, les tristes conséquences des conquêtes nazies et les effroyables persécutions religieuses qui suivent.

(Suite page sept)

Hitler prépare une autre offensive de paix

Soldats canadiens dans la forêt



On voit ici MM. Fred Shelley, homme d'affaires et fermier-amateur accompagné d'un élève de moulin, Wilson Braddock. Ces deux résidents de l'île Vancouver servent de guides aux troupes canadiennes qui vont prendre position sur les rives de l'île canadienne, menacées par le Japon.

Sous-marin allemand coulé par les Russes

Une attaque très violente des Allemands au front central demeure sans résultats après trois jours

MOSCOU, 27. (P.A.) — Un sous-marin allemand a été coulé par l'escadron soviétique de la mer de Barentz. Samedi, les Russes ont abattu 21 appareils ennemis et n'en ont perdu que dix des leurs.

Kuibyshev, 26. (P.A.) — Les journaux russes parlent aujourd'hui de "la plus sérieuse des batailles récentes"; il s'agit d'une défensive très efficace que les Russes ont soutenue et supportent encore au front central, le long d'une rivière, secteur dans lequel l'ennemi lance tous ses moyens d'action, chars, avions, lance-flammes et écrans de fumée, mais encore sans résultat.

La position est en partie couverte par une forêt, ce qui lui confère une grande importance tactique. Les Allemands ont attaqué vendredi soir avec trois régiments.

Les engagements sont également nombreux et très meurtriers sur le front de Kalinin; les Russes y ont tué 2,800 allemands dans les deux derniers jours.

Les considérables réserves d'hommes de l'armée russe lui permettent de maintenir, même durant les combats les plus nourris, les permissions par roulement; tandis que derrière les armées allemandes apparaissent des réserves d'hommes âgés, évidemment bien moins entraînés que leurs devanciers au front.

Raid ennemi sur Darwin en Australie

Les défenseurs australiens et américains abattent onze japonais en fin de semaine

Quartiers-généraux alliés en AUSTRALIE, 26. (P.A.) — Les pilotes australiens et américains ont abattu onze avions japonais qui attaquèrent Darwin samedi. Ils ont aussi lancé des assauts infructueux contre Port Moresby et les îles Salomon.

24 bombardiers escortés de chasseurs japonais survolèrent Darwin, mais les batteries antiaériennes très actives autour de l'aérodrome, centre de l'objectif, maintinrent les assaillants assez haut pour empêcher de causer de grand dommage. Les chasseurs de la défense abattirent huit bombardiers et trois chasseurs.

Port Moresby a essuyé deux raids samedi. Huit bombardiers ennemis escortés de sept chasseurs menèrent le second raid, aussi inefficace que le premier. La ville de Tulagi, aux îles Salomon, a été également bombardée par huit bombardiers japonais. A l'un et l'autre endroit, les dommages sont négligeables.

Evasion du général Giraud

Les Allemands offrent 100,000 marks de récompense à qui le livrera

BERLIN, 26. (radio allemande captée par la Presse Associée) — Le général Henri-Honoré Giraud, un des premiers généraux français à être fait prisonnier par les Allemands en 1940, s'est évadé aujourd'hui.

C'est la deuxième fois que le général s'évade d'Allemagne. Il était capitaine en 1914 et, fait prisonnier à la bataille de Guise, tout au début de la Grande Guerre, il s'évada et revint en France en 1917, participer à la bataille de la Marne.

Le général Giraud commandait un des secteurs de la Meuse en 1940. Il fut pris lorsque les Allemands envahirent la poche qu'ils avaient pratiquée dans le front français à cet endroit.

Détenu avec d'autres officiers français au château de Koenigsstein en Saxe, le général Giraud jouissait de grands égards dus à son grade et on lui avait également accordé quelques adoucissements à cause de son état de santé. Il est âgé de 63 ans.

Les Allemands offrent une récompense de 100,000 marks à qui le livrera; tous ceux qui l'aideront à s'échapper d'Allemagne seront punis de mort.

Au cours d'un discours sibyllin, le chef nazi se fait octroyer des pouvoirs discrétionnaires illimités et révèle ses plans pour "l'hiver prochain"

LONDRES, 26. (P.A.) — Hitler, trahissant l'angoisse qui soulève déjà son peuple, s'est fait confirmer aujourd'hui par un Reichstag (parlement) passif, dans son droit de vie et de mort sur tous les Allemands. La Gestapo (police d'Hitler) pourra désormais tyranniser le peuple allemand sans avoir à ménager ni un juge ni un officier de l'armée.

Hitler a été ainsi désigné officiellement au Reichstag : "chef de la nation, chef suprême des armées, chef du gouvernement, chef suprême de l'Exécutif, juge en chef suprême et enfin chef du parti national socialiste".

Hitler a parlé durant une heure et une minute; il a laissé entrevoir une prochaine offensive de paix, a admis que son armée l'avait échappée belle en Russie cet hiver; il a également annoncé ses plans "pour l'hiver prochain" et non pas pour l'été, ce qui ne laisse pas de surprendre de même que le fait qu'il n'a pas dit un mot de ses nouvelles offensives pour écraser le monde.

Il a simplement déclaré ce qui suit : "Le combat en Russie va continuer, jusqu'à ce que le colosse bolchéviste soit définitivement écrasé; il rendra à la R.A.F. coup pour coup "comme en 1940"; il va multiplier le nombre des sous-marins "qui ont déjà, dit-il, dépassé de beaucoup le nombre de ceux qui furent lancés contre les Alliés par les Allemands durant la Grande Guerre".

Le Reichsmarschal Goering a lu aux députés, tous en uniformes, une loi accordant à Hitler, nonobstant tout autre loi contraire, "le pouvoir de contraindre par tous les moyens tout officier, tout soldat, tout juge, tout citoyen à accomplir son devoir".

Cette loi a été adoptée sans discussion. On en conclut qu'Hitler et son acolyte Himmler, chef de la Gestapo, prévoient des difficultés avec la population civile et qu'ils prennent les moyens de dompter la révolte qui commence à se faire sentir dans le peuple.

Hitler a dit aux députés : "Vous comprendrez et vous admettez que j'ai dû parfois agir avec la plus grande rigueur pour restaurer la discipline; grâce à la souveraineté que m'a départi le peuple, nous avons pu passer à travers cet hiver".

Les observateurs de Londres signalent à ce propos la toute récente condamnation à mort de deux industriels allemands, Eugen Hubing, gérant d'une usine d'armements à Braunschweig, et Karl Winterling, propriétaire d'une manufacture à Bamberg; ils auraient violé les lois du rationnement.

Au sujet de la Russie, Hitler a confessé ses angoisses de l'hiver : "A certain moment, dit-il, on aurait dit que les hommes allaient geler avec les machines. Celui qui regarde la steppe de l'Est mesure l'épreuve psychologique qui écrasa l'armée française (de Napoléon) en 1812".

Mais il n'espère plus en une victoire rapide, et il se prépare déjà pour l'hiver prochain : "J'ai pris toutes les mesures nécessaires pour que cela ne se répète pas. Au cours de l'hiver prochain, où que nous soyons, les chemins de fer allemands seront mieux équipés, les chars mieux adaptés".

Parlant de l'héroïque guerre japonaise, Hitler affirma que "le peuple anglais n'est plus aussi convaincu de l'excellence de la politique de Churchill et de Roosevelt".

Il admet que l'offensive japonaise lui a été "un grand soulagement" et que désormais, la crainte de provoquer les Etats-Unis n'existant plus puisqu'ils y sont dans la guerre, "tous les océans du globe sont ouvertes à nos sous-marins".

Enfin, des ballons d'essai pour une éventuelle offensive de paix : "Je ne suis pas sûr maintenant, que les Anglais croient encore avoir eu raison lorsqu'ils refusèrent mes avances, depuis 1933, mes offres d'alliance et de paix, après les campagnes de Pologne et de France".

A Londres, on croit que la loi conférant tous les pouvoirs possibles à Hitler, annonce une nouvelle purge, nécessaire par quelque coup désespéré du Fuehrer, malgré son peuple ou ses généraux. On sent même que l'opposition à Hitler commence à peser sur sa politique de guerre, pour la rendre si mystérieuse.

Radio-Moscou commente ainsi le discours d'Hitler : On y apprend que la fameuse offensive du printemps, est, en définitive, une offensive lancée par Hitler contre le peuple allemand.

Le vote d'aujourd'hui n'est pas un vote de confiance, dit M. King

Le premier ministre répète qu'il ne considérera pas un vote affirmatif comme un vote de confiance que la nation accorderait à son gouvernement — Une réponse à M. Hanson

OTTAWA, 26. (P.C.) — Voici le texte d'une déclaration que le premier ministre, M. Mackenzie King a remise, hier soir, à la presse, après avoir reçu de M. Hanson, chef du parti conservateur à la Chambre des Communes, un télégramme au sujet du plébiscite :

"Je viens de recevoir du chef de l'opposition, l'hon. R.B. Hanson, un télégramme dans lequel il se dit d'opinion que le discours que j'ai prononcé, hier soir, à la radio, prête à l'interprétation que je considérerais un vote affirmatif, lundi, comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien, évidemment, n'était plus loin de ma pensée que cela. Je voudrais que l'on sache que je ne considérerais pas un vote affirmatif comme un vote de confiance. Je l'ai dit très clairement dans la réponse que j'ai faite à la communication que j'ai reçue de M. Hanson. Voici cette réponse :

"Je vous suis très obligé de m'avoir signalé que certaines paroles de mon discours d'hier soir peuvent être interprétées comme signifiant que, si un vote affirmatif était donné au plébiscite de lundi, je considérerais ce vote comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien ne pouvait être plus éloigné de ma pensée, j'ai déclaré au Parlement, le 25 février, que, si le vote donné au plébiscite, devait être, dans une proportion écrasante affirmative, je ne prétendrais pas un seul moment que ce vote serait interprété comme un vote de confiance. C'est là l'attitude que j'ai prise et c'est celle que je maintiendrai. D'autre façon le plébiscite n'est une affaire de parti. Dans le discours que vous avez vu même prononcé à la radio, vous avez déclaré : "Voter oui ce n'est pas donner un vote à un parti politique. Voter oui ce n'est pas voter confiance à M. Mackenzie King. Le sort du gouvernement n'est pas en jeu. Vous n'êtes pas invités à voter pour ou contre le gouvernement. Il n'est pas actuellement question de considérations politiques dans l'affaire du plébiscite."

"Toutes ces déclarations que vous avez faites, je les fais mienne."

Guerre bactériologique dit Otto Strasser

M. Otto Strasser, chef du Mouvement Mondial de l'Allemagne Libre, a déclaré ce soir à ses quartiers-généraux de Montréal, qu'Hitler "cherche à terroriser ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur". L'homme d'état allemand ajouta que l'on peut s'attendre à ce qu'il tente une offensive chimique ou même bactériologique contre l'Angleterre.

Le vote d'aujourd'hui n'est pas un vote de confiance, dit M. King

Le premier ministre répète qu'il ne considérera pas un vote affirmatif comme un vote de confiance que la nation accorderait à son gouvernement — Une réponse à M. Hanson

OTTAWA, 26. (P.C.) — Voici le texte d'une déclaration que le premier ministre, M. Mackenzie King a remise, hier soir, à la presse, après avoir reçu de M. Hanson, chef du parti conservateur à la Chambre des Communes, un télégramme au sujet du plébiscite :

"Je viens de recevoir du chef de l'opposition, l'hon. R.B. Hanson, un télégramme dans lequel il se dit d'opinion que le discours que j'ai prononcé, hier soir, à la radio, prête à l'interprétation que je considérerais un vote affirmatif, lundi, comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien, évidemment, n'était plus loin de ma pensée que cela. Je voudrais que l'on sache que je ne considérerais pas un vote affirmatif comme un vote de confiance. Je l'ai dit très clairement dans la réponse que j'ai faite à la communication que j'ai reçue de M. Hanson. Voici cette réponse :

"Je vous suis très obligé de m'avoir signalé que certaines paroles de mon discours d'hier soir peuvent être interprétées comme signifiant que, si un vote affirmatif était donné au plébiscite de lundi, je considérerais ce vote comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien ne pouvait être plus éloigné de ma pensée, j'ai déclaré au Parlement, le 25 février, que, si le vote donné au plébiscite, devait être, dans une proportion écrasante affirmative, je ne prétendrais pas un seul moment que ce vote serait interprété comme un vote de confiance. C'est là l'attitude que j'ai prise et c'est celle que je maintiendrai. D'autre façon le plébiscite n'est une affaire de parti. Dans le discours que vous avez vu même prononcé à la radio, vous avez déclaré : "Voter oui ce n'est pas donner un vote à un parti politique. Voter oui ce n'est pas voter confiance à M. Mackenzie King. Le sort du gouvernement n'est pas en jeu. Vous n'êtes pas invités à voter pour ou contre le gouvernement. Il n'est pas actuellement question de considérations politiques dans l'affaire du plébiscite."

"Toutes ces déclarations que vous avez faites, je les fais mienne."

Le vote d'aujourd'hui n'est pas un vote de confiance, dit M. King

Le premier ministre répète qu'il ne considérera pas un vote affirmatif comme un vote de confiance que la nation accorderait à son gouvernement — Une réponse à M. Hanson

OTTAWA, 26. (P.C.) — Voici le texte d'une déclaration que le premier ministre, M. Mackenzie King a remise, hier soir, à la presse, après avoir reçu de M. Hanson, chef du parti conservateur à la Chambre des Communes, un télégramme au sujet du plébiscite :

"Je viens de recevoir du chef de l'opposition, l'hon. R.B. Hanson, un télégramme dans lequel il se dit d'opinion que le discours que j'ai prononcé, hier soir, à la radio, prête à l'interprétation que je considérerais un vote affirmatif, lundi, comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien, évidemment, n'était plus loin de ma pensée que cela. Je voudrais que l'on sache que je ne considérerais pas un vote affirmatif comme un vote de confiance. Je l'ai dit très clairement dans la réponse que j'ai faite à la communication que j'ai reçue de M. Hanson. Voici cette réponse :

"Je vous suis très obligé de m'avoir signalé que certaines paroles de mon discours d'hier soir peuvent être interprétées comme signifiant que, si un vote affirmatif était donné au plébiscite de lundi, je considérerais ce vote comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien ne pouvait être plus éloigné de ma pensée, j'ai déclaré au Parlement, le 25 février, que, si le vote donné au plébiscite, devait être, dans une proportion écrasante affirmative, je ne prétendrais pas un seul moment que ce vote serait interprété comme un vote de confiance. C'est là l'attitude que j'ai prise et c'est celle que je maintiendrai. D'autre façon le plébiscite n'est une affaire de parti. Dans le discours que vous avez vu même prononcé à la radio, vous avez déclaré : "Voter oui ce n'est pas donner un vote à un parti politique. Voter oui ce n'est pas voter confiance à M. Mackenzie King. Le sort du gouvernement n'est pas en jeu. Vous n'êtes pas invités à voter pour ou contre le gouvernement. Il n'est pas actuellement question de considérations politiques dans l'affaire du plébiscite."

"Toutes ces déclarations que vous avez faites, je les fais mienne."

Le vote d'aujourd'hui n'est pas un vote de confiance, dit M. King

Le premier ministre répète qu'il ne considérera pas un vote affirmatif comme un vote de confiance que la nation accorderait à son gouvernement — Une réponse à M. Hanson

OTTAWA, 26. (P.C.) — Voici le texte d'une déclaration que le premier ministre, M. Mackenzie King a remise, hier soir, à la presse, après avoir reçu de M. Hanson, chef du parti conservateur à la Chambre des Communes, un télégramme au sujet du plébiscite :

"Je viens de recevoir du chef de l'opposition, l'hon. R.B. Hanson, un télégramme dans lequel il se dit d'opinion que le discours que j'ai prononcé, hier soir, à la radio, prête à l'interprétation que je considérerais un vote affirmatif, lundi, comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien, évidemment, n'était plus loin de ma pensée que cela. Je voudrais que l'on sache que je ne considérerais pas un vote affirmatif comme un vote de confiance. Je l'ai dit très clairement dans la réponse que j'ai faite à la communication que j'ai reçue de M. Hanson. Voici cette réponse :

"Je vous suis très obligé de m'avoir signalé que certaines paroles de mon discours d'hier soir peuvent être interprétées comme signifiant que, si un vote affirmatif était donné au plébiscite de lundi, je considérerais ce vote comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement."

"Rien ne pouvait être plus éloigné de ma pensée, j'ai déclaré au Parlement, le 25 février, que, si le vote donné au plébiscite, devait être, dans une proportion écrasante affirmative, je ne prétendrais pas un seul moment que ce vote serait interprété comme un vote de confiance. C'est là l'attitude que j'ai prise et c'est celle que je maintiendrai. D'autre façon le plébiscite n'est une affaire de parti. Dans le discours que vous avez vu même prononcé à la radio, vous avez déclaré : "Voter oui ce n'est pas donner un vote à un parti politique. Voter oui ce n'est pas voter confiance à M. Mackenzie King. Le sort du gouvernement n'est pas en jeu. Vous n'êtes pas invités à voter pour ou contre le gouvernement. Il n'est pas actuellement question de considérations politiques dans l'affaire du plébiscite."

"Toutes ces déclarations que vous avez faites, je les fais mienne."

Le vote d'aujourd'hui n'est pas un vote de confiance, dit M. King

Le premier ministre répète qu'il ne considérera pas un vote affirmatif comme un vote de confiance que la nation accorderait à son gouvernement — Une réponse à M. Hanson

TABLE

	Page
Editorial	2
R.S.V.P.	3
Propos féminins — Feuilleton	4
Le Bridge-Contrat — Mots croisés	5
Spectacles — Radio	6
Chronique militaire	7
Chronique ouvrière	8
Chronique judiciaire	10
Sport	11
Finance	12, 13

Le Canada
Journal du matin — Fondé en 1903
Membre de la Canadian Press
Membre de l'Advisory Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Ltd., au numéro 33, rue Saint-Jacques, à Montréal.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et Québec) \$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique \$ 5
Union Postale \$ 12
Livraison à domicile
Montréal et Québec \$ 5
Tous les abonnements sont payables d'avance.
Rédacteur en chef : Edmond Turcotte
LUNDI, 27 AVRIL 1942

"GÖTTERDÄMMERUNG"

Hitler a parlé. Il a parlé seulement une heure et deux minutes. D'habitude, il parle beaucoup plus longtemps. Il était peut-être pressé de retourner au front de Russie pour continuer d'exercer sa merveilleuse intuition.

Comme foudre de guerre, Hitler est un peu là. Seulement, l'hiver dernier, il faisait un peu froid en Russie, et le Führer avait publié d'importants sermons. La foudre lui a pété dans les mains, si l'on peut dire.

Plaisanterie à part, Hitler pense déjà à l'hiver prochain. Il a trouvé l'hiver dernier bien long, et il se promet que, l'hiver prochain, les choses se passeront autrement.

Mais alors, c'est donc que le Führer doit avoir l'intuition qu'il est appelé à passer un autre hiver en Russie? Gageons que, pour cette fois, son intuition ne le trompe pas. Au fait, intuition pour intuition, nous avons pour notre part celle que si M. Adolphe Schickelgruber vit encore, il passera l'hiver prochain quelque part dans les marais polonais du Pripet.

Pourquoi disons-nous : "si M. Adolphe Schickelgruber vit encore"? C'est parce que ce grand intuitif semble lui-même avoir la prémonition de sa mort prochaine. Il disait hier au Reichstag qu'il "espère vivre assez longtemps" pour voir le triomphe des armées de l'Allemagne — et c'est pourtant lui qui a lancé la *blitzkrieg* sur le monde.

Blitzkrieg se traduit en français par *guerre-éclair*, et une guerre-éclair, c'est une guerre qui, comme dirait M. de La Palisse, doit se dérouler avec la rapidité d'un éclair.

L'éclair a traversé le ciel de Pologne à l'aube du 1er septembre 1939, et il y aura bientôt trois ans qu'il se prolonge. C'est sans doute un éclair lourd, lent et méthodique, comme tout ce qui est allemand. Et voici que le Führer "espère vivre assez longtemps..." A moins de mourir bientôt, Hitler semble donc nous promettre un éclair qui battra tous les records de durée.

Nous sommes donc bien loin de la guerre courte et triomphale promise par Hitler à ses Chemises brunes. Hier, il ne parlait même plus de la victoire. Il parlait seulement des conséquences effroyables d'une défaite pour l'Allemagne. "Ce serait notre anéantissement," dit-il.

Quel drôle de langage pour un conquérant!

Patience, Canadiens! Le *Götterdämmerung* est peut-être plus proche qu'on ne le pense généralement.

Quand les Etats-Unis font la guerre

Si nos voisins ont été lents à s'éveiller aux nécessités actuelles, le fait est dû surtout à la propagande poursuivie par le groupe isolationniste. Mais depuis quatre mois, il n'est plus question d'une participation modérée au conflit mondial. Le président Roosevelt a clairement défini ce que son pays entendait faire pour écraser à jamais la menace des Etats totalitaires. Ce travail immense est en bonne voie de réalisation.

D'ici la fin de l'année, il est prévu que 19,000,000 d'ouvriers de toutes catégories seront à l'emploi des usines de guerre. Les autorités militaires dressent les plans pour entraîner et équiper une armée de 7,000,000 d'hommes. Pour assurer la défense du pays contre les bombardements de l'ennemi, une organisation civile comprenant 6,000,000 de membres couvre toutes les parties du territoire américain. On calcule que la moitié du revenu national revient à l'Etat sous forme d'impôts prélevés ou d'argent prêté pour la poursuite de la guerre.

Ce sont là quelques faits cueillis au hasard et qui démontrent plus éloquentement qu'un long commentaire ce qu'entendent les Américains par *faire la guerre*. Tous les citoyens devront accomplir ce qui est de leur ressort, indépendamment de leurs préférences personnelles.

On s'attend à ce que le président Roosevelt annonce ces jours-ci les moyens que doit prendre l'administration pour mettre un frein à la spirale de l'inflation dont les effets inquiètent beaucoup les autorités américaines. On prévoit que les mesures adoptées s'inspireront de la politique canadienne de fixation des prix et d'immobilisation des salaires, de limitation des profits et d'achats d'obligations de l'Etat.

Nos voisins feront, dès le début de mai, l'expérience de la carte de rationnement. Les deux premiers produits soumis à ce contrôle sont l'essence et le sucre. Les sources

d'approvisionnement sont loin d'être entièrement taries, mais ce sont les moyens de transport qui font défaut; les navires marchands doivent dépêcher des hommes et des munitions aux différents théâtres des hostilités.

Un journal américain cite avec à-propos ce passage d'un ouvrage dû au colonel allemand Hermann Foertsch, sur la guerre moderne :

La guerre n'est plus menée par les armées, mais par les peuples. Elle intéresse tout le monde, elle atteint profondément la vie de chaque individu et elle comprend la nation toute entière. Chacun doit combattre et chacun doit consentir des sacrifices; chacun doit servir dans cette guerre. Il n'y a aucune exception. La guerre est totale.

Cette guerre totale que l'ennemi nous a imposée, toutes les Nations Unies sont résolues à la conduire jusqu'à son dénouement : la victoire du droit sur l'injustice. Et dans cette lutte terrible et grandiose, les Etats-Unis font magnifiquement leur part.

Choses du temps

Le "Devoir" veut-il perdre la guerre?

Vendredi, le correspondant du *Devoir* à Ottawa, parlant des vacances parlementaires qui permettraient à tous les députés d'aller, chacun dans son comté, s'occuper du plébiscite pendant la fin de semaine, reprochait d'avance à certains d'entre eux l'intention qu'il leur attribuait d'aller se reposer dans le calme de leur domicile, loin des bruits de la foule qui réclame, depuis plusieurs semaines, leur intervention en faveur du "non", et il ajoutait le commentaire suivant :

"Ce sont les tièdes ou les délicats qui ne s'intéressent pas aux problèmes du peuple non plus qu'au sort de la jeunesse."

Le *Devoir* croit peut-être qu'un bon régime hitlérien serait plus tendre pour la jeunesse du Canada. Le *Devoir* croit-il être seul à aimer notre jeunesse?

Quel sort, quel avenir d'esclavage le *Devoir* veut-il réserver à la jeunesse? Quelle idée — ou quel groupe de puissances — le *Devoir* veut-il voir triompher dans cette guerre? Et pourquoi?

Quand Hitler se penche sur son passé

Le 20 avril, c'était le cinquante-troisième anniversaire de naissance du Führer. Il n'y eut aucun déploiement; les circonstances se prêtent mal à une célébration tapageuse. Pour fêter dignement cet événement, il eût fallu une brillante conquête. Or, il n'y a plus de récentes conquêtes. Il n'y a que le piétinement des divisions nazies enfoncées en Russie, obligées à une guerre de positions pour laquelle elles ne sont nullement préparées.

De tempérament mystique, Hitler se sera peut-être arrêté à méditer sur son propre sort, sur l'aventure prodigieuse de sa vie personnelle. Raté de la peinture, il a voulu refaire un monde qui l'avait exclu, qui lui avait refusé le suffrage qu'il implorait maladivement. Il a conçu, dans son cerveau agité et livré aux ambitions mégalomanes, une révolution mondiale qui assurerait à son peuple, c'est-à-dire à lui-même, une revanche sur la vie et sur les hommes, une domination telle qu'elle lui permettrait d'oublier toutes les humiliations de sa jeunesse.

C'est là un phénomène personnel, qui ne suffit certes pas à rendre compte de son immense prestige auprès de ses compatriotes. La vérité, c'est qu'il est venu à point nommé pour galvaniser les aspirations latentes de son peuple qui s'est retrouvé dans sa personnalité échevelée et l'a voulu suivre, comme un nouveau Parsifal, porteur du Saint Graal. C'est là l'une des plus grandes mystifications de tous les temps.

Dans les détails, Hitler n'a pas réussi à mettre à exécution tous ses projets de *Mein Kampf*; la vie oblige à des retouches. Ainsi, il combat présentement l'Angleterre qu'il voyait il y a une vingtaine d'années comme l'alliée de choix de son pays. Malgré ses préjugés de race, dont on connaît la force et le caractère presque biologique, il s'est associé aux petits hommes jaunes qui n'ont rien en commun avec les dolichocephales blonds. Il avait rêvé d'une guerre rapide et victorieuse, qui eût fondé son empire en quelques semaines. Les mois, les années passent, et sa victoire s'éloigne toujours. Dans cette épreuve de patience, Hitler doit commencer à se demander si son peuple continuera à lui offrir un crédit dont il a si mal usé.

D'ici son prochain anniversaire, Hitler verra sans doute l'effondrement de son rêve grandiose et fou. Il lui restera le feu du peloton d'exécution ou le revolver appuyé sur le temple.

Un héros yougoslave lance un émouvant appel à Pétain

Si Hitler ne s'aventure pas aussi tôt qu'il était prévu vers la Turquie, c'est qu'il redoute beaucoup de pouvoir maintenir ses communications, qui passent par la Yougoslavie, où depuis l'occupation, les Chetniks, sous la direction énergique et impitoyable du général Draga Mihailovitch, se livrent à une incessante guérilla. Depuis des mois, ils organisent un régime de terreur dont les Allemands et les Italiens sont victimes. Ces patriotes ont rejeté sans discussion les offres d'armistice que leur ont faites les Nazis aux abois.

La lutte continue, implacable, quotidienne. Si les Nations Unies étaient en mesure de faire parvenir aux Serbes, aux Croates et aux Monténégrins qui suivent Mihailovitch des munitions et des armes, Hitler verrait se dresser devant lui une armée de 300,000 hommes, résolus à tout pour libérer leur patrie du joug étranger.

Au moment où Pétain acceptait de ne demeurer qu'une image d'Epinal, tandis que le pouvoir réel appartenait à Laval et surtout à ses mandants, Mihailovitch lui a adressé une lettre où il le supplie de laisser à nouveau la bannière de la liberté en Europe, et il ajoute : "Si vous avez abandonné l'idée d'une nouvelle victoire sur les ennemis de la France, permettez-moi alors de faire parvenir cette lettre au maréchal de France encore inconnu qui se lèvera un jour, inspiré par le véritable esprit français, et qui sans doute viendra avant longtemps."

C'est en effet l'idée de Mihailovitch que tous les peuples européens, y compris les Allemands désireux de se débarrasser de la camisole de force qui gêne leurs mouvements, s'unissent en un vaste groupement de révolutionnaires, prêts à mener partout une

Coup D'Oeil sur les Arts en Nouvelle-France

Il y a de l'élégance à dissimuler sous un titre modeste un travail de profonde érudition. C'est le cas de M. Gérard Morisset qui intitule *Coup d'Oeil sur les Arts en Nouvelle-France*, un ouvrage plein de savoir.

Plein de charme aussi car le livre ne se contente pas d'être une sèche nomenclature. Il est fait par un esprit à la fois constructif et critique puisqu'il donne les raisons esthétiques de ses admirations et de ses blâmes. C'est dire que l'on ne rencontre ici aucun jugement arbitraire et hâtif. Tout est motivé, au contraire, par la science la plus exacte et le goût le plus sûr. Ce n'est pas assez commun pour qu'on néglige de le signaler.

L'ouvrage est un répertoire des oeuvres d'art et des artistes du Canada, mais cet inventaire est animé par des commentaires du plus vif intérêt. Et il est tout à fait complet puisqu'il couvre trois siècles de l'histoire de l'art au Canada. Pour la peinture, par exemple, le livre de M. Gérard Morisset débute par le frère Luc et se termine par M. Alfred Pelland. La sagacité critique de l'auteur lui permet d'étudier le style rubénien et un peu rondouillard du bon récollet du XVIIe siècle et la facture libre et savante du plus avancé des peintres canadiens. C'est d'un délectable hautement civilisé car il y a quelques différences entre ces deux peintres de Québec. Mais le propre de l'intelligence, c'est de comprendre. M. Morisset semble comprendre beaucoup de choses.

Le chapitre sur les églises et les maisons anciennes de la province de Québec est l'un des plus intéressants de son excellent ouvrage. Nos pères ont construit d'adorables petites églises et de charmantes maisons pendant deux cents ans. De 1640 à 1840, les rives du Saint-Laurent se sont ornées de jolis villages aux constructions harmonieusement conçues. Nos ancêtres avaient du goût et de l'individualisme tout en ayant des traditions. Ces qualités sont reconnaissables dans les quelques églises et les rares maisons anciennes qui ont pu résister à la destruction et au vandalisme. M. Gérard Morisset décrit "la maison monténégraise, courte, massive, flanquée de cheminées robustes, construite en gros cailloux noirs ou de ton rouillé, noyées dans un épais mortier blanc, semblant surgir de terre comme une forteresse domestique... la maison québécoise, longue, peu profonde, enduite de mortier d'un ton ocre clair, coiffée d'une haute toiture recouverte de bardeaux, percée de fenêtres allongées à volets... Entre ces deux types nettement caractérisés, il y a place à beaucoup de variété. Nos ancêtres ont modifié à leur guise sur ces thèmes. Après le traité de Paris, apparaissent trois autres types d'habitation. Le premier, facilement reconnaissable à ses murailles très basses et à son comble aigu..."

Un village canadien, jusque vers 1860, ce devait être ravissant. Mais on a brusquement perdu toute tradition et tout bon goût à la fin du dernier siècle et on a construit partout des horreurs sans nom. Et les villages canadiens ont vu disparaître toute leur beauté et toute leur grâce.

Une partie de leur charme venait de belles églises qu'avaient bâties les anciens Canadiens. "Entre 1680 et 1730, dit M. Morisset, une trentaine de petites églises surgirent entre Québec et Montréal. Il en reste quelques unes, fort restaurées d'ailleurs... L'église à transept est simplement l'humble église de la campagne française, héritage que se sont transmis pendant des siècles les maçons et les charpentiers de villages. C'est une construction essentiellement statique : long vaisseau de maçonnerie, coupé en son deuxième tiers par un transept qui joue le rôle de contreforts, terminé à l'est par une abside en demi-cercle ou en anse de panier; sur ce vaisseau, une toiture aigüe et un clocher en charpente, à une ou deux lanternes..." Evidemment, ces églises de campagne étaient belles à cause de leur architecture si simple et si logique. Hélas! ce "style canadien" a été abandonné dans la dernière partie du XIXe siècle. Et il a été remplacé par d'affreux monuments. Car, ce que M. Morisset appelle "la vague archéologique" a doté le Canada d'innombrables fausses églises gothiques, fausses églises renaissance italienne et renaissance française. Le règne du simili, de la copie commençait. Celui de l'originalité, de la personnalité était fini. Nous avions failli avoir une architecture nationale, nous l'avions, et des influences étrangères, des manies archéologiques vinrent tout détruire et tout arrêter. Il faut le regretter.

"Si les n'avaient suivi leurs confrères étrangers dans la voie de l'architecture archéologique, dit M. Morisset, les architectes du cru eussent été inévitablement déclassés. L'attrait de la nouveauté est irrésistible même si elle est faite de vieux neuf... Donc imitation stricte des formes, goût d'un pittoresque sentimentale et d'un bric-à-brac pas trop distingué, recherche à tout prix de la grandeur, tels sont les caractères de notre architecture pendant la seconde moitié du XIXe siècle". L'auteur est trop poli pour dire en termes violents ce qu'il pense de l'architecture qui a sévi depuis 1880 jusqu'à nos jours dans notre malheureux pays. Mais, en termes forts mesurés, il le dit tout de même.

Heureusement, la manie archéologique semble mourante, ici comme dans toute l'Amérique du Nord. Et l'Université de Montréal est un monument beau et original et non une copie gothique ou renaissance. L'ouvrage de M. Gérard Morisset contient aussi des chapitres relatifs aux sculpteurs, aux ébénistes, aux orfèvres canadiens. Artistes, artisans et oeuvres sont catalogués et jugés en 150 pages. Ce livre, qui n'est même pas un gros livre, est une véritable histoire de l'art au Canada en même temps qu'un dictionnaire. Et c'est un ouvrage attrayant et instructif.

Et quand on est attaché au passé du Canada, et particulièrement du Canada français, on ne peut le lire sans plaisir, sans émotion et sans regrets.

Robert de ROQUEBRUNE

Coup d'Oeil sur les Arts en Nouvelle-France, par Gérard Morisset. Québec s.n. d'édition.

Un Indien rapporte ses cartouches

PHILADELPHIE. — Un Indien âgé de quatre-vingt-dix ans pénétra dans un poste de recrutement, fouilla dans ses poches, et en sortit quinze cartouches antiques, du calibre .44-70. L'Indien sortit ensuite deux certificats de bonne conduite dans l'armée, l'un daté de 1885 et l'autre de 1889. Il avoua timidement qu'après avoir aidé à combattre les Apaches dans la guerre des Plaines, il avait gardé les cartouches. Mais la rareté du métal pour combattre l'ennemi jaune par delà le Grand Océan avait réveillé ses remords. C'est pourquoi il rapportait les cartouches, après les avoir conservées plus d'un demi-siècle.

guérilla sans merci à l'occupant. C'est le sentiment naturel à un patriote qui connaît les réactions de ses compatriotes et qui ne voudra jamais rendre foi et hommage au conquérant nazi.

LA GUERRE ET NOUS (1)
La paix avec l'État-Brigand

Serait-il bien étonnant, Messieurs et Mesdemoiselles, de voir l'Allemagne lancer durant cet été, de concert avec l'offensive militaire qu'elle a annoncée et qui retarde, une offensive politique en faveur de la paix?

Etonnant, ce le serait, sans contredit, mais pour ceux-là seuls qui ont oublié qu'Hitler a été le créateur moderne de cette arme à deux tranchants qu'est la guerre politico-militaire et qu'il en a perfectionné l'usage.

Avant de lancer ses armées dans la bataille, en 1939, ce qui marqua le début de la guerre militaire, Hitler faisait déjà la guerre politique depuis plus de deux ans et il y avait remporté des résultats étonnants.

L'occupation de la Ruhr, la main-mise sur l'Autriche, le débèment de la Tchécoslovaquie furent les fruits d'une guerre politique savamment menée où l'Allemagne nazie exploitait la crédulité et les intentions pacifiques des nations démocratiques.

La paix, instrument de domination

Ensuite vint la guerre militaire, mais celle-ci n'exclut pas la première. Il ne s'agit pas de deux armes, dont l'Allemagne se servirait suivant les circonstances, délaissant l'une pour l'autre selon l'opportunité du moment, mais d'un seul et même instrument de domination aux mains du haut commandement nazi.

Ainsi donc, prévoit que l'Allemagne lancera cet été à travers le monde une offensive en faveur de la paix, ce n'est pas supposer que l'armée allemande cessera le combat et que les hommes politiques se substitueront aux généraux pour mettre fin à la guerre.

Au contraire, cette offensive de paix ne sera qu'une phase nouvelle de la guerre. Ce sera, sous la forme d'une offre indirecte de paix, une nouvelle attaque nazie, attaque politique lancée une fois de plus contre les nations démocratiques, dans le but de saper leur ardeur au combat, de leur faire douter de l'issue de la guerre et de les décourager.

Pour atténuer ces effets de la défaite

Faudrait-il voir dans cette offensive de paix lancée pendant les semaines les plus critiques de la guerre de Russie, l'indice que l'Allemagne elle-même doute de sa victoire et qu'elle veut atténuer les conséquences de sa défaite possible?

Cette façon de considérer les choses est tout à fait raisonnable. Mais convenons-nous bien de ceci : même si les armées allemandes étaient victorieuses cet été en Russie et repoussaient les armées soviétiques jusqu'aux monts Ourals, l'offensive pacifiste nazie serait encore profitable à l'Allemagne si elle réussissait à amener les nations unies à négocier un armistice et une paix qui serait une paix nazie.

L'offensive de paix nazie, que prévoient aujourd'hui les observateurs de la situation internationale, se fera donc indépendamment de la tournure que prendront les opérations militaires ce printemps et cet été.

Le combat sur le front politique

Et notons, en passant, que c'est au moment où les Alliés discutent l'opportunité de créer un second front militaire en Europe que l'Allemagne, de son côté, ouvre le front politique et psychologique et s'apprête à faire, parallèlement à la guerre des armées, la guerre de ses diplomates, de ses apaiseurs, et de ses propagandistes, en faveur d'une paix conçue suivant ses desseins.

L'avènement au pouvoir de M. Pierre Laval, en France, est un premier jalon posé dans l'offensive pacifiste du nazisme. On ne peut plus douter que la rentrée de M. Laval soit l'oeuvre de l'Allemagne : c'est lui-même qui vient de le dire, sans prétendre le moins du monde dissimuler les tendances de sa politique, qui est le rapprochement franco-allemand, c'est-à-dire l'acceptation par la France de la destinée que lui a préparée l'Allemagne.

Pour obtenir la résignation du peuple français

La tâche de M. Laval sera donc de pacifier le peuple français, de détruire chez lui l'esprit de résistance et d'y substituer l'esprit de résignation, en promettant à la nation des adoucissements à son épreuve actuelle.

Rappelant l'entrevue de Montoire, à l'été de 1940, où le maréchal Pétain rencontra Hitler, M. Laval s'écrie : "Nous avons trouvé là — chose sans précédent — un conquérant qui consentit à ne pas abuser de sa victoire et qui offrit à la France une place digne de son passé dans la nouvelle Europe".

Le vainqueur magnanime, c'est Hitler, qui a mis en exploitation à son profit toutes les ressources humaines et économiques de la nation française, qui a imposé à la France une division géographique arbitraire, qui détient comme otages près de deux millions de prisonniers de guerre, qui affame la population, qui fusille cinquante Français pour la mort d'un officier nazi et qui se garde le droit, en vertu d'un armistice d'une durée indéfinie, de tourner au besoin le fer dans la plaie béante de la France.

Hitler détient tous les atouts

On peut, si on le veut, comparer cette magnanimité avec celle, hélas! trop réelle, que montrèrent les vainqueurs de 1918 à l'égard de l'Allemagne.

Hitler détient donc tous les atouts et il ne faut pas se cacher qu'il a choisi en M. Laval un agent de marchandage extrêmement habile qui saura bien jouer de toutes les cartes que son maître lui mettra dans les mains.

"Nous sommes, disait M. Laval dans son discours de lundi dernier, placés dans l'alternative suivante : ou bien devenir partie, avec l'intégrité de notre honneur et de nos intérêts vitaux, de la nouvelle Europe pacifiée qui naîtra demain de la grande bataille qui se déroule sous nos yeux, ou bien nous résigner à disparaître du monde civilisé."

"Le drame dans lequel nous sommes engagés est gigantesque et nous ne pouvons le faire disparaître en nous fermant les yeux. La France a toujours été le pays de l'intelligence; elle a été intelligente pour son plaisir et pour sa gloire; aujourd'hui, elle doit être intelligente pour son salut."

aux Allemands devenus maîtres du monde et "au dessous, dit Hitler, nous verrons la classe des étrangers conquis, de ceux que nous appellerons froidement les esclaves modernes".

En lisant cela, Messieurs et Mesdemoiselles, nous haussons les épaules. Il ne saurait y avoir, dans l'état actuel du monde, un nouvel esclavage, nous dirons-nous.

Il est vrai, comme l'a dit un écrivain allemand, que "ce qui est absurde et irréalisable, c'est l'idée de vouloir fonder un ordre sur la domination et la violence, de vouloir constituer un empire mondial qui serait maintenu par les méthodes appliquées à l'intérieur de l'Allemagne. Avec de pareilles méthodes, il est impossible de maintenir un ordre englobant de vastes territoires."

Cela nous semble impossible, parce que nous nous disons que les peuples, même conquis par les armes, ne supporteraient pas longtemps un pareil joug.

L'acceptation de l'esclavage

Mais s'ils l'acceptaient, accablés par l'épreuve ou trompés par les promesses du vainqueur, qui pourrait dire que l'ordre nouveau ne se maintiendrait pas pendant quelques siècles, étant donné les moyens auxquels a recouru le nazisme.

C'est à cette acceptation que M. Pierre Laval invite ses compatriotes, en faisant appel à leur intelligence! C'est encore cette acceptation que préparera, au nom de la paix, l'offensive psychologique et diplomatique que s'apprête à lancer Hitler.

Se faisant poète, M. Laval évoquait l'autre jour son Auvergne natale, réchauffée par le soleil printanier et il se demandait : "Y aura-t-il aussi un nouveau printemps dans l'histoire de notre nation?"

Hitler choisit l'été, saison de renouveau, des espoirs, des loisirs, pour parler de paix. Offensive psychologique...

Mais avant de nous arrêter à l'idée de paix, voyons qui nous en parle et rafraîchissons notre mémoire. Écoutez bien ceci :

A vingt-huit ans de distance

"Si blâmes que puissent être les nations de notre siècle sur les abus de la force et les attentats à l'indépendance des peuples, il nous paraît impossible que le monde européen ne comprenne pas, cette fois, que l'Empire allemand, qui ne s'est fondé qu'au prix de notre défaite, menace la civilisation tout entière. Avec cet Empire monstrueux, aucun accommodement n'est possible. L'Europe en fait l'expérience aujourd'hui."

Cela a été écrit le 3 août 1914, il y a vingt-huit ans, tout au début de l'autre guerre, celle que l'on croit devoir être la dernière des dernières.

St-Jacques Bainville, qui parlait ainsi et dont on a médité trop tard, en France, les paroles prophétiques, ajoutait : "Ce que joue l'Allemagne, c'est son existence même, au prix de la nôtre, et pour établir son hégémonie sur l'ancien monde tout entier."

La suppression radicale de l'Empire allemand

L'Allemagne a été vaincue, en 1918. Les Alliés ont gagné la guerre, mais ils n'ont pas su gagner la paix, par aveuglement, par incompréhension et aussi, disons-le, par incompréhension de l'Allemagne.

L'Europe, une fois la paix rétablie, oubliera vite ce que Bainville avait écrit en septembre 1914 : "La guerre a déjà produit un résultat : elle a convaincu les peuples que leur tranquillité ne peut s'obtenir qu'au prix de la suppression radicale de l'Empire allemand, que l'existence d'une Allemagne est incompatible avec la civilisation humaine et le repos du monde."

Aujourd'hui, en 1942, après deux ans et demi d'une guerre meurtrière le monde se retrouve en face du même *État-Brigand* "véritable intrus dans une Europe qui tendait à s'organiser par l'équilibre, la justice, la civilisation et la protection des faibles."

Il n'est plus besoin de se reporter à vingt ans en arrière pour savoir de quoi l'Allemagne est capable et pour deviner ce qu'elle convoite.

L'asservissement des peuples

Lorsqu'il a lancé ses armées contre la Pologne, en septembre 1939, Hitler a dit à ses soldats qu'ils allaient forger le sort de l'Allemagne pour mille ans à venir.

Il suffit de regarder l'Europe d'aujourd'hui pour se convaincre que cette libération qu'Hitler a promise à son peuple, il entend l'assurer par l'asservissement complet des autres peuples.

L'Allemagne a manqué son but en 1918; elle recommence et le monde aussi a dû recommencer la guerre. L'histoire se répète et avec une telle étrangeté que l'on peut aujourd'hui, devant une offre de paix nazie, redire, sans y trouver un contre-sens ou un anachronisme, les paroles de Bainville de 1914 : "Il ne faut pas seulement que la nouvelle entreprise de violence ait pour but de détruire la civilisation européenne, mais qu'elle ne puisse plus recommencer. Et pour cela, il importe que le gendarme européen (aujourd'hui, c'est tout l'univers démocratique qui se fait gendarme) soit bien convaincu qu'il ne peut y avoir pour lui de composition possible ni honorable avec les professionnels du banditisme politique qui ont reconstruit une Allemagne pour le malheur du genre humain."

Eustache LETELLIER de SAINT-JUST

Les livres
(Notes des éditeurs)

GUIDE DU CHARPENTIER-MENUISIER, par G. Prévaut. Un volume. Librairie Beauchemin, rue Saint-Gabriel, Montréal, édit.

Nous ne pensons pas qu'il ait été publié au Canada, à l'intention des menuisiers-charpentiers, de livre plus pratique et plus utile que le *Guide du charpentier-menuisier*, par Prévaut.

L'auteur, très habile ouvrier, a condensé dans une cinquantaine de pages de texte et autant d'illustrations, ce que l'on pourrait appeler les éléments du *métier de menuisier-charpentier*.

Chaque démonstration constitue comme un problème : lorsque l'ouvrier le comprend et le sait, tout un horizon de connaissances nouvelles s'ouvre devant lui. Il s'étonne même qu'il n'ait pas été dit. Les simples, mais qui deviennent lui dit. L'ouvrier a-t-il besoin, sur le chantier même, de se rappeler telle ou telle opération, qui en définitive est de la géométrie appliquée, à portée de la main, dans son petit livre, toujours à portée, dans sa poche, il trouve la solution désirée.

Il est bien sûr que si, chaque soir, l'ouvrier charpentier apprenait un des chapitres du *guide Prévaut*, il serait vite en mesure de prouver qu'il est devenu un maître-ouvrier.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtisé.

Windsor
CABIN DOMINION

Borduas expose des gouaches à l'Ermitage

Une exposition qui ne pourra manquer de soulever bien des commentaires

La critique d'art Maurice Gagnon a groupé, à l'Ermitage, une cinquantaine de gouaches du peintre Paul-Emile Borduas. Art surréaliste, dit-on. Pourrais-je suggérer plutôt le nom d'art extra-réaliste. Car ce que Borduas a tenté et réussi, c'est bien un art pictural dégagé de toute volonté de représentation. Les gouaches exposées à l'Ermitage ne sont pas au-dessus de la réalité extérieure à l'artiste, elles sont en dehors d'elle, sans attache à aucun sujet et ce n'est le rêve intérieur du peintre. Je dis immédiatement que les gouaches de Borduas sont d'une richesse inouïe de couleurs.

Il arrive, quand on ferme les yeux, de voir se dessiner, derrière les paupières, des formes multicolores sans correspondance avec des objets extérieurs. Il arrive aussi qu'on soit émerveillé de ces images. Plaisir enfantin? Peut-être. Souvenons-nous seulement qu'en art, l'esprit d'enfance a toujours raison.

Me trompé-je en croyant que Borduas a cherché à peindre des songes intérieurs qui se formaient dans son esprit, et qu'il y prit plaisir comme l'enfant en contemplation devant les fantasmagories qui naissent dans sa rétine quand il presse ses poings contre ses yeux? Borduas a pris plaisir à peindre; comme je n'ai pas peur des mots, j'avoue franchement avoir pris un plaisir esthétique très vif à regarder les gouaches qu'il a peintes selon les fantasmagories de son âme.

Je suis un profane, je n'ai nullement la prétention d'expliquer ni de commenter. Je constate ma joie à regarder les gouaches de Borduas et je puis manquer d'être frappé du fait que le principe de départ de Borduas est identique au principe de départ du compositeur. Le compositeur n'entend pas peindre, ni représenter, ni raconter: la musique se suffit à elle-même. Pourquoi le peintre n'aurait-il pas pareillement le droit de se refuser à la représentation? Une rose représente-t-elle quelque chose? Non. Cela l'empêche-t-il d'être belle?

Que peut produire la peinture extra-réaliste, où mènera-t-elle les peintres? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais c'est que Borduas avait le droit de faire ce qu'il a fait. Qu'il en ait même le devoir à son insu, c'est à lui de le décider. Un tableau représentant un cheval est beau dans la mesure où la représentation du cheval est exacte? Personnellement, je soutiendrais que la photographie en couleurs infiniment au-dessus de l'art du peintre. Mais alors, si le peintre a le droit de ne représenter fidèlement que ce qu'il veut, la représentation, pourquoi n'aurait-il pas le droit de ne pas représenter du tout?

Je n'entends pas défendre Borduas. Il n'en a pas besoin: les gouaches qu'il a exposées à l'Ermitage le défendent d'elles-mêmes. Elles sont assez éloquantes pour se passer d'un avocat.

Je constate simplement des vérités premières que jusqu'à date j'avais peine à admettre et que l'exposition Borduas a confirmées sans que le moindre doute puisse subsister à leur sujet. Mon métier est de faire de la musique mais je dis franchement à Borduas: "Vos gouaches m'ont procuré un intense et véritable plaisir esthétique". Je suis dans la même situation que tous ceux qui ont regardé vos œuvres sans parti pris: nous avons tous dit: "Cela est beau". Je crois que ces paroles suffisent à juger une exposition.

Jean VALLERAND

Lauréats couronnés au Plateau



En présence de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, les gagnants d'un récent concours, organisé dans nos écoles à l'occasion de l'exposition des chefs-d'œuvre de la peinture, ont reçu leurs prix, samedi après-midi. Sur cette photographie, prise quelques minutes avant la remise des prix, on remarque dans le groupe: l'hon. Hector Perrier, M. L. P. Lussier, directeur adjoint des études à la Commission scolaire de Montréal; Mme J.-E. Perrault, présidente du Comité français de l'exposition des chefs-d'œuvre de la peinture; M. H. J.-C. Darrah, sous-secrétaire de l'Éducation; M. Jean Lallemand, président de la Société des Concerts symphoniques de Montréal; M. Jean Tremblay, directeur de l'école supérieure "Le Plateau"; M. Charles Maillard, directeur de l'école des Beaux-Arts de Montréal; Mme Norman Bohn, secrétaire du Comité français de l'exposition des chefs-d'œuvre de la peinture; Mme Victor Doré; Mme Lucien Laroche; Mme Pineault-Leveillé; à gauche nous remarquons: les RR. SS. Ste-Cécile, Marie-Hermine, Ste-Théophanie, Ste-Ambroise, toutes de la Congrégation Notre-Dame; à droite nous voyons les RR. SS. Marie de Ste-Clothilde et St-Charles Borromée, des sœurs Ste-Croix, et dans le groupe: les RR. SS. François Marie, Ste-Claire de Jésus, Marie Stéphanie et Marie Euclide, des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. On remarque également quelques-uns des lauréats. (Photo CANADA)

Les Canadiens triompheront encore de l'ennemi

Nos troupes auront l'occasion de remporter un triomphe aussi éclatant qu'à Vimy, dit M. McNaughton

OTTAWA, 26. (P.C.) — Les troupes canadiennes auront l'occasion, avant la fin de cette guerre, de remporter un triomphe aussi éclatant que celui du Corps canadien à Vimy durant la première grande guerre, a déclaré le lieutenant général McNaughton, commandant de la première armée canadienne, dans un message diffusé, samedi soir, au Canada.

Cette déclaration du général a été faite récemment, au cours de la revue de la garde des vétérans canadiens, non loin de l'abbaye de Westminster, à Londres. La cérémonie eut lieu à l'occasion du 25^e anniversaire de la bataille de Vimy.

"Nous nous rappelons tous cette bataille, a dit le général McNaughton. Je suis sûr que celle-ci est une inspiration non seulement pour ceux qui y étaient, mais aussi pour ceux qui servent actuellement dans l'armée active".

"Le jour viendra où nos troupes auront un triomphe aussi éclatant, parce que nous avons une confiance absolue en la victoire de la cause de la démocratie", a-t-il ajouté.

Le sergent A.-E. Charron est décédé à Malte

OTTAWA, 26. (P.C.) — Blessé au cours des opérations aériennes au-dessus de Malte, vendredi, le sergent-mitrailleur Arthur-E. Charron, d'Ottawa, est mort le lendemain, dans un hôpital de Malte. Sa femme et ses parents ont été avisés ce soir. Sa femme a dit qu'elle n'avait pas eu de nouvelles de lui, depuis qu'il avait été envoyé dans le Moyen-Orient, au mois de décembre dernier.

Nous gagnons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvons nos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Présumé trafiquant de narcotiques dans les filets de la police fédérale

Une importante arrestation au sujet de narcotiques fut effectuée, tard hier après-midi, à l'issue d'une enquête des plus approfondies faite par la police fédérale en collaboration avec la Sûreté municipale. Environ 65 capsules et 350 tablettes de morphine qui auraient été vendues à un agent de la police fédérale. L'inculpé qui serait tombé dans les filets de la police, est Louis Stanislas Beaudry, 326, rue St-Georges, à St-Jacques, (près de St-Lambert). On le conduisit d'abord à la Gendarmerie royale du Canada, rue St-Jacques (un peu à l'ouest de la Place d'Armes), puis on le logea ensuite dans les cellules de la Sûreté provinciale du Québec, rue Notre-Dame, en attendant sa comparution, en correctionnelle, sous l'accusation d'avoir transporté, vendu et distribué des narcotiques.

L'enquête fut faite par les agents Parent, Houle et Fraser, de l'escouade des narcotiques, sous la direction personnelle de l'agent Laurent-Michel Somers, de la Gendarmerie royale du Canada, aidés des agents Archer, Clements et Clare, de la réserve de la police fédérale, avec les sergents-détectives Shanahan et Pelletier, de l'escouade des narcotiques, de la Sûreté municipale de Montréal. Le présumé trafiquant fut appréhendé en son domicile, à St-Jacques.

Ordonnance sur le bois de chauffage

La Commission des prix fixe des prix maxima pour plusieurs régions de la province

OTTAWA, 26. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a fixé des prix maxima spécifiques pour le bois de chauffage dans plusieurs régions de la province de Québec et pour la région de North Bay en Ontario. On a pris cette mesure parce que des ventes ont été effectuées à des prix qui dépassaient ceux exigés pour ce bois durant la période de base, soit du 15 septembre au 11 octobre 1941.

Une ordonnance de l'administrateur du charbon, M. J. McG. Stewart, concerne des comtés de Beauce, Kamouraska, Montmorency, Rimouski, Québec, Bellechasse, Lévis, Portneuf, l'Islet, Charlevoix, Témiscouata, Dorchester, Montmagny, Lotbinière et le comté de Matapédia. Dans ces régions, le prix maximum au bord du chemin doit être \$6.50 la corde pour l'étréble dur, \$4.00 pour le bois dur mélangé et \$3.25 pour le bouleau blanc, en longueurs de quatre pieds. Pour ce qui est des longueurs de 15 à 18 pouces les prix sont \$2.00 de plus la corde et pour les longueurs de 12 pouces \$3.00 la corde de plus que le bois long.

Les prix livrés dans ces comtés sont \$9.00 pour l'étréble dur, \$7.50 pour le bois dur mélangé et \$6.75 le bouleau blanc, en longueurs de quatre pieds avec les mêmes différences pour les petites longueurs. Les taux indiqués ici ne concernent que le bois de chauffage sec. Le prix maximum du bois vert doit être \$1.00 de moins la corde dans chaque cas.

D'autres ordonnances embrassent le comté du lac St-Jean, la cité de Québec, le comté de Chicoutimi, le comté de Mégantic, la cité de Lévis et les municipalités de Bienville, Lauzon et St-Romuald, tous situés dans la province de Québec. Dans la province d'Ontario, elle englobe la région du North Bay, y compris les districts de Parry Sound, Nipissing, Algoma, Sudbury et Coppercliff où les prix demeurent les mêmes que ceux de la période de base. Les prix maxima varient. Le prix au bord du chemin pour l'étréble dur en longueurs de quatre pieds, varie de \$5.50 dans Mégantic, Lévis et la cité de Québec, jusqu'à \$8.00 dans Chicoutimi.

Dans toutes les régions mentionnées ci-dessus, sauf pour la région de Chicoutimi et du lac St-Jean, le prix auquel toute personne, à l'avenir, peut vendre les doses, de lignures ou autres bois de scierie, ne doit pas dépasser le prix légal le plus élevé auquel la même essence et la même qualité de bois de chauffage a été vendue à la même classe de clients durant la période du 1^{er} au 15 décembre dernier.

provinciale du Québec, rue Notre-Dame, en attendant sa comparution, en correctionnelle, sous l'accusation d'avoir transporté, vendu et distribué des narcotiques.

L'enquête fut faite par les agents Parent, Houle et Fraser, de l'escouade des narcotiques, sous la direction personnelle de l'agent Laurent-Michel Somers, de la Gendarmerie royale du Canada, aidés des agents Archer, Clements et Clare, de la réserve de la police fédérale, avec les sergents-détectives Shanahan et Pelletier, de l'escouade des narcotiques, de la Sûreté municipale de Montréal. Le présumé trafiquant fut appréhendé en son domicile, à St-Jacques.

M. Graham Spry arrive à Ottawa

M. Spry est l'adjoint de sir Stafford Cripps. Il est né à St. Thomas

OTTAWA, 26. (P.C.) — M. Graham Spry, qui se dit "garçon de bureau" de sir Stafford Cripps, est arrivé, hier soir, par avion, de New-York. C'est une visite d'intérêt personnel, a-t-il dit. Ancien journaliste, M. Spry est né à St-Thomas, Ont. Il est adjoint à sir Stafford depuis le 26 février dernier. Il a l'intention de passer quelques jours à Ottawa avec son épouse et son fils, Robin, âgé de 2 ans et demi. Robin est né à Toronto, alors que M. Spry était aux Indes et il ne connaissait pas encore son fils.

M. Spry dit en plaisantant qu'il est le premier homme à avoir fait le voyage de Nouvelle-Delhi à Ottawa par avion. Il admet, toutefois, avoir voyagé par train de Baltimore à New-York. Ne tenant pas à faire de déclaration sur la situation des Indes, M. Spry ajoute avoir discuté de ces problèmes avec lord Halifax, ambassadeur anglais aux États-Unis. M. Spry rappelle une entrevue avec le général Sir Claude Auchinleck, commandant en chef des troupes britanniques au Moyen-Orient. "Le général et moi, dit-il, avons parlé de fleurs".

Feux de forêt près de North Bay

Deux d'entre eux sont d'assez grande envergure. 20 hommes au travail

NORTH BAY, 26. (P.C.) — Plusieurs feux de forêt, dont deux assez considérables, ont éclaté dans la région forestière de North Bay, aujourd'hui.

Les deux feux les plus considérables sont dans le canton de Pedler, environ 20 milles à l'ouest de North Bay, près de la voie du Canadian National, et à la réserve indienne, à l'ouest d'ici. Les deux brûlent sur une assez grande étendue. Une vingtaine d'hommes ont été dépêchés sur les lieux.

D'autres feux de moindre importance ont menacé des édifices dans les cantons de Widdifield et de West Ferris, avant d'être maîtrisés. Un autre qui a éclaté près de Bonfield, vendredi, et qui a détruits les bâtiments d'une ferme a été maîtrisé à la fin de la même journée.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)
Températures minima et maxima, hier:
Mn. Mx. Mn. Mx.
Port Arth. 44 60 Toronto 53 71
Huntsville 53 85 Kingston 54 72
Par. Sound 55 81 Ottawa 49 71
London 46 82 Montréal 48 66

Pronostic pour les différentes régions climatiques du Canada:
Vallées du Haut St-Laurent et Vallées de l'Outaouais. — Beau chaud.
Région des Grands Lacs. — Partiellement nuageux; chaud.
Baie Georgienne. — Vents modérés; partiellement nuageux; chaud.

Les Nazis bombardent un hôpital à Malte

L'hôpital est touché durant trois raids successifs: 11 morts, nombreux blessés

Le Caire, 26. (P.A.) — Des avions allemands ont bombardé durant trois raids successifs, un hôpital clairement pavé du drapeau de la Croix Rouge, établi dans l'île de Malte; ils y ont fait pas moins de 11 morts et de nombreux blessés dont le nombre n'est pas encore déterminé.

Durant le premier raid, ils détruisirent la partie du toit portant une large croix rouge selon les règlements internationaux; six blessés furent tués et deux autres blessés de ce premier coup. Une croix rouge improvisée et retendue sur les autres baraques de l'hôpital fut détruite par l'ennemi lors du second raid. Un officier allemand blessé et hospitalisé dans le baraquement exprima son horreur et sa honte devant la conduite de ses camarades.

Au cours d'autres raids, un autre hôpital a été atteint, ainsi qu'un camp de prisonniers (allemands et italiens) qui avait été établi à proximité pour leur assurer un minimum de sécurité. Leur cuisine a été détruite. (On comprend d'après le communiqué que les bombardements sur ces deux hôpitaux se poursuivent encore, l'ennemi les ayant repérés volontairement n'en laissant rien intact.)

La garnison aérienne de Malte a répliqué aux raids allemands en bombardant un aérodrome ennemi à Comiso, en Sicile et d'un navire de ravitaillement ennemi qui se rendait en Afrique.

Les batteries antiaériennes de Malte ont abattu samedi 4 ennemis et en ont avarié 10 autres; les morts parmi la population civile sont considérables.

Beaverbrook critiqué

LONDRES, 26. (P.C.) — Le Sunday Times, journal conservateur anglais très influent, critique, aujourd'hui, dans un long article éditorial, le discours qu'a fait récemment lord Beaverbrook, pour demander aux Alliés de s'attaquer sans répit à l'Allemagne. En agissant comme il vient de le faire, ce journal se fait l'interprète d'un groupe important du peuple britannique qui est d'avis que l'on ne doit pas tenter d'envahir l'Europe tant que l'on n'aura pas toutes les armes, toutes les munitions et tous les soldats qu'il faudra pour s'emparer dans une aussi périlleuse aventure.

Disant du discours de lord Beaverbrook qu'il est, pour le moins, "malheureux", le journal ajoute que le ministre anglais n'a même pas rendu un service aux Alliés en leur demandant d'ouvrir un nouveau front en Europe.

On croit, ici, que le journal parle dans le sens que veut le ministère anglais de la guerre. On sait que celui-ci est d'avis que les nations unies ne sont pas, pour le moment, en état d'attaquer avec succès l'Europe occupée.

Mort d'un ancien professeur de M. Mackenzie King

HAMILTON, Ont., 26. (P.C.) — Lydia Ann Hamblay, maîtresse d'école qui eut comme élève, à l'âge de 10 ans, le petit Mackenzie King, futur premier ministre de son pays, est morte à l'hôpital, ici, aujourd'hui, à l'âge de 87 ans.

CAP-DE-LA-MADELEINE, 26. (P.C.) — Le sergent d'aviation S. Rogow, pilote-instructeur à l'école d'entraînement élémentaire de la R.C.A.F. au Cap-de-la-Madeleine, est mort ici aujourd'hui de blessures reçues hier quand son avion d'entraînement s'écrasa près de Mont-Darmel.

FILMS

JOUR NUIT 12 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DÉVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - ICI A LA PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

Troisième raid britannique sur Rostock; Skoda bombardé

Au cours d'une fin de semaine épique, la R.A.F. multiplie ses assauts, retourne en Prusse, en Tchécoslovaquie et atteint plusieurs objectifs en France occupée

LONDRES, 26. (P.A.) — Des vagues de bombardiers britanniques ont de nouveau pilonné les ruines encore fumantes de la ville de Rostock, base navale et centre aéronautique allemand, sur la Baltique.

Ce raid, le troisième consécutif sur la ville ennemie, eut lieu samedi soir et fut doublé d'un assaut très violent contre les célèbres usines Skoda, à Pilsen, en Tchécoslovaquie.

Plusieurs bombardiers britanniques ont aussi bombardé copieusement plusieurs objectifs industriels dans le sud de l'Allemagne et dans la France occupée. Cette fin de semaine est donc, à date, la plus formidable offensive continue qu'ait menée la R.A.F. contre l'ennemi.

Plusieurs canadiens ont participé au raid de samedi soir sur Rostock. Les Britanniques ont perdu en tout cinq bombardiers dans ces assauts; en revanche, ils ont abattu cinq bombardiers allemands au-dessus de l'Angleterre durant le même temps.

Dunkerque, Calais, le triage d'Haizebroeck et la gare St-Omer sont au nombre des objectifs visités par les R.A.F. en France occupée. De nombreux engagements aériens eurent lieu partout dans le ciel, entre les assaillants victorieux et les Nazis.

Les Allemands eux-mêmes ont mené samedi soir un raid extrêmement violent.

Délégation des E.-U. à Ottawa

Entretiens sur le système d'assurance employé au Canada. Visite à Montréal

OTTAWA, 26. (P.C.) — La Commission d'assurance-chômage a annoncé ce soir qu'une délégation de sept membres, cinq de l'Etat de New York et deux du comité de sécurité sociale de Washington, arriveront à Ottawa demain. Hôtes de la Commission d'assurance-chômage, les délégués discuteront des questions d'intérêt mutuel avec les membres de la Commission. Des rencontres auront lieu lundi, mardi et mercredi.

Les délégués s'intéressent particulièrement au système de timbres présentement en vigueur au Canada.

D'Ottawa la délégation américaine se rendra à Montréal où elle visitera le bureau de Montréal de la Commission d'assurance-chômage.

Optométriste opticiens

Specialties HARBOR 5544

LA GAZETTE DE LA VIE MUSEMENT DE VERRES

A. PHANEUF-A. MESSIER OPTOMETRISTES OPTICIENS

1747 St-Denis Montréal

A VENDRE

9 appartements bien meublés, maison chauffée, S'adresser à 4023 Ste-Catherine Est, Montréal.

PUNAISES

Coquerelles et les oeufs etc. EXTERMINATION Garantie en quelques heures. Meubles, etc., désinfectés dans nos usines.

CORPORATION PARA LTER F. CHARBONNIER, directeur-gérant

10 24519 Le soir DO 1019

Deux heures à NEW YORK

HORAIRE

Départ 8 a.m. Arr. 10.40 a.m.
Départ 1 p.m. Arr. 3.10 p.m.
Départ 5 p.m. Arr. 7.30 p.m.
Départ 8 p.m. Arr. 10.45 p.m.

Service de luxe en avions Douglas —arrêts à Burlington et Albany —connections directes pour Washington et pour toutes les villes principales aux États-Unis.

Pour renseignements additionnels, s'adresser à:

1409, rue Peel.

Tél: Plateau 2501

CANADIAN COLONIAL Airways

1409, rue Peel, Montréal, P.Q.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLÉ

QUESTIONS

1—Vous admirez sans doute fort les prophètes et les illuminés qui prétendent voir l'invisible et vous aspirez anxieusement au jour où chacun de nous pourra en faire autant, grâce aux instruments extrêmement puissants dont nous dotera la science d'ailleurs. Qu'avez-vous besoin d'attendre et de vous mettre martel en tête, alors que voir l'invisible est une chose que vous pouvez faire tous les jours? Mais oui, tous les jours, et il ne faut pour cela aucune machine mystérieuse. Je me chargerais pour ma part de le démontrer avec un bouchon de liège et une épingle, rien de plus. Comment procéderai-je?

2—Le vocabulaire militaire a de ces contradictions irresolubles, quel-quois, et si étranges qu'on se demande comment il se fait que l'expression fautive ne soit pas depuis longtemps corrigée. Le vocabulaire naval est d'ailleurs exactement dans le même cas. Même conservation intangible de mêmes insondables contradictions. Et vous avouerez qu'il en est de vraiment baroques!... Ainsi n'allez pas croire que les navires de guerre de première ligne (first-line battleships) sont en effet des navires de première ligne. C'est parce qu'ils le sont... qu'ils ne le sont pas... Qu'entendez-vous à ce jargon?

3—"Faute d'un point, dit le proverbe, Martin perdit son âne." Perdre son âne, pour un meunier qui n'en avait qu'un et s'en servait tous les jours, c'est certes un malheur; mais perdre la vie l'eût été bien plus. Or c'est ce qui arriva, dit-on, à quarante mille habitants de la Palestine, il y a de cela des siècles et des siècles, pour la même futile raison. Ils perdirent tous la vie faute d'un mot... que dis-je, moins encore, faute d'une seule lettre, faute d'un point qui en tenait lieu. Mais pourquoi donc les avoir tous tués pour cela? A quel capricieux et cruel personnage eurent-ils donc affaire?

(Voir réponses on page 5)

UN GRAND SPECTACLE

UNE GRANDE ÉTOILE

ETHEL SHUTTA

IC TOC

Faites comme moi! Une bonne bouteille de Cream Porter Champlain (étiquette rouge) ça vous remet d'aplomb.

Le "CREAM PORTER" CHAMPLAIN EST BON POUR VOUS

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Mlle Madeleine Saint-Pierre était à Ottawa, en fin de semaine, où elle a assisté au congrès des Ligues de la Jeunesse Féminine de Québec, de Sherbrooke, d'Ottawa et de Montréal. Pendant son séjour dans la capitale, Mlle Saint-Pierre a été l'invitée de Mlle Denise Quinnet.

Le mariage de Mlle Jeanne-Marie, fille de M. et de Mme J.-W. Déziel, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Jean Genest, fils de M. I. Genest, de Notre-Dame de Grâce, sera célébré, dans l'intimité, le samedi 16 mai, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce. Pas de faire-part.

On annonce les fiançailles de Mlle Marcelle Ethier, fille de l'honorable juge J.-A.-C. Ethier, décédé, et de Mme Ethier, avec M. Louis-Arthur Dulude, fils de M. et de Mme A. Dulude, de Montréal. Le mariage aura lieu à la mi-mai.

Le mariage de Mlle Annette Sauvée, fille de M. et de Mme Charles-P. Sauvée, avec M. Bernard Nantel, fils de M. J.-Bruno Nantel, C.R., et de Mme Nantel, d'Outremont, a été béni, par M. l'abbé J. Brennan, samedi matin, à neuf heures, en la chapelle de l'église Saint-Patrice, décorée de fleurs printanières. Pendant la messe, M. Adrien Lachance a exécuté un programme de chant. La mariée, accompagnée de son père, portait un ensemble, bleu firmament avec chapeau de paille de Milan assortie, des accessoires de même ton et des gantiers au corsage. Elle tenait un livre d'heures, souvenir de sa mère. M. Nantel était le témoin de son fils. M. Léon Béique, Paul Dandurand et Yvan Versailles plaçaient les invités.

Mme Sauvé, mère de la mariée, portait un ensemble marine, avec chapeau de paille marine et blanche, des accessoires marins, une parure de renards argentés et une touffe de roses à l'épaule. Mme Nantel, mère du marié, portait une robe de crêpe marine avec chapeau de même ton et bouquet de roses talsman.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception au Club Canadien où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Nantel partirent ensuite pour le Club Seignerville. Pour voyager, Mme Nantel portait un costume marine, avec chapeau de même nuance, des accessoires d'alligator, et un manteau de laine beige orné d'un col de renard blond.

Mlle Laura Saint-Laurent, de Compton, est actuellement à Québec l'invitée de l'honorable et de Mme Louis Saint-Laurent.

Réunions

Mmes C. Sarasin, Arthur Malo et Mlle Thérèse Outim présideront la réunion hebdomadaire de l'Oeuvre de la Soupe avec partie de cartes, mardi, le 28 avril, au Club Canadien, 438 rue Sherbrooke. Invitée d'honneur: Mme Pierre Fergues.

Messe à minuit durant la neuvaïne de réparation

Durant la neuvaïne solennelle de Réparation qui aura lieu du 2 au 10 mai, à la Chapelle de Marie Réparatrice, une messe sera célébrée à minuit, le jeudi 7 mai. Cette messe sera précédée de trois heures d'adoration et de réparation. De 11 h. à minuit, Mgr Léger, vicaire-général de Valleyfield, sera le prédicateur et il dira ensuite la messe.

Tous les fidèles sont invités à prendre part à cette neuvaïne dont le principal office aura lieu chaque soir à 8 h. alors que le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J., donnera le sermon de circonstance et le salut solennel sera ensuite chanté par les différentes chorales de la ville.

Les institutions qui désirent venir faire un pèlerinage sont priées de s'entendre avec la directrice et elles seront accueillies avec reconnaissance.

Démonstration culinaire

Mardi, le 28 avril, à 2 h. p.m., à l'Ecole Ménagère provinciale, 461 rue Sherbrooke, démonstration culinaire d'un souper de dimanche soir.

Coupe fraisaie; consommé estival; aspic de poulet; salade d'avocat; doigts de dames; charlotte russe à la rhubarbe.

Il est grand temps d'agir, dit Mme P.-F. Casgrain

La femme doit immédiatement s'intéresser à tous les problèmes de guerre

A l'occasion du congrès de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la région de Montréal, qui se tenait, hier, à l'hôtel Windsor, Mme Pierre-F. Casgrain était invitée à donner une causerie aux femmes qui accompagnaient les congressistes. Pendant que ces messieurs discutaient de leurs problèmes, Mme Casgrain donnait des conseils précieux aux dames, les incitant à user de toute leur influence pour le plus grand bien de la société.

Actuellement, dit-elle, des problèmes de toutes sortes se posent: le travail des femmes en temps de guerre en est un auquel nous devons toutes nous intéresser. Il y a tant à faire, que l'on consacre son temps aux œuvres auxiliaires ou que l'on soit à l'emploi des services de guerre proprement dits. Parlant ensuite de la condition morale des jeunes filles qui travaillent dans les usines de guerre, Mme Casgrain demande à celles qui font partie de l'élite de songer aux difficultés multiples que rencontrent leurs sœurs de la classe ouvrière.

Et notre système d'éducation, n'aurait-il pas quelques modifications avantageuses à recevoir? Oui, hélas! déclare la conférencière. Car il est déplorable de constater combien de Canadiens n'ont pas réussi dans une carrière ou dans une autre, faute d'instruction appropriée, de culture générale ou de qualifications particulières.

Tous nous savons qu'il faut améliorer le système éducatif dans notre pays et bien d'autres choses encore. Mais il ne faut pas que cela reste simplement en théorie. Il faut agir et, aujourd'hui ou jamais, selon le titre que Mme Casgrain avait donné à sa brève causerie.

Mme Henri Touchette avait présenté la conférencière, rappelant tout ce que les Canadiennes lui devaient, en ce qui concerne les droits que Mme Casgrain a su si bien revendiquer en leur nom. Mme Gérard Boudrias la remercia en l'assurant que les femmes étaient prêtes à lui donner leur entier concours, pour les œuvres sociales si nombreuses à notre époque.

Voulez-vous vos économies en sécurité, c'est vouloir du même fait la sécurité du pays.



D'un chic incontestable, ce fax en jersey blanc et gris. Le mouvement drapé rehausse la calotte unie. Modèle portée par Lupe Velas. (Photo RKO)

La Cuisine

Rouleau à la gelée

3-4 tasse de sucre; 3 oeufs; 1-2 c. à thé d'essence de citron; 1 tasse de farine; 1 c. à thé de crème de tartre; 1-2 c. à thé de soda; 1 c. à soupe d'eau chaude; Une pincée de sel.

Battez bien les oeufs, ajoutez le sucre et le sel et puis battez bien jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Tamisez la farine, la crème de tartre ensemble deux fois. Ajoutez au reste et battez longtemps, puis ajoutez le soda dissout dans l'eau chaude, puis l'essence de citron. Mettez dans un moule plat et laissez cuire 10 ou 15 minutes. Mettez sur une serviette, étendez de la gelée et roulez le gâteau.

Pain doré

1 oeuf légèrement battu; 1-4 cuillerée à thé sel; 5 tranches de pain; 1 tasse de lait doux; 2 cuillerées à soupe de sucre; de la graisse pour le grill.

Mélez ensemble le sel, le sucre et le lait à l'oeuf légèrement battu; trempez-y les tranches de pain et faites-les cuire sur une tôle bien graissée; faites brunir d'un côté, tournez et faites brunir de l'autre côté. Servez avec du sirop d'érable ou de la gelée. Elles font un bon dessert servies avec la compote aux fruits.

Loi sur le jeu sanctionnée à Toronto

Toronto, 26. (P.C.) — Le procureur-général G. D. Conant a annoncé aujourd'hui que la loi concernant le jeu et les maisons de paris, votée à la dernière session de la législature ontarienne a été proclamée en vigueur avec effet rétroactif jusqu'à lundi le 27 avril. Les règlements et les formules pour l'application de la loi ont été approuvés par un ordre en conseil. La loi est destinée à contribuer à la suppression des maisons de jeu par les polices provinciales et municipales.

Sergent-pilote porté disparu

OTTAWA, 26. (P.C.) — Le sergent-pilote B. E. Argue, d'Ottawa, a été porté disparu, à la suite d'opérations aériennes auxquelles il a participé, le 25 avril. C'est ce dont sa mère, Mme Mildred Argue, a été informée, aujourd'hui, dans un câble que lui a fait tenir le ministère anglais de l'air. Le jeune officier n'est âgé que de 20 ans.



M. Fernand Daigle et Mme Daigle (Yolande Gagnon) photographiés à l'issue de leur mariage célébré, samedi matin, en l'église Saint-Victor d'Outremont. Ils sont entourés des membres de leur cortège d'honneur: Mmes Monique et Thérèse Gagnon, demoiselles d'honneur, Mlle Madeleine Gagnon, dame d'honneur, et la petite Louise Gagnon, bouquetière, toutes quatre sœurs de la mariée. A gauche du marié, M. Jean Côté, garçon d'honneur, et M. Pierre-Paul Daigle et Claude Daigle qui agissent comme parrains. Mme Daigle est la fille de l'honorable et de Mme Wilfrid Gagnon, d'Outremont, et le marié, le fils de M. et de Mme Armand Daigle, de Laval-sur-le-Lac. (Photo CANADA)

La Couture Chez Soi Service des Patron

Panneaux amincissants

Patron No 9037

Si vous avez la taille un peu forte, madame, vous aimerez sans aucun doute cette robe d'après-midi à laquelle des panneaux amincissants confèrent beaucoup d'élégance. Le modèle est chic et peut convenir aussi bien pour l'été que pour le printemps. D'ailleurs les lignes princesses sont portées en toutes saisons. Et remarquez la façon dont on souligne le devant du corsage et les manchettes. Un biais dentelé ou un étroit volant d'organdi, sont tout indiqués. Vous pouvez tailler cette robe dans un beau crêpe de nuance pastel ou bien dans un tissu imprimé.

Le patron No 9037 se fait dans les grandeurs 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. La grandeur 36 demande 4 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur et 1 1/4 verge de biais dentelé ou de volant d'organdi.

Décès de la soeur de lord Beaverbrook

Mlle Anna Aitken ne vivait au Canada que depuis le début de la guerre

NEWCASTLE, N.-E., 26. (P.C.) — Mlle Anna Aitken, soeur de lord Beaverbrook, est décédée, samedi, à sa résidence. Elle était invalide depuis quelques années. Les funérailles auront lieu, ici, mardi après-midi. On ne croit pas que lord Beaverbrook, coordinateur du prêt-location aux Etats-Unis, puisse assister au service funéraire.

Trois autres frères lui survivent: M. J. M. Aitken, de Toronto; le docteur Arthur Aitken, de Lockport, N.-Y.; et M. A. A. Aitken, de Montréal; trois sœurs: Mme Douglas Ramsay, d'Edoos; Mme William Stikney, de Londres; et Mme Horatio Walker, de Victoria, C.-B.

Née en Ontario, Mlle Aitken, était la fille du révérend et de Mme William Aitken, décédés. Après la déclaration de la guerre, elle vint vivre au Canada avec ses deux nièces: Mme Eric Lloyd et Mme Thompson McLintock. Elle vivait auparavant en Angleterre.



Lord Athlone retourne à Ottawa

WINNIPEG, 26. (P.C.) — Le gouverneur général du Canada et la princesse Alice ont terminé, aujourd'hui, leur voyage dans l'ouest canadien. Avant de partir, de bonne heure, pour la capitale, Leurs Excellences ont assisté à un ralliement de la jeunesse de Winnipeg.

Parlant à plus de 3,600 jeunes étudiants, réunis en l'Auditorium, le gouverneur général leur a démontré l'importance de devenir des citoyens remarquables de ce grand et vaste pays. "Vous devez, a-t-il dit, être studieux et observateurs afin que, plus tard, vous puissiez prendre une part active aux affaires du monde".

Plus tôt dans la journée, la princesse Alice avait fait l'inspection d'une compagnie du Corps féminin de l'armée canadienne. Son Altesse leur déclara, à cette occasion, que leur mission était très difficile et qu'elles étaient des pionnières dans ce nouveau champ d'action.

La contribution des Polonais à notre effort de guerre

Ils veulent construire des planeurs pour l'aviation canadienne

OTTAWA, 26. (P.C.) — Les ingénieurs polonais exilés au Canada veulent protéger notre pays contre une invasion en ajoutant des planeurs à l'équipement de l'aviation canadienne, a annoncé, en fin de semaine, leur association. Elle a ajouté également que cent vingt ingénieurs polonais expérimentés et cinquante ouvriers sont dans notre pays.

Chacun d'eux est anxieux de faire profiter les alliés de leur expérience et de leurs connaissances, a dit M. Richard I. Herget, secrétaire général de l'Association. La majorité de ces techniciens, qui ont réussi à quitter la Pologne en dépit de la guerre, travaillent maintenant dans les usines d'aviation, dans l'industrie chimique et l'électricité. D'autres sont affectés à des travaux scientifiques.

M. Herget a précisé que les Polonais veulent dessiner, construire et diriger les planeurs. C'est leur contribution à l'effort de guerre canadien. Démontrant l'importance des planeurs, M. Herget a aussi dit qu'ils avaient servi à amener des troupes et des munitions en Grèce et sur l'île de Crète et que l'on s'en servait fréquemment contre les soldats britanniques en Libye.

Au Canada, des planeurs militaires pourraient être utilisés pour transporter des troupes sur les côtes en cas d'invasion. Ils pourraient transporter des mitrailleuses, des munitions, des aliments et de l'eau, aux concentrations de troupes. Ils serviraient également au transport de l'essence aux divisions motorisées. Un facteur important: ils peuvent atterrir dans la jungle et les marais où les avions ne peuvent descendre. Ils seraient donc utiles en Extrême-Orient contre les Japonais.

Selon M. Herget, un gros bombardier peut tirer trois planeurs. Dans chacun d'eux, on peut loger de 40 à 50 soldats entièrement équipés, un char de cinq tonnes ou un transporteur de mitrailleuses Bren. Leur construction est peu dispendieuse.

Les réunions

Mardi, le 29 avril, à 8 heures 30 du soir, 120 rue Laurier, le R.P. Paul-Eugène Trudel, O.F.M., commissaire provincial du Tiers-Ordre au Canada, donnera, sous les auspices du Cercle missionnaire, une conférence sur la Palestine avec projections. L'entrée est libre.

KANSAS CITY, 26. (P.A.) — Un bombardier bimoteur, ayant un équipage de cinq hommes, a fait une chute près d'ici aujourd'hui et a brûlé. Tous ses occupants ont perdu la vie.

Les pharmaciens vendront des timbres d'épargne de guerre

OTTAWA, 26. (P.C.) — On a demandé aux pharmaciens du Canada de devenir vendeurs officiels de timbres d'épargne de guerre. Cet enrôlement de marchands détaillants marque le premier pas dans la nouvelle voie qui suivra le Gouvernement pour augmenter la vente des timbres d'épargne de guerre au cours de l'année 1942. M. W. B. Tingle, directeur de la vente des timbres d'épargne pour le comité national sur les finances de guerre a lancé un appel aux pharmaciens.

ARBRES FRUITIERS
Assortiment complet de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, glandiers, noyers, etc. (liste).
Téléphone "Lancaster 4191"
W. H. PERRON & CIE
S. J. LAMOTHE, Prop.

Cartes d'affaires

General Machine Works Ltd.
414, rue St-Georges - LA 504
OUTILS ET MACHINES
Machines d'imprimerie et
Soudure à l'arc et à l'électrode
convoyeurs à journaux
SPECIALISTE: REPARATIONS
Propriétaire: L. Guilbault

Lavage de vitres
Hébergement: La Presse - La Patrie - Le Canada - Hôtel Windsor - La Prévoyance - La Sauvagerie - Edifice Versailles - Banque Canadienne Nat.
S. LAMOTHE, Prop.
CIE DE LAVAGE DE VITRES "EXCELOR" Eng.
429 St-Vincent, Harbour 2528

Vente d'équipement à des prix sans précédent — 500 Underwood — Longue période de garantie

CLAVIGRAPHES
Underwood Royal, Remington, réguliers et portatifs. Termes sur portatifs: \$1.70 constant et \$3.40 par mois. Calculatrice Marché à additionner Réparations Accessoires
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEU
entre les rues Vitré et Lapointe
BEAIR 2318 - Montréal
Ouvrez le samedi jusqu'à 8 h. p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou maillez ce coupon
NOM _____
ADRESSE _____

—Non chef.
—Vous ne devinez pas qu'au fond je leur fais dire ce que je veux? Merlin esquissa un geste vague, dont le but évident était de manifester son incompréhension.
L'inspecteur principal expliqua: —L'article que vous avez lu avant moi fait supposer que j'ai trouvé une piste que je vais suivre.
—Incontestablement.
—Eh bien! mon cher, c'est là qu'est le piège que je tends au coupable... si celui-ci existe.
—S'il existe?
—Oui, Merlin, car je puis bien vous l'avouer à vous je ne sais rien... et je ne suis aucune piste. En réalité, je piétine, oui, mon cher, je piétine. Je ne me souviens pas d'avoir eu à débrouiller affaire aussi simple en apparence et aussi compliquée en son essence.
Merlin opina de la tête. Comme Pandore, il était toujours de l'avant de son chef.
Rigaud reprit: —Oui, il faut sortir de cette impasse. Jusqu'à présent, nous ne possédons aucun élément qui nous permette de nous orienter. Je ne crois pas, pour les raisons que je vous ai exposées, à la complicité de Miss Davis et de Black.
—Ces deux affaires, selon vous, sont indépendantes?
(à suivre)

L'ÉTRANGE HÉRITAGE

Roman par Maurice BOUE et Paul RIVES

No 21 27 avril 1942 (suite)

En plaçant sur quatre colonnes, tous les organes de la presse parisienne annonçaient le mystérieux événement... Et les reporters s'en donnaient à cœur joie, d'inductions et de déductions les plus fantaisistes... Ils avaient même assigné la demeure de Mrs Rothemberg-Davis et celle-ci, pour échapper à la meute, avait dû se réfugier en province, chez des amis, dans le Midi, prétendaient-ils. "C'est une affaire exclusivement américaine", écrivait le "Paris-Sept-Heures". Et c'est dans les milieux "ou fréquemment certains membres, non les plus recommandables de la ditte colonie, que la police a agité ses recherches. Une descente à "eu lieu dans un établissement des "Champs-Élysées, dont on tient le "nom rigoureusement secret, mais "que nous pouvons, nous, indiquer "comme étant le Little Bar, dont "l'habituel tenancier, un nommé Casimir, a également disparu depuis "quelques jours".

—Je connais ce Casimir! fit Miss Clélia Turner... C'était un subalterne dévoué d'Axel Black... Mais alors, en-

chaina-t-elle, la police française aurait quelques indices qui ont échappé à nos services?

—Vous... vous avez... fait marcher nos services! Clélia!

Et sur un signe affirmatif de la jeune femme:

—Quelle imprudence! ma chère amie.

Un heurt discret à la porte du bureau coupa la parole à Mark-Brighton.

Un huissier se présenta, porteur d'une enveloppe jaune semblable à celle qu'il avait dénichée tout à l'heure et qui portait la terrible missive de Wilcox.

—Qui vous a remis cela? s'effraya le conseiller d'ambassade.

—Un individu qui a disparu aussitôt, dit l'employé en s'inclinant.

Rapidement, mais avec une ferveur visible, Mark-Brighton déchira le coin de l'enveloppe.

—De lui, de Wilcox! murmura-t-il indistinctement en tendant le papier quadrillé à Miss Clélia.

"Si vous n'arrêtez pas les agissements de mes anciens collègues dans "les quarante-huit heures, je ne donne "pas cher de votre situation, sinon "de votre peau".

L'Américaine lut tout haut, mais la voix blanche, la missive menaçante: —Il faut tout arrêter, Clélia! ordonna Mark-Brighton.

La jeune femme se leva, les jambes vacillantes, terrifiée pour de bon à son tour, par la mystérieuse puissance de Wilcox.

—Je vais donner des ordres! fit-elle.

Mais comme elle sortait du bureau de Mark-Brighton, elle se heurta à l'un des agents qu'elle avait alertés...

—Vous avez lu les journaux, Miss? interrogea ce dernier.

—Hé bien! fit Clélia qui pressentait un nouveau coup.

—La police française, les reporters français, ont vu juste. Le corps de Casimir a été retrouvé dans la cave du Little Bar, un couteau planté entre les épaules. La mort remonte à trois jours.

D'un violent effort de volonté, Miss Clélia se ressaisit:

—Parfait! fit-elle d'un air détaché... Mais cela ne nous intéresse plus. Mark-Brighton est d'avis que toutes nos recherches doivent cesser, non seulement sur la disparition de Miss Mary, mais sur les événements mystérieux qui paraissent avoir

quelque connexité avec cette disparition.

Et comme le subalterne se montrait ahuri de la volte-face:

—Une démarche du quai d'Orsay s'est produite pour obtenir cet effet de notre ambassade, expliqua l'Américaine.

L'homme s'inclina... et disparut.

Miss Clélia Turner que l'épouvante tenaillait de plus en plus, alla rendre compte à son complice du dernier acte de banditisme de Wilcox.

DEUXIÈME PARTIE

La disparition de Miss Davis

L'inspecteur Rigaud avait été un jour sur sa table de travail et lisait ce qui suit:

"L'étrange disparition de Miss Davis. — Nous avons relaté comment Miss Mary Davis, une des plus charmantes représentantes de la colonie américaine de Paris, avait disparu dans les circonstances particulièrement mystérieuses.

"Rappelons ce c'est mardi, vers 23 heures, que Mrs Davis, inquiète de l'absence prolongée de sa fille, qui avait quitté, dans l'après-midi, son domicile, rue Raynouard, à Passy, alerta la police.

"L'un des meilleurs limiers du Quai des Orfèvres, l'inspecteur principal Rigaud, entra aussitôt en campagne.

"Nous croyons savoir qu'il suit, pour l'instant, une piste sérieuse, qu'il s'efforce d'élucider. Il est établi d'une surprise.

"Miss Mary Davis, peu de temps avant sa disparition, avait été avisée que son oncle d'Amérique — il y en

a décidément encore! — lui léguait une fortune, estimée à plus de cent mille dollars, sous la condition expresse qu'elle n'épouserait pas un sujet américain.

"On se perd en conjectures sur les causes qui ont déterminé M. Jim Davis à inclure dans son testament cette clause pour le moins bizarre.

"Quoi qu'il en soit, de renseignements pris aux meilleures sources, il apparaît que la jeune fille se proposait d'unir son destin à celui d'un de ses compatriotes, le champion du monde d'automobile, M. Axel Black.

"Or, l'inspecteur Rigaud, au cours de ses investigations, a constaté que ce dernier, qui habitait rue Beausséjour, à Passy, a également disparu.

"On pourrait en conclure tout naturellement que les deux jeunes gens ont pris la fuite ensemble.

"Telle n'est pas l'opinion de la police, qui, pour des raisons spéciales, écarte l'hypothèse d'une fugue amoureuse.

"En effet, rien n'empêchait Miss Mary Davis de renoncer à l'héritage qui lui était déchu et d'épouser Axel Black, si tel était son bon plaisir.

"Ce n'est certes pas le fait de partir avec son compatriote qui eût rendu inefficace la clause du testament relative à l'interdiction de marier un Américain.

"D'autre part, les deux jeunes gens sont de l'avis de tous ceux qui les approchaient, d'une honorabilité, d'une correction absolue. Il est établi qu'ils avaient, comme beaucoup de leurs congénères, le souci le plus strict du respect des convenances.

"L'idée d'une fugue paraît, de ce fait, devoir être écartée.

"Reste l'hypothèse d'un gât-apens, dans lequel seraient tombés, ensemble ou séparément, Miss Mary Davis et M. Axel Black.

"Il semble que c'est dans ce sens que vont être aiguillées les recherches policières.

"Nul doute que M. Rigaud, l'as du Quai des Orfèvres, ne déchiffre dans peu de temps cette troublante énigme, qui, depuis le jour de la disparition de la jolie Américaine, intriguait et passionnait tout Paris."

—Et voilà, conclut Rigaud, en repoussant du coude le journal.

Il se leva pour se dégoûter, tira de son étui une cigarette, l'alluma et, les mains dans les poches, alla se planter devant son subordonné, l'inspecteur Merlin, qui l'avait écouté en silence.

—Que pensez-vous de cet article, chef? demanda celui-ci.

—Rien, Merlin... rien... si ce n'est que les journalistes, non satisfaits des quelques informations que je leur ai fournies, veulent me faire parler...

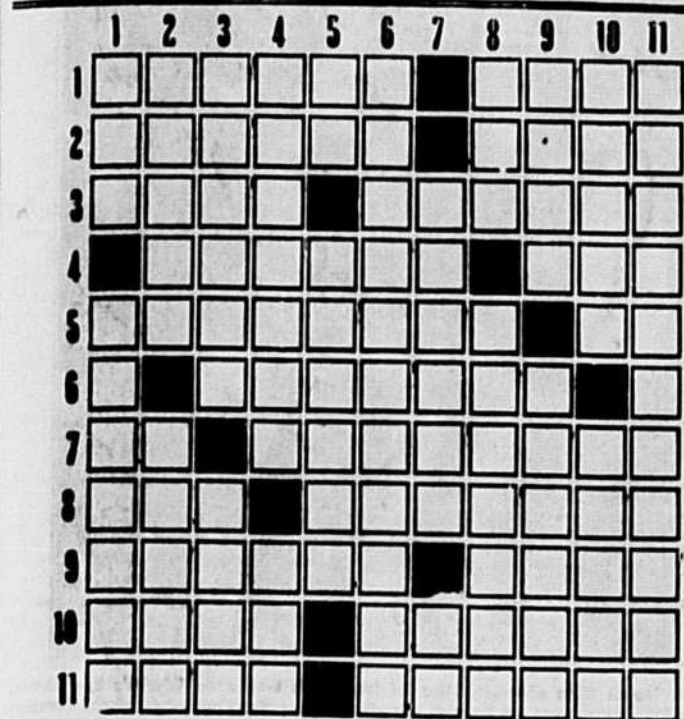
—C'est mon avis.

—Les éloges dont ils m'honorent sont trop excessifs pour ne pas me mettre en méfiance. Ces gens-là savent qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, et ils doublent la dose de sucre et de glu.

Merlin sourit. Il tenait son supérieur en grande estime et — fait rare — ne le jalouxait pas.

Rigaud prit un siège, et s'assit devant son compagnon, en disant: —Mais à malin, malin et demi. Vous me comprenez, mon ami?

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



HORIZONTALEMENT

- 1—Ville des Etats-Unis, (Ohio). — Pareils, semblables.
- 2—Pierres qui servent à l'armement.
- 3—Confond en un. — Action de taser.
- 4—Publier le texte d'un auteur. — Ouvrage de maçonnerie.
- 5—Arriver, agir avant. — Symbole chimique de l'aluminium.
- 6—Odeur, parfum.
- 7—Chemin de halage. — Disposant, par étages.
- 8—Ville du Pérou. — Chaume restant sur place après la moisson.
- 9—Sérénade des "Les Canaries". — Six plus un.
- 10—Orfèvre et trésorier de Clotaire II.
- 11—Guides. — Qui appartient au nez.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1 GOURMANDISE
2 ARGENT
3 BAIS
4 TALENT
5 INNE
6 COIMER
7 O ERG ET CE
8 NOS AAR SEM
9 NU ENDEVE I
10 ERAUSO EROS
11 LULER RAIS
12 REVE ASSIDE
13 TERMINALES

Grande assemblée de marchands

Plusieurs marchands de Drummondville se sont réunis vendredi soir.

Drummondville, 26. (Du correspondant du Canada). — Vendredi soir, au Manoir Drummond, une grande assemblée, réunissant une centaine de marchands de Drummondville, sous la présidence de M. Armand Saint-Pierre, MM. Caron et Dubuc étaient les conférenciers et ont renseigné les marchands sur les diverses ordonnances du gouvernement fédéral, ainsi que sur diverses questions d'un intérêt particulier.

A la fin de l'assemblée il y eut élection générale avec le résultat suivant: présidents honoraires: MM. Dr. Jos. Garon, maire, Armand Clouder, député aux Communes, Arthur Rajotte, député à Québec; président, M. Armand Saint-Pierre, réélu; 1er vice-président, M. Albert Madore; 2e vice-président, M. J.-Ernest Pinard; secrétaire, M. Maurice Sigouin; trésorier, M. Lucien Corriveau; directeur, MM. Roméo Adam, Honoré Melançon, L. Allard, Lucien Laroque, Alexandre Bouchard, Joseph Mercure, J.-Henri Tétréau, Abel Biron, Laurent Morel, J.-E. Grégoire, Jos. Bénére, Albert Milot, Armand Toupin, Ed. Plamondon, Gérard Dion, Alphonse Girard.

Le traitement par inhalation DUKE-FINGARD

Les médecins, dans presque toutes les parties du monde, ordonnent le traitement par inhalation Duke-Fingard pour les infections respiratoires, telles que la fièvre des foies, le catarrhe, les troubles nasaux, la sinusite, la bronchite, "BRONCHITE ASTHMA BRONCHITICIS" et les autres infections respiratoires.

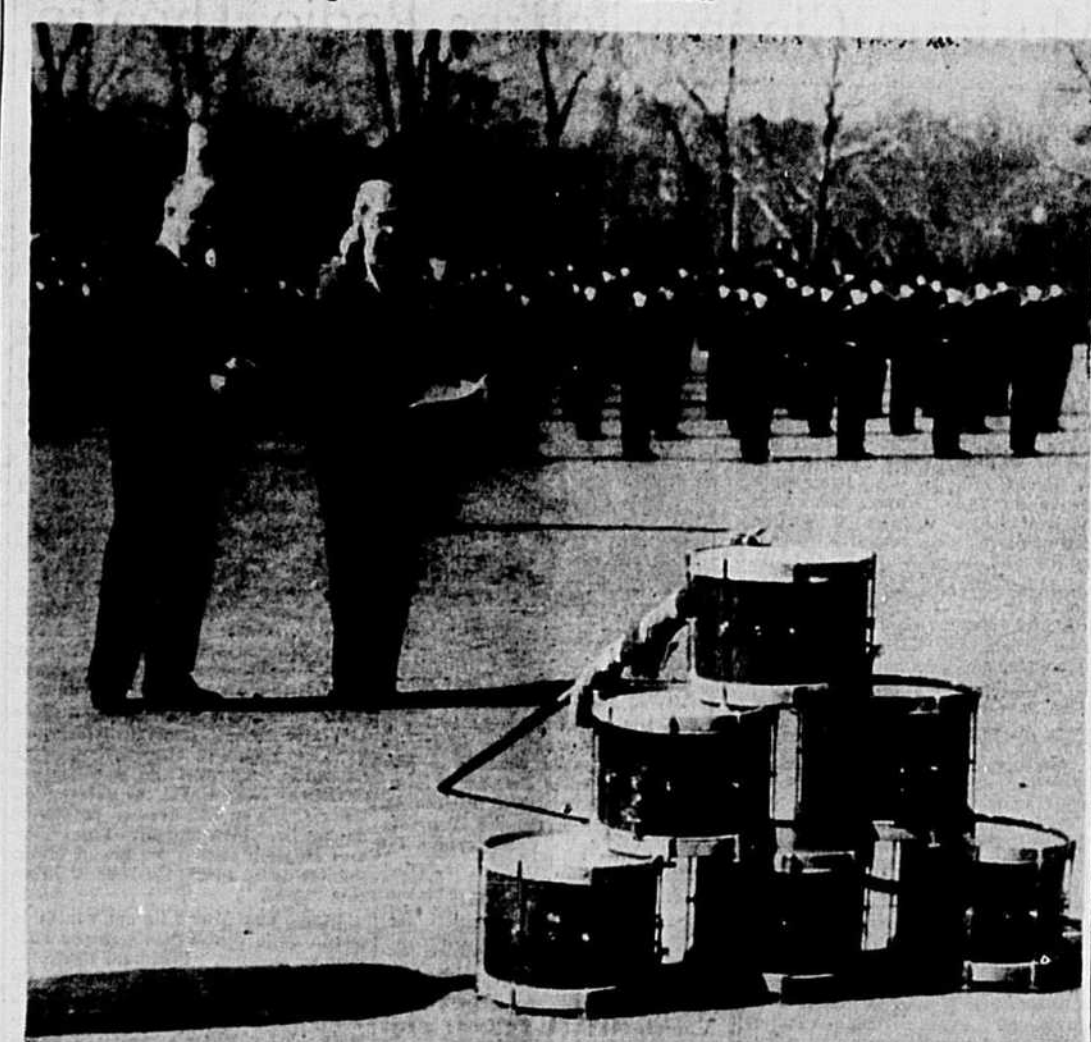
Depuis ma première visite dans la province de Québec, il y a un peu plus d'un an, plusieurs médecins ont ordonné notre traitement à leurs patients et, dans plusieurs cas, aux membres de leur famille et à leurs parents ou même pour eux-mêmes.

A ma première visite, ici, j'eus à m'occuper de cas traités dans d'autres pays et d'autres provinces du Canada. Je suis heureux de déclarer, maintenant, que beaucoup de personnes de la province de Québec, et même plusieurs de Montréal, qui souffraient auparavant d'infections respiratoires, ont essayé notre traitement chez elles, sous la surveillance de leurs médecins. Elles sont maintenant en santé et normales, libres de leurs anciennes maladies. Je puis ajouter que plusieurs de ces personnes avaient souffert durant une grande partie de leurs vies.

J'ai l'intention de demeurer à Montréal durant plusieurs autres mois et je serai heureux de donner des renseignements à tous ceux qui s'intéresseront à notre traitement. Je demeure à l'hôtel Berkeley, rue Sherbrooke ouest, téléphone MA. 7351. On peut aussi écrire à l'hôpital d'Inhalation Duke-Fingard, 323, rue Metcalfe, Ottawa, ou à 923, rue du Collège, Toronto.

Edward H. FINGARD

Bénédiction d'un drapeau à l'école du Plateau



Le lieutenant-colonel R. Girard, officier d'état-major au quartier général du district militaire no 4, a passé en revue, ces jours derniers, le corps de cadets de l'Ecole primaire supérieure du Plateau. Au cours de la cérémonie le major l'abbé J.-Charles Beaudin a béni un Union Jack qui avait été donné à l'Ecole du Plateau, l'an dernier, par l'ancien président de la Commission scolaire de Montréal, M. C.-E. Gravel. On reconnaît, de gauche à droite, M. N. Painchaud, professeur à l'Ecole du Plateau, et le major l'abbé J.-Charles Beaudin, béni le drapeau. (Photo CANADA)

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en page trois

1—Un bouchon de liège et une épingle, le tout de dimensions moyennes, comme on les trouve dans le commerce, cela ne vous semble pas suffisant pour démontrer que l'invisible peut être visible... vous êtes difficiles. Je me fais même fort de vous démontrer le contraire de ce que vous avancez, c'est-à-dire qu'à l'inverse, le visible peut devenir invisible. Enfoncez l'épingle dans le bouchon suffisamment pour qu'elle y tienne. Puis placez ce bouchon, épinglé en dessous, dans un bocal contenant de l'eau. Regardez alors par-dessus, mais en écartant un peu la ligne de votre regard de l'axe du bouchon. Vous ne devriez pas voir l'épingle, placée de l'autre côté du bouchon, par rapport à vous; et cependant, vous en apercevrez l'extrémité. Pourquoi cela? Mais parce que l'eau n'a pas une densité que l'air et que cette différence du milieu environnant explique la déviation du rayon lumineux. Vous pouvez ainsi aller jusqu'à un écartement de 41 degrés avec la verticale. Mais avec un liquide plus dense, cela changera.

2—Ces navires de guerre de première ligne, s'ils le sont sans l'être, peuvent-ils aussi ne pas l'être tout en l'étant?... Mais pourquoi pas?... Et d'abord il faudrait savoir ce qu'on entend, en langage de la marine, par l'expression de "première ligne". Elle peut fort bien posséder deux sens tout à fait distincts. Dans ce cas, l'expression n'est pas suffisante, elle fut abrogée pour une plus grande rapidité du discours et c'est cette abrogation qui a causé la confusion où nous sommes, nous terriens impénitents. Veut-on parler de premiers rangs, car ces vaisseaux combattent isolément ou par escadrons, sans garder aucun rang, afin précisément de forcer l'ennemi à disperser ses coups et de dérouter, sans cesse son tir. Ou est-ce la question de première ligne, en tant que puissance de déplacement? Alors ce sont des cuirassés, vaisseaux lents et très lourds.

3—Si graves que puissent être les crimes de l'homme envers la grammaire et la bonne diction, ils ne sont pas tels qu'il lui mériterait d'être tué sans pitié. D'ailleurs celui qui appliquera un châtiment si sévère mériterait tout simplement qu'on l'enferme au plus vite dans "petites maisons", au lieu d'honorer sa mémoire, comme il en fut dans le cas qui nous occupe présentement. Il s'agit ici de Jephthé, célébré dans la Sainte Ecriture comme l'un des chefs ou juges du peuple d'Israël. Le livre sacré vaux hautement ses exploits. C'est précisément le même homme qui faillit tuer sa fille en sacrifice au retour d'une de ses campagnes militaires. Mais ceci est une autre histoire... et ne doit pas faire préjuger de notre homme. Le peuple qui fut tué pour un mot était la tribu des Ephraïmites, qu'il combattait à l'épée. Une nuit, ceux-ci voulurent surprendre son camp. Ils avaient surpris le mot de passe. Mais Jephthé, qui avait remarqué un défaut de langage de ces gens, avait choisi le vocable shibboleth, qu'ils ne purent prononcer correctement, ce qui les fit reconnaître et tuer.

Un film sur la protection civile

Il sera montré à ceux qui visiteront l'exposition du C.P.C. à la fin de mai

Il y a quelques jours, aux quartiers généraux de la police de Montréal, la compagnie de téléphone Bell faisait passer un film édité par l'Ohio Bell Telephone Co. et l'Ohio State Civilian Defense Council.

Ce film intitulé "Prêt sur le front intérieur" (Ready on the Home Front) décrit d'une façon extrêmement vivante et avec des images saisissantes, ce qui a été fait dans l'Ohio, pour protéger les civils contre les raids ennemis.

Ce film sera montré au public montréalais lors de l'exposition qui doit avoir lieu à la fin de mai dans l'édifice Sun Life et nous laissons aux spectateurs le plaisir de juger par eux-mêmes des qualités de réalisation technique de ce film qui peut rivaliser avec les meilleurs adaptations d'Hollywood.

M. Laberge, appelons-le ainsi, a compris son devoir, il s'est enrôlé dans le C.P.C. il a fait son entraînement, il a appris à distinguer les avions ennemis, à connaître les signaux d'alarme et il s'est familiarisé avec les devoirs qu'il doit remplir en cas d'alerte.

Tout cela est fort bien et l'exemple de l'Ohio est déjà bien mis en pratique ici; la leçon qui se dégage du film est celle-ci: le principal devoir du garde-civile est d'instruire ses concitoyens, ceux qui habitent le même quartier que lui, sur les façons de se protéger.

Canadiens 100%, associés votre sort à celui du pays. Souscrivez aux Certificats d'épargne de guerre, c'est travailler au but commun: la victoire.

Grand succès de la récupération à Drummondville

52,000 livres de matériel ont été recueillies en quatre jours

DRUMMONDVILLE, 26. (Du correspondant du Canada). — La nouvelle campagne de récupération se poursuit avec beaucoup de succès à Drummondville. Mlle Marguerite Courchesne, secrétaire du Comité de récupération, nous informe aujourd'hui, qu'en quatre jours, 52,000 livres de matériel ont été recueillies dans 1,900 familles. Et le travail n'est pas terminé, car ceci ne comprend que la ville de Drummondville. La semaine prochaine la campagne se poursuivra dans les villages de St-Joseph, St-Pierre et St-Félix.

Les dirigeants de la Légion Canadienne qui se chargent de ce travail, sont enchantés de la coopération de nos gens.

Voici le détail des dons faits aux différents services de guerre depuis le mois de janvier dernier, alors que les membres de la Légion Canadienne prenaient la direction de notre campagne nationale: le 5 mars, un chèque de \$100 fut remis à l'Exécutif de la Société de la Croix-Rouge. Le 25 mars, les quartiers-généraux de la Légion Canadienne, à Montréal, ont reçu \$100, les services de guerre de l'Armée du Salut \$100. Le 17 avril, un chèque de \$100 fut adressé à la Navy League du Canada.

Le mois dernier, 140 livres de papier de plomb furent envoyées aux Services Nationaux de guerre, département du Comité National des réfugiés, que dirige Mme Cooke.

Mme J.-H. Poulin décédée samedi

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme J.-H. Poulin (née Maria Archambault) survenu samedi, à son domicile, 4454 rue Parthenais, à l'âge de 74 ans et 7 mois.

Elle laisse dans le deuil, ses fils: Lucien, Georges, d'Ottawa; Gaston, Henri, René et Paul Poulin, comptable-enchef de la cie France-Film; ses filles: Mme J.-Armand Lachapelle (Juliette), Mme J.-A. Bégin (Berthe) et Mlle Yvette Poulin; une sœur, Mme Albert Archambault et plusieurs petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Jos. Gougeon, 1557 est, rue Mont-Royal. Les funérailles auront lieu demain. Le service funéraire sera chanté à 8 heures, à l'église de l'Immaculée-Conception.

Nécrologie

ALLARD — A Montréal, le 22 avril 1942, à l'âge de 83 ans, est décédé Gilles, enfant bien-aimé de M. et Mme Marcel Allard, 2300 rue St-Dominique. L'inhumation eut lieu le 23 avril.

BARRY-LAFLEUR — A La Tuque, le 24 avril 1942, à l'âge de 1-1/2 an, est décédé Antoine Lafleur, enfant bien-aimé de M. et Mme Lafleur et de Mme Lafleur (Sophie Barry) autrout de M. et Mme Lafleur.

BEDARD — A Lachine, le 24 avril 1942, à l'âge de 70 ans, est décédé Mme Napoléon Bedard, née Alexina Cardinal. Funérailles ce matin à l'église des Ste-Annes à 8.30 hres.

BIBEAU — A Montréal, le 24 avril 1942, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Ida Bibeau, époux de Catherine Grandmont, demeurant à 226 Lepailleur. Funérailles ce matin à l'église St-François d'Assise à 9 heures.

CHARBONNEAU — A Montréal, à 1244 Sherbrooke Est, le 25 avril 1942, à l'âge de 79 ans, 9 mois, est décédé Mme Yve, E.-X. Charbonneau, née Rosanna Laporte. Avis des funérailles plus tard.

COUVILLE — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 22 avril, est décédé Mme veuve Joseph Couville, née Céline Dubé. La dépouille mortelle est exposée à Butler Funeral Home, 5126 St-Denis. Funérailles à l'église St-Denis.

DADDARIO — A Montréal, le 24 avril 1942, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Alfred Daddario, née Rosaria Pulitico demeurant à 2531 rue Hector. Funérailles ce matin à l'église St-Victor à 9 hres.

DECES

PIETTE — A Montréal, le 25 avril, 1942, à l'âge de 27 ans, est décédé Berthe Desrempes, épouse d'Omier Piette, épicière. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-B. Vallée, 1165, 6821 rue St-Hubert, à 8 heures, pour se rendre à la demeure de la défunte, 5807 de La Roche, où se fera un ralliement à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 heures 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le Bridge-Contrat

Pseudo-squeeze. (2)

Dans certaines situations, la technique du Déclarant de jouer une main peut paraître si naturelle qu'un défenseur croira qu'il est réellement placé dans une position de squeeze.

L'OPINION BRITANNIQUE

(Suite de la page 1)

Le côté Nord-Sud atteint un contrat de manche après qu'Est eut déclaré sa main fortement. Ouest entame du Roi de trèfle et continue la même couleur; Est gagne avec le Valet et retourne de l'As. Sur cette levée, Sud jette le 4 de carreau au lieu de couper. Ceci est fait pour créer l'impression qu'il se débarrasse d'une carte non-occupée afin d'amener par la suite une situation de squeeze possible.

Est change maintenant son attaque à cœur, et Sud, avant d'encasser sa longue suite d'atouts, encasse d'abord l'As de carreau du mort. Après le jeu des cœurs Est a raison de croire que Sud détient le 10 de carreau et un seul pique. Ne pouvant défaire ses deux honneurs à carreau sans perdre une levée, Est prit la chance de dégarnir son Roi de pique. Il croyait pouvoir être squeeze et eût bien fait en essayant de laisser croire à Sud que le Roi de pique pouvait bien être à la main de Ouest et l'induire à prendre une impasse au lieu de jouer l'As avec l'intention d'attraper le Roi singleton. C'est exactement cette situation que Sud recherchait et après avoir attrapé le Roi par le jeu de l'As de pique à la première demande, le Déclarant ne perdit aucune autre levée.

LA BATAILLE DE RUSSIE

L'avance des Russes, à l'est de Leningrad, sur le front de la Suir a été arrêtée. Cela est surtout dû au fait que le terrain est si mauvais, à cause du dégel, qu'on ne peut, pour le moment y livrer aucune opération importante. Dans l'ensemble la lutte ne consiste plus qu'en engagements locaux de peu d'importance.

Les Allemands, cependant, prétendent que leur 16e armée qui, disaient-ils, n'était pas encerclée dans la région de Staraya Russa vient d'être libérée. Rien, du côté russe, n'est encore venu confirmer cette prétention.

Les Allemands bombardent la région de Mourmansk. Ils perdent beaucoup d'avions de chasse. L'aviation russe déclare que l'ennemi accroît sans cesse la force de son aviation en extrême nord. Le dégel a momentanément mis fin aux hostilités sur l'isthme de Carélie.

L'Australie et les Etats-Unis

Parlant, en page éditoriale, du fait que c'est aujourd'hui la journée des Anzacs, le Times écrit que les Américains découvrent que les Australiens sont des gens qui leur ressemblent remarquablement. Canberra et Londres comprennent fort bien qu'il ne s'agit là que d'un compliment qui ne signifie pas du tout que les Etats-Unis désirent éloigner l'Australie de la Commonwealth des nations britanniques. La situation qu'on envisage est plutôt la suivante: l'Australie, grâce aux bonnes relations qu'elle entretient actuellement avec les Etats-Unis, peut servir à rapprocher encore l'empire des Etats-Unis, une tâche à laquelle le Canada se consacre depuis plusieurs années.

Il est profondément vrai que les Australiens et les Américains sont des hommes qui se ressemblent de près. Il en est ainsi des Hollandais. Il en est ainsi aussi des Chinois. Il y a, évidemment, de véritables différences entre eux mais il est une chose sur laquelle ils s'entendent tous, qu'ils désirent combattre et mourir pour les mêmes grandes causes.

Une fois que la Grande-Bretagne pourra de nouveau envoyer ses navires de guerre, ses avions et ses troupes dans la bataille d'Extrême-Orient, les liens qui unissent l'Australie à la Grande-Bretagne retrouveront leur ancienne vigueur. Déjà la marine militaire anglaise a ramené en Australie les forces impériales australiennes. Ce geste elle l'a posé non pas à la demande de l'Australie mais parce que Churchill a spontanément offert de renvoyer ces troupes dans leur pays menacé.

LA SUEDE PROTESTE

Le représentant du Times à Stockholm rapporte que le gouvernement suédois, ayant découvert que les navires norvégiens qui s'enfuient, récemment, de Gethenberg avaient été armés secrètement dans le port où ils étaient internés, afin de pouvoir se défendre contre les Allemands, a adressé à la Grande-Bretagne une vigoureuse note de protestation et a renvoyé dans son pays un représentant officiel de l'ambassade britannique, soupçonné d'avoir fait monter des mitrailleuses à bord des vaisseaux. La presse suédoise se plaint amèrement du fait que la Grande-Bretagne ait "abusé de la confiance" qu'on lui accordait. Les capitaines anglais de deux des navires, forcés de revenir à Gethenberg, ont été poursuivis devant les tribunaux. On les accuse d'avoir illégalement exporté des armes.

AV4
V332
AV6
1052
108632
10732
H94
RD75
RD8
ADV87
ARD10764
854
83

et qu'il n'en sortira qu'en forçant le D' à se tromper pour deviner juste.

TA-RAIS-SDU.

VOLEZ à QUÉBEC (80 MINUTES)

Service Aérien Quotidien

MONTREAL — TROIS-RIVIERES — QUÉBEC

Boeingcraft Bi-Moteur, Tout en Métal

CÉDEULE QUOTIDIENNE (dimanches exceptés)

Jeux de 10 minutes avec toutes les commodités d'air.

De haut en bas: 12:50 P.M. Dep. Montréal (Dorval) Arr. 1:50 P.M. 1:10 P.M. Arr. Trois-Rivières Dep. 2:10 P.M. (Cap de la Madeleine) Dep. 2:10 P.M. 1:20 P.M. Dep. Cap de la Madeleine Arr. 2:30 P.M. 1:50 P.M. Arr. Québec (Lorette) Arr. 2:50 P.M. Lorette) Dep. 4:30 P.M.

Taxis Spéciaux aller-retour des Aéroports

POSTE AÉRIENNE Passagers - Express

QUEBEC AIRWAYS

1010 Ed. Confédération Montréal Marquette 4231, ou Bureau de voyage le plus rapproché ou C.P.R.

Logez aux HÔTELS FORD

Pour CONFORT et ECONOMIE!

HÔTEL FORD MONTREAL

TAUX - par personne: de \$1.50 à \$2.50

PAS PLUS

HÔTEL FORD TORONTO

et à OTTAWA

Le LORD ELGIN

TAUX - par personne: de \$2.50 à \$3.50 PAS PLUS

POUR LE PLÉBISCITE LES POLLS SERONT OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE

Vous avez douze heures pour voter, mais vous vous sentirez plus à l'aise et vous éviterez la foule, si vous vous présentez au scrutin vers le milieu de l'avant-midi ou de l'après-midi.

Les ménages peuvent coopérer en votant à ces heures. Ceux qui travaillent ont droit légalement à un congé de deux heures pour voter.

Amenez vos voisins aux polls. Mais, avant tout, voyez à voter vous-même.

RENDEZ-VOUS AUX POLLS le 27 avril, entre 8h. du matin et 8h. du soir, heure avancée

Publié par ordre du Secrétaire d'Etat, Ottawa.

Au Tic Toc



Jean Caval, artiste canadien de la radio, que l'on a eu l'occasion d'entendre dans son programme "Long Distance Calling" diffusé sur le réseau de la N.B.C. viendra prochainement à Montréal. Il paraîtra dans une nouvelle revue, à compter du lundi, 4 mai, au Tic Toc.

A l'Impérial

A partir d'aujourd'hui, et pour quatre jours seulement, le principal film à l'affiche du cinéma Impérial sera "Johnny Eager" avec Robert Taylor et Lana Turner. Le film "The Lady Has Plans", passera en second.

KINGS ROW
ANN SHERIDAN
ROSE CUMMINGS
RONALD REAGAN
BETTY FIELD
deuxième semaine
LOEW'S

ABBOTT COSTELLO
Ride 'em Cowboy
DICK FORAN ANNE GWYNNE
JOHNNY MACK BROWN
THE MERRY MACS
ELLA FITZGERALD
THE HILTONS
THE SUGARBOY BAND
Palace

VICTOR MATURE
JEAN OAKIE
"SONG OF THE ISLANDS"
in technicolor
KID GLOVE KILLER
Capitol

WHAT'S COOKIN'
ANDREWS SISTERS
JAZZ PAIGE
GLORIA JEAN
LEO CARRILLO
CHARLES BUTTERWORTH
BILLIE BURKE
FRANKIE PANGBORN
AND HIS ORCHESTRA
WOODY HERMAN
AND HIS ORCHESTRA
"NORTH TO THE KLONDIKE"
A l'affiche
PRINCESS

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Le spectacle de Chez Maurice est un franc succès

Environ 400 personnes assistent à la réouverture de ce grand cabaret

Ce n'est pas sans raison que l'on avait prévu que la réouverture du cabaret Chez Maurice serait en quelque sorte une révélation. Les quelques quatre cents personnes qui ont été témoin, vendredi soir dernier, de l'événement annoncé ont pu se rendre compte de leurs propres yeux des améliorations effectuées à grands frais et de la haute tenue du spectacle.

On peut dire, en effet, que le cabaret Chez Maurice est plus que jamais un rendez-vous de grande classe où il fait bon passer, en agréable compagnie, quelques heures de détente franchement reposante des mille et un soucis de la vie quotidienne. On en a rafraîchi l'atmosphère. Son décor est reposant. On ne peut pas ne pas remarquer que les peintres à l'oeuvre pendant une semaine ont eu la touche heureuse. D'autant que le choix des nouvelles couleurs à l'honneur, moins sombres que les précédentes, égayent à souhait l'atmosphère. Le fait qu'on a aussi élevé et agrandi le plateau où se déroule le spectacle constitue une notable amélioration dont les habitués bénéficieront grandement puisque de partout, dans l'hémicycle où ils sont assis, ils peuvent voir sans le moindre inconvénient évoluer les artistes.

L'éclairage est parfaitement au point. Mais si les habitudes du populaire cabaret Chez Maurice sont manifestement enchantées des améliorations apportées, il ne se sent pas moins du spectacle même. M. Wilfrid Proulx, désireux de faire du cabaret Chez Maurice, dont il vient de se porter acquéreur, le rendez-vous par excellence, n'y est pas allé de main morte dans le choix des artistes. Le spectacle présente à deux reprises chaque soir groupe vingt-trois artistes, sans compter Harry Gelfand et les douze membres de son orchestre entraînant.

Tel qu'annoncé, la jolie Dixie Dunbar, sensationnelle étoile de la danse à la scène et à l'écran, aux Etats-Unis, en est à juste titre la vedette. Elle excelle dans différents danses à claquettes qui émerveillent les spectateurs par leur originalité. Elle est en outre douée d'une très belle voix dont elle sait tirer grand parti. Dixie Dunbar est aussi une agréable caudeuse. Dans une courte conversation, à la table des journalistes, elle s'est intéressée aux moindres détails de la

Au Gesu



Mlle JOSE FORGUES, à qui l'on a confié le rôle de Ellen Delahay dans la comédie bouffe "La Murraine de Charley", que les Voyageurs de Commerce offriront au public donateur à leur troisième Guignol des Colons, le 6, 7 et 8 mai prochains, à la salle du Gesu. Il suffit de signaler l'Frontenac 8540 pour qu'on passe cueillir les dons.

vie des Montréalais. Une fois le présent spectacle de Chez Maurice terminé, à la fin de la semaine prochaine, elle doit retourner à New-York.

Une grande partie du franc succès du spectacle revient aussi à Lester Cole et à ses six délicieuses Débutantes. Tous sept interprètent, individuellement et collectivement, les chansons les plus en vogue ainsi que de nombreux extraits de plusieurs comédies musicales qui ont valu des millions aux cinéastes de Hollywood. Ils donnent pour leur part un véritable festival de la chanson populaire.

Quant à Robert Neller qui a été classé par Edgar Bergen lui-même, nous rapporte-t-on, au nombre "des plus grands ventriloques qui soient", il est loin de faillir à la tâche. Les habitués du cabaret Chez Maurice peuvent le constater. Ils considèrent et entendent avec attention et amusement ce personnage énigmatique qu'est Robert Neller.

Au nombre des autres numéros au programme, on ne peut passer sous silence celui des sœurs Knight, "dansesuses Adagio", celui de Marcia et de Lillian, sans compter les apparitions des deux danseuses, toutes des Canadiennes.

Film en couleurs au cinéma Capitol

"Song of the Islands" a été conservé à l'affiche une deuxième semaine

Le film "Song of the Islands" a été retenu à l'affiche une deuxième semaine au cinéma Capitol. Les vedettes de cette charmante comédie musicale sont Betty Grable et Victor Mature. Le film a été tourné en technicolor et ce fut très avisé puisque l'action se déroule dans le décor enchanteur des îles du Pacifique.

Au milieu de paysages merveilleux une histoire d'amour, accompagnée de danses et de chansons, se déroule pour le plus grand plaisir du spectateur.

"Song of the Islands" est un film d'où l'intrigue est presque absente. C'est un film qui a été fait pour distraire la pensée des spectateurs, pour faire oublier pendant quelque temps les difficultés des temps présents.

Les premiers acteurs, Betty Grable et Victor Mature, sont très à leur aise dans des rôles qui leur conviennent à merveille. La part de comédie est confiée à Jack Oakie, ce vétéran du cinéma. Il s'en tire avec sa prestance habituelle. Mentionnons aussi Thomas Mitchell auquel son grand talent permet de se tirer facilement d'un rôle ingrat.

Quant aux décors ils ont toutes la poésie et la couleur du pays où l'action se déroule. Plusieurs chansons nouvelles sont chantées au cours du film : elle ne manquera pas d'être très populaire d'ici peu car leur entraînement leur confère un charme particulier. De plus, Betty Grable y interprète des danses indiennes, chose que ses admirateurs ne devraient pas manquer.

En somme, "Song of the Islands" raconte l'histoire toute simple de gens heureux et ce film parvient à ses fins : apporter diversion aux pensées sombres qui fourmillent chaque jour dans l'esprit de chaque citoyen.

Au Club musical et littéraire de Montréal

Mardi soir, 28 avril courant, à 9 heures, en l'hôtel Ritz Carlton, le Club musical et littéraire de Montréal donnera la onzième conférence-concert de sa neuvième saison artistique, 1941-1942.

L'hôte d'honneur et le conférencier, Me Félix Desrochers, bibliothécaire général du Parlement à Ottawa, a intitulé sa conférence : "Calixa Lavallée". M. Desrochers sera remercié par Me Charlemagne Rodier, C.R.

Les membres du Club auront aussi le plaisir d'entendre Lucyle Grenier, pianiste; Georgette-B. Turcotte, soprano, accompagnée au piano par Jocelyne Binette.

Cette conférence-concert sera présidée par le directeur du Club, monsieur Gérard Gamache. Seuls, les membres du Club sont admis. Tenue de ville.

L'horaire des spectacles

CAPITOL "Song of the Islands" 11 h. 25, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 10. "Kid Glove Killer" 10 h. 14, 12 h. 50, 2 h. 30, 4 h. 10, 8 h. 50.	PALACE "Ride 'em Cowboy" 11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 05.	PRINCESS "What's Cookin'" 11 h. 40, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 15. "North to the Klondike" 10 h. 20, 1 h. 30, 4 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55.	ST-DENIS "Les Bateliers de la Volga" 12 h. 30, 2 h. 30, 4 h. 24, 9 h. 55. "Jeanne" 1 h. 30, 5 h. 02, 8 h. 35.	LOEW'S "Kings Row" 10 h. 25, 1 h. 10, 2 h. 50, 6 h. 35, 9 h. 20.
---	--	---	--	---

Au programme de l'Esquive



Longue de seulement trois pieds, la chanteuse populaire Yvonne Moray, fait actuellement partie du spectacle de l'Esquive, où elle se partage les honneurs avec Paddy Cliff, un chanteur; Enters et Borgia, un couple de danseurs; et le nouvel arrivé, Herman Timberg, fils, un comédien de New-York. On parle souvent de Mlle Moray comme d'une "demi-chopine de joie".

LUNDI 27 AVRIL
l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF 7.29 Ouverture 7.30 NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Élévation mat. 8.30-Pot-pourri musical 8.55-NOUVELLES 9.00-Mus. et serv. 9.15-Quinze min. avec... 9.20-Programme mus.	9.57-NOUVELLES 10.00-Vie de famille 10.15-Chansonnette 10.30-La nuit maitre 10.45-C'est la vie 11.00-Grande sœur 11.15-Intermezzo 11.30-La jalousie troub. 11.45-Jeu de cartes 12.15-Quelques nouvelles ? 12.30-NOUVELLES BBC 1.10-Betty Boe II 1.25-Rue Principale	12.50-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Tante Lucie 1.30-Réveil rural 1.45-Mémoires de Rancourt 2.00-Programme mus. 2.15-Chansonnette 2.30-Réveil 2.45-Musique variée 2.55-NOUVELLES 3.10-Perpétua Family 3.35-Chiffes d'œuvre 4.15-Intermezzo 4.30-Programme mus.	4.45-Programme mus. 4.55-Orch. Lévy 5.00-Mary Martin 5.15-Vie et l'ado 5.30-Life can... 5.45-Musette 5.55-Against the Storm 6.15-Ma Perkins 6.30-Temper Family 6.45-Road of Life 6.55-NOUVELLES 7.00-NOUVELLES 7.15-Causette 7.30-Intermezzo 7.45-Programme mus.	7.55-Bibliothécaire 8.15-Femina 8.30-Beaux disques 8.45-La Marmite 8.55-C.F.P. de soir 9.00-Réveil de Toronto 9.15-NOUVELLES sport. 9.30-NOUVELLES 9.45-Lionel Parent 9.55-Intermezzo 10.00-Orch. Turner 10.15-NOUVELLES 10.30-NOUVELLES sport. 10.45-Poèmes symph. 10.55-NOUVELLES 11.00-NOUVELLES 11.15-NOUVELLES 11.30-NOUVELLES 11.45-NOUVELLES 11.55-NOUVELLES 12.00-Fin des émissions	7.45-M. Balthazar 8.00-Intermezzo 8.05-Sérénade pour cordes 8.20-S.V.P. 8.30-Réveil de Toronto 8.45-Le chant du monde 8.55-Orch. Waddington 9.10-Orch. Turner 9.25-NOUVELLES 9.40-Orch. Waddington 9.55-Orch. Turner 10.10-Programme mus. 10.25-NOUVELLES 10.40-Orch. Waddington 10.55-Orch. Turner 11.10-Programme mus. 11.25-NOUVELLES 11.40-Orch. Waddington 11.55-Orch. Turner 12.00-Fin des émissions
CBM 1.30 Ouverture du poste 1.35 NOUVELLES 8.00-Radio-journal 8.15-Prière 8.30-Correspond. d'Odette 9.00-NOUVELLES 9.15-Hank Lawson 9.30-Mélodie 9.45-Gene Archer	10.00-Programme mus. 10.15-Orch. Cugat 10.30-Mélodie String 10.45-Programme mus. 11.00-Opérette 11.15-Maitre de la... 11.30-Life and Love 11.45-Tante Lucie 12.00-NOUVELLES 12.15-La Barton 12.30-La ferme et ses... 12.45-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Mus. de soir	1.15-Happy Gang 1.45-Orch. Lévy 2.00-Mary Martin 2.15-Vie et l'ado 2.30-Life can... 2.45-Musette 2.55-Against the Storm 3.15-Ma Perkins 3.30-Temper Family 3.45-Road of Life 4.00-NOUVELLES 4.15-Causette 4.30-Intermezzo 4.45-Programme mus.	4.50-Beaux disques 5.00-Front Line Fam. 5.15-E.M. de soir 5.30-Orch. Fiedler 5.45-From London 6.00-Orch. Cable 6.15-Orch. Waddington 6.30-Orch. Turner 6.45-Programme mus. 6.55-NOUVELLES 7.10-Orch. Waddington 7.25-Orch. Turner 7.40-Programme mus. 7.55-Femina 8.10-Newbridge Family 8.25-Intermezzo 8.40-Programme mus.	8.15-Valse 8.30-La rue principale 8.45-Madeleine et Pierre 8.55-Beaux disques 9.10-Orch. Fiedler 9.25-Moi, j'ai dit ça ? 9.40-Intermezzo 9.55-Programme mus. 10.10-Orch. Waddington 10.25-Orch. Turner 10.40-Programme mus. 10.55-NOUVELLES 11.10-Orch. Waddington 11.25-Orch. Turner 11.40-Programme mus. 11.55-NOUVELLES 12.00-Fin des émissions	8.00-Amour de Titi-Joe 8.15-Troubadour 8.30-Quatuor vocal 8.45-Radio-Théâtre 8.55-Farm program 9.10-Vox Pop 9.25-Orch. Waddington 9.40-Orch. Turner 9.55-Programme mus. 10.10-NOUVELLES 10.25-Orch. Waddington 10.40-Orch. Turner 10.55-Programme mus. 11.10-NOUVELLES 11.25-Orch. Waddington 11.40-Orch. Turner 11.55-Programme mus. 12.00-Fin des émissions
CKAC 7.00 Ouverture 7.10 NOUVELLES 7.25-Quart d'heure de... 7.40-Pot-pourri musical 7.55-NOUVELLES 8.15-Mélodie 8.30-Quatuor vocal 8.45-Orch. Waddington 8.55-Orch. Turner 9.10-Programme mus. 9.25-NOUVELLES 9.40-Orch. Waddington 9.55-Orch. Turner 10.10-Programme mus. 10.25-NOUVELLES 10.40-Orch. Waddington 10.55-Orch. Turner 11.10-Programme mus. 11.25-NOUVELLES 11.40-Orch. Waddington 11.55-Orch. Turner 12.00-Fin des émissions	10.00-Programme mus. 10.15-Orch. Cugat 10.30-Mélodie String 10.45-Programme mus. 11.00-Opérette 11.15-Maitre de la... 11.30-Life and Love 11.45-Tante Lucie 12.00-NOUVELLES 12.15-La Barton 12.30-La ferme et ses... 12.45-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Mus. de soir	1.15-Happy Gang 1.45-Orch. Lévy 2.00-Mary Martin 2.15-Vie et l'ado 2.30-Life can... 2.45-Musette 2.55-Against the Storm 3.15-Ma Perkins 3.30-Temper Family 3.45-Road of Life 4.00-NOUVELLES 4.15-Causette 4.30-Intermezzo 4.45-Programme mus.	4.50-Beaux disques 5.00-Front Line Fam. 5.15-E.M. de soir 5.30-Orch. Fiedler 5.45-From London 6.00-Orch. Cable 6.15-Orch. Waddington 6.30-Orch. Turner 6.45-Programme mus. 6.55-NOUVELLES 7.10-Orch. Waddington 7.25-Orch. Turner 7.40-Programme mus. 7.55-Femina 8.10-Newbridge Family 8.25-Intermezzo 8.40-Programme mus.	8.15-Valse 8.30-La rue principale 8.45-Madeleine et Pierre 8.55-Beaux disques 9.10-Orch. Fiedler 9.25-Moi, j'ai dit ça ? 9.40-Intermezzo 9.55-Programme mus. 10.10-Orch. Waddington 10.25-Orch. Turner 10.40-Programme mus. 10.55-NOUVELLES 11.10-Orch. Waddington 11.25-Orch. Turner 11.40-Programme mus. 11.55-NOUVELLES 12.00-Fin des émissions	8.00-Amour de Titi-Joe 8.15-Troubadour 8.30-Quatuor vocal 8.45-Radio-Théâtre 8.55-Farm program 9.10-Vox Pop 9.25-Orch. Waddington 9.40-Orch. Turner 9.55-Programme mus. 10.10-NOUVELLES 10.25-Orch. Waddington 10.40-Orch. Turner 10.55-Programme mus. 11.10-NOUVELLES 11.25-Orch. Waddington 11.40-Orch. Turner 11.55-Programme mus. 12.00-Fin des émissions
CFCF 7.30-Orch. de danse 7.45-Orch. Hedi 7.55-NOUVELLES 8.10-NOUVELLES 8.15-Musette 8.30-Quatuor vocal 8.45-Orch. Waddington 8.55-Orch. Turner 9.10-Programme mus. 9.25-NOUVELLES 9.40-Orch. Waddington 9.55-Orch. Turner 10.10-Programme mus. 10.25-NOUVELLES 10.40-Orch. Waddington 10.55-Orch. Turner 11.10-Programme mus. 11.25-NOUVELLES 11.40-Orch. Waddington 11.55-Orch. Turner 12.00-Fin des émissions	10.00-Programme mus. 10.15-Orch. Cugat 10.30-Mélodie String 10.45-Programme mus. 11.00-Opérette 11.15-Maitre de la... 11.30-Life and Love 11.45-Tante Lucie 12.00-NOUVELLES 12.15-La Barton 12.30-La ferme et ses... 12.45-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Mus. de soir	1.15-Happy Gang 1.45-Orch. Lévy 2.00-Mary Martin 2.15-Vie et l'ado 2.30-Life can... 2.45-Musette 2.55-Against the Storm 3.15-Ma Perkins 3.30-Temper Family 3.45-Road of Life 4.00-NOUVELLES 4.15-Causette 4.30-Intermezzo 4.45-Programme mus.	4.50-Beaux disques 5.00-Front Line Fam. 5.15-E.M. de soir 5.30-Orch. Fiedler 5.45-From London 6.00-Orch. Cable 6.15-Orch. Waddington 6.30-Orch. Turner 6.45-Programme mus. 6.55-NOUVELLES 7.10-Orch. Waddington 7.25-Orch. Turner 7.40-Programme mus. 7.55-Femina 8.10-Newbridge Family 8.25-Intermezzo 8.40-Programme mus.	8.15-Valse 8.30-La rue principale 8.45-Madeleine et Pierre 8.55-Beaux disques 9.10-Orch. Fiedler 9.25-Moi, j'ai dit ça ? 9.40-Intermezzo 9.55-Programme mus. 10.10-Orch. Waddington 10.25-Orch. Turner 10.40-Programme mus. 10.55-NOUVELLES 11.10-Orch. Waddington 11.25-Orch. Turner 11.40-Programme mus. 11.55-NOUVELLES 12.00-Fin des émissions	8.00-Amour de Titi-Joe 8.15-Troubadour 8.30-Quatuor vocal 8.45-Radio-Théâtre 8.55-Farm program 9.10-Vox Pop 9.25-Orch. Waddington 9.40-Orch. Turner 9.55-Programme mus. 10.10-NOUVELLES 10.25-Orch. Waddington 10.40-Orch. Turner 10.55-Programme mus. 11.10-NOUVELLES 11.25-Orch. Waddington 11.40-Orch. Turner 11.55-Programme mus. 12.00-Fin des émissions
CHLP 8.55-Canada 9.00-Réveil-matin 9.15-Chansonnette 9.30-NOUVELLES 9.45-NOUVELLES 10.00-Duo de réve	10.00-Programme mus. 10.15-Orch. Cugat 10.30-Mélodie String 10.45-Programme mus. 11.00-Opérette 11.15-Maitre de la... 11.30-Life and Love 11.45-Tante Lucie 12.00-NOUVELLES 12.15-La Barton 12.30-La ferme et ses... 12.45-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Mus. de soir	1.15-Happy Gang 1.45-Orch. Lévy 2.00-Mary Martin 2.15-Vie et l'ado 2.30-Life can... 2.45-Musette 2.55-Against the Storm 3.15-Ma Perkins 3.30-Temper Family 3.45-Road of Life 4.00-NOUVELLES 4.15-Causette 4.30-Intermezzo 4.45-Programme mus.	4.50-Beaux disques 5.00-Front Line Fam. 5.15-E.M. de soir 5.30-Orch. Fiedler 5.45-From London 6.00-Orch. Cable 6.15-Orch. Waddington 6.30-Orch. Turner 6.45-Programme mus. 6.55-NOUVELLES 7.10-Orch. Waddington 7.25-Orch. Turner 7.40-Programme mus. 7.55-Femina 8.10-Newbridge Family 8.25-Intermezzo 8.40-Programme mus.	8.15-Valse 8.30-La rue principale 8.45-Madeleine et Pierre 8.55-Beaux disques 9.10-Orch. Fiedler 9.25-Moi, j'ai dit ça ? 9.40-Intermezzo 9.55-Programme mus. 10.10-Orch. Waddington 10.25-Orch. Turner 10.40-Programme mus. 10.55-NOUVELLES 11.10-Orch. Waddington 11.25-Orch. Turner 11.40-Programme mus. 11.55-NOUVELLES 12.00-Fin des émissions	8.00-Amour de Titi-Joe 8.15-Troubadour 8.30-Quatuor vocal 8.45-Radio-Théâtre 8.55-Farm program 9.10-Vox Pop 9.25-Orch. Waddington 9.40-Orch. Turner 9.55-Programme mus. 10.10-NOUVELLES 10.25-Orch. Waddington 10.40-Orch. Turner 10.55-Programme mus. 11.10-NOUVELLES 11.25-Orch. Waddington 11.40-Orch. Turner 11.55-Programme mus. 12.00-Fin des émissions

Au Forum



Les six jeunes filles photographiées ici forment la troupe du Eddythe's Sky Revue. Elles présenteront un numéro sensationnel lors de la visite du cirque Mamid. Morton, au Forum, du 9 au 16 mai.

TRIBUNE LIBRE

MISE AU POINT A PROPOS DE L'ORCHESTRE DES CONCERTS SYMPHONIQUES

Monsieur le Directeur,

Nous croyons qu'il est de notre devoir auprès du public et envers nos artistes confrères membres de l'Orchestre, de venir ici faire une mise au point, en ce qui concerne le déficit des Concerts Symphoniques, annoncé lors du dernier concert de la saison, le 24 mars dernier.

Les journaux, le pamphlet inséré dans le programme, et la présentation verbale de notre président des Concerts Symphoniques, laissent à l'auditeur un peu de confusion. Le déficit de \$2,500 qui avait pour cause une demande d'augmentation de salaire accordée aux musiciens, vu la cherté de la vie. Il ne faudrait pas que le public, les auditeurs du dernier concert, soient induits en erreur, croyant que les musiciens sont réellement responsables de ce solde; il est donc juste de laisser savoir nous aussi par la voix des quotidiens, que la petite augmentation demandée était amplement comblée par la vente des billets de saison, au taux de 10 p.c. de plus que les saisons précédentes, de même que par l'exemption des taxes d'amusement municipales et fédérales, dont bénéficient les Concerts Symphoniques.

Le Conseil de l'Orchestre

Deux beaux films au Saint-Denis

"Les Bateliers de la Volga" et "Jeanne" avec des artistes de renom

Un film qui présente une étude des us et coutumes des peuples lointains est toujours bien accueilli. Nous aimons connaître, pénétrer les habitudes particulières des contrées étrangères et leurs moeurs puisque nous enrichissons ainsi nos connaissances. C'est ce qu'on peut dire du film "Les Bateliers de la Volga" qui tient l'affiche au théâtre Saint-Denis cette semaine. C'est un film intéressant, captivant dont l'action se déroule sur la Volga, majestueux cours d'eau de l'ancien empire des tsars, au milieu des rudes bateliers qui peinent tout en chantant leurs chansons. Les magnifiques paysages russes que nous pouvons admirer au fur et à mesure que se déroule la pellicule laisseront un vif souvenir. Le film comporte une intéressante aventure amoureuse, dont Pierre Blanchard,

Véra Korène, Charles Vanel, tiennent les principaux rôles.

Le scénario est tragique. C'est l'histoire d'une femme qui dénonce au tribunal son mari qui a fait injustement incriminer un innocent. Cette jeune femme russe, épouse d'un colonel de l'armée des tsars, fait la rencontre d'un officier très courtisé pendant un voyage sur la Volga. Un soir de bataille militaire, l'officier s'aperçoit alors que cette belle femme est bien l'épouse de son colonel. Il sera dégradé et condamné à travaux forcés. Le coupable est son officier supérieur qui lui a volé un document important. Fatigué de peine au bague et fort de son innocence, il s'évade et s'engage parmi les bateliers de la Volga. C'est là qu'il sera reconnu innocent après bien des péripéties. La mort de son criminel dénonciateur lui vaudra le bonheur. C'est un film qui ne faut pas manquer. Le second film "Jeanne" est une histoire d'aventures amoureuses dont Gaby Morlay, André Luguet sont les vedettes.

CAFÉ St-Michel
présente cette semaine
"LAFF PARADE"
REVUE
Mettant en vedette
Johnny Gardner
Le célèbre bouffon américain
— et —
UN GROUPE D'ETOILES
DIRECTEMENT DU
VERITABLE HARLEM
DE NEW-YORK
LE MEILLEUR ET LE PLUS
GRAND SPECTACLE JAMAIS
DONNE AU ST-MICHEL
3 SPECTACLES — 3
CHAQUE SOIR
Hépas de première classe
770, rue de la Montagne
FI. 0598

Grandes Nouvelles!
HERMAN TIMBERG JR.
Premier comédien de
"HOLD ON TO YOUR HATS"
Succès du Broadway
A partir de **CE SOIR**
AU **Esquive**
LA 6700
POUR UN TEMPS LIMITE
— EN PLUS —
Numéro additionnel à la revue
régulière d'étoiles
PADDY CLIFF Chanteur de la N.B.C.
AU NOUVEAU
El Morocco
Le meilleur spectacle à Montréal
Au plus beau cabaret d'Amérique
LA CHAÎMANTE
FRANCES FAYE
CHANTEUSE DE GENRE ET PIANISTE SENSATIONNELLE
★ **LEE DIXON** étoile de la Warner Brothers Pictures ★
★ **JAY et LOU SELIER**, comédiens qui participèrent au "Ice Revue" de Sonja Henie ★
★ **JACK DENNY**, votre chef d'orchestre favori et SUZANNE ★
Dîner de luxe, \$1.50 — Aucuns frais de couvert
Représentation du dîner, 8 h. 20; représentation du souper 12 h. 20.
AU COEUR DU CANADA
1410 rue Metcalfe, près de S.-Catherine - Location, MA. 7729

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tiroir de bureau en "rupture" de camionnage

Procès typique où le défendeur est débouté d'une opposition à jugement par la Cour supérieure

Le 2 mai 1941 le major R. R. Jackson, avant de partir pour outremer priait M. N. H. Adams, camionneur de déménager son ameublement

Avis Légal

Avis aux créanciers de la première assemblée sur cessation

Avis est par les présentes donné que "JEANNE CHARTRON", autrefois Modiste de Chapeaux, demeurant au No 8400 rue Lajeunesse, Montréal, Qué., a fait cession de ses biens le 22ème jour d'avril, 1942, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ème jour de mai, 1942, à 10.00 heures de l'avant-midi, à la Chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, le 24ème jour d'avril 1942.

J. O. BONNIER, Gardien.

132 ouest, St-Jacques, HARBOR 0083.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffroy, C.R.
J. Alex Prud'homme, C.R.
C. Antoine Geoffroy, L.L.B.
Paul-S. Major, L.L.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffroy

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
Hon. F. PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

JACQUES PATENAUE
AVOCAT
Boulevard 1500 Ambroise - CH. 8630

GEORGES-F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

HYDE, AHERN & SMITH
Avocats, membres du Barreau
et sollicitateurs
112 ouest, rue Saint-Jacques
Gordon Hyde, C.R. Donald G. Markey
John G. Aherne, C.R. J. Richard Hyde
Paul S. Smith Claude Dubuc

W. F. MERCIER, B.A., L.L.B.
AVOCAT
Edifice "Métropole"
rue Notre-Dame est - Chambre 903
Téléphones:
Bureau: L.A. 8452 Domicile: AT. 4261

BLAIN & FAUTEUX
Avocats
Immeuble Transportation - Suite 324
132 OUEST, RUE ST-JACQUES
Joseph Blain, C.R. Gérard Fauteux, C.R.
A. Mathieu, C.R. J.-C. Dagenais, L.L.B.
MONTREAL

MARIER & DECARY
AVOCATS
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques,
HA. 2189*
ELPHÉE MARIER, C.R., M.P.
JACQUES DECARY, L.L.B.

**BERTRAND, PINARD
PIGEON & OZERE**
AVOCATS
Immeuble Insurance Exchange
276 ouest, rue St-Jacques
HA. 7291*
ERNEST BERTRAND, C.R., M.P.
ROCH PINARD, L.L.B.
MARCEL PIGEON, L.L.B.

EDOUARD TELLIER, C.R.
AVOCAT
Edifice Aldred, Ch. 1110
507 Place D'Armes HA. 4139

Les Lloyds ont gain de cause en Cour supérieure

L'hon. juge Joseph Archambault renvoie une saisie-arrest, représentant \$7,011, prise par Mlle Gabrielle Richard

Les dommages réclamés pour vêtements endommagés, objets perdus, perte de bénéfice découlant de la privation d'une automobile ne peuvent être compris dans les dommages mentionnés dans la clause "A" d'une police d'assurance émise par la compagnie Lloyds, de Londres, clause qui couvre les dommages résultant de blessures corporelles. Ces dommages doivent être plutôt compris parmi ceux mentionnés à la clause "B" de la même police, qui mentionne exclusivement les dommages à la propriété. Cette distinction, d'une importance considérable, a été faite samedi par l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, dans un jugement rendu pour le district de Richelieu, après audience à Sorel, et qui renvoie sans frais une saisie-arrest prise par la demanderesse Mlle Gabrielle Richard, entre les mains de la maison Lloyds, de Londres et de son représentant local, M. R.C. Stevenson.

Au procès M. Alphonse Patenaude, avocat de la compagnie Lloyds, la tierce-saisie, avait soumis au tribunal les motifs pour lesquels sa cliente ne devait pas être condamnée à payer un montant de \$7,011 à la demanderesse Mlle Richard. Le 30 juin 1941, Mlle Richard, de Saint-Joseph-du-Lac, avait obtenu un jugement lui accordant \$7,011 pour blessures subies lors d'une collision entre deux automobiles. Les défendeurs Moise Boyer et Léo Brière étaient condamnés à payer ce montant avec dépens. Plusieurs autres personnes, blessées au cours du même accident, avaient obtenu contre les deux défendeurs des indemnités se chiffrant à \$1,844.85.

Les deux défendeurs étaient Moise Boyer, propriétaire d'une des automobiles, assurées par les Lloyds, de Londres, au montant de \$5,000, quant aux dommages corporels causés à une seule personne et pour un montant de \$10,000 quant aux dommages de même nature causés à plusieurs personnes. A la suite de ce décret de la Cour supérieure Mlle Gabrielle Richard avait pris une saisie-arrest entre les mains des assureurs de M. Stevenson leur représentant local. Ce dernier dans sa déclaration alléguait ne rien devoir à la demanderesse parce que la responsabilité des assureurs était éteinte par ce paiement total de \$10,000 aux quatre autres demandeurs dans la même collision et que Lloyds avait déjà payé plus de \$11,000 en incluant la réclamation de Mlle Richard.

La demanderesse avait contesté cette déclaration de Stevenson en soutenant plus particulièrement que ce montant de \$10,000 qui garantissait les dommages corporels suivait la clause A de la police, avait servi à payer des dommages aux biens, alors que ces biens auraient dû être payés à même la somme de \$10,000 mentionnée à la clause "B" de la même police. D'après la demanderesse il serait resté entre les mains de la compagnie d'assurance une somme de \$387 qui aurait été prise illégalement sur la garantie de \$10,000.

Tout en admettant ces prétentions de la demanderesse au sujet de la division des dommages l'hon. juge Archambault, a fait remarquer dans son jugement que la somme de \$10,000 a été payée à la suite d'un arrangement entre les quatre victimes et les assureurs parce que le montant total des indemnités dépassait le montant de la garantie. De sorte qu'il y a eu une réduction des diverses indemnités et qu'il est impossible de dire si les dommages aux biens sont compris ou non dans cette somme de \$10,000.

Le tribunal ajoute que le jugement obtenu par Mlle Richard ne parle que de dommages découlant de blessures corporelles et qu'il est bien difficile pour elle de réclamer en vertu de la clause "B" qui prévoit une indemnité de \$10,000 pour dommages à la propriété d'autrui. Quant aux frais de la poursuite que la demanderesse avait voulu mettre au compte des Lloyds, le tribunal dit que celle-ci ne peut en être tenue responsable à l'égard de la demanderesse parce qu'elle n'a pas pris fait et cause pour son assureur Boyer comme dans le cas des quatre autres poursuites antérieures instituées par les quatre autres victimes. Dans ces poursuites les assureurs avaient soutenu que l'autre défendeur Léo Brière, au volant lors de la collision, n'était pas à ce moment là l'employé et le préposé de Boyer.

Gardien mort subitement dans un édifice de l'ouest

M. William Henry Ork, 63 ans, qui habitait 5829, avenue Coolbrook, a été trouvé mort, vers 3 heures, hier après-midi, dans un salon de coiffure sis dans un immeuble portant le numéro 1434 ouest, rue Ste-Catherine, où il était employé comme gardien de nuit. Le décès fut constaté par le Dr O'Brien, de l'édifice de l'ouest de l'Hôpital Général de Montréal, puis le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête. Il semble toutefois s'agir d'une mort purement naturelle. On croit que M. Ork se serait affaibli en faisant sa tournée. Le sergent Georges H. Jacques, du poste No 10, (rue Saint-Luc), fit les constatations d'usage avec les agents Emile Charlebois et Arthur Durocher, de Radio-Police.

David, Perrier, Brossard & Demers
AVOCATS ET PROCUREURS
Suite 905 - Immeuble Aldred
Hon. Athanase DAVID, C.R.
Hon. Hector PERRIER, C.R.
Roger BROSSARD, C.R.
Claude DEMERS, L.L.B.
Tél.: HARBOR 2144* - Montréal

OUIMET & NICOL
AVOCATS
Rogier Ouimet
Substitut du procureur général
Jean de C. Nicol
244, rue St-Jacques O.
Edifice Banque d'Epargne
Tél.: HA. 6286*

NOTAIRES
Tél.: MARQUETTE 8424
PAUL GAUTHIER
M.A.L.
NOTAIRE et COMMISSAIRE
84 ouest, rue Notre-Dame
Suite 44-45

ARCHITECTES
PERRAULT & GADBOIS
ARCHITECTES
JEAN JULIEN PERRAULT
B. ATEL. MONTREAL
EST. Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J.-R. GADBOIS
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
8700 Van Horne - AT. 0738 - Montréal

Cause prise en délibéré

La Cour supérieure saisie d'une cause où le défendeur a violé les règlements de la réglementation

L'hon. juge Louis Lorange déboute dans la cause de M. Adolphe Morel, qui poursuit M. J.-A. Beauséjour et son chauffeur M. Léopold Patenaude devant la Cour supérieure en dommages intérêts de \$145.70, la suite d'un accident automobile. La preuve a été faite à l'audience que le 12 novembre 1941 le demandeur sortait son automobile du garage Léger, content de s'en servir après certaines réparations, lorsqu'en arrivant à la rue Everette, n'ayant pas encore parcouru 500 pieds, il était frappé par le camion de Beauséjour, conduit par Patenaude.

Me Yves Pelletier, avocat du demandeur plaide que le défendeur était en faute pour ne pas avoir arrêté avant de traverser un boulevard occupé par la défense alléguant que le demandeur était en faute. Un agent de la demande jura que l'automobile avait été frappée à 15 pieds de l'intersection alors qu'un expert de la défense plaça cette distance à 42 pieds.

Deux gamins appelés à témoigner dirent au tribunal, qui leur demandait pourquoi ils avaient donné une mauvaise adresse, que leur habitude était de ne jamais donner un bon numéro à la police. (C. S. 205436)

Cour Supérieure
Division de Pratique
le 25 avril 1942
Président: L'honorable Juge Forest
Les jugements suivants furent rendus:
John Kaczmar contre Canadian National Railway and Canadian Railway Co., dem. en gar. et Wilfrid Richard, déf. en gar. Jugement accordant motion pour l'annulation de la demande en garantie, frais à suivre.
Dane Panny Krechmar contre Louis M. Collier et Bernard Bourdon et autre, tiers-saisie: Jugement accordant motion déclarant saisie-arrest tenante.
John R. Robb contre Albert Lajoie: Jugement accordant motion déclarant interrogatoire par confessions.
Iron Fireman Manufacturing Company of Canada contre Armin J. Gagnon: Jugement pour \$387.50 avec int. et dépens.
Roméo Papien contre Bernard Richard: Jugement pour \$125 avec int. et dépens et déclaration bonne et valable saisie-arrest en stipulation.
Dane Hermina Bonillard contre H. W. Connolly: Jugement pour \$110 avec int. et dépens.
Edouard Albert Pelletier contre J.-H. Gervais et G. Robb, tiers-saisie: Jugement déclarant saisie-arrest après jugement bonne, valable et tenante.
Atlas Thrift Plan Corporation Ltd contre Charles Christy et autres, déf. en gar., tiers-saisie: Jugement rayant le délégué, mise en cause: Jugement rayant le délégué.
Guy Lamotte et autres, contre H. Boulet: Jugement pour \$120 avec int. et dépens.
J.-Edouard Oulima et autres, contre Denis Tremblay et P. McQuig Ltd, tiers-saisie: Jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante.
La D. Towler contre U. Amoy: Jugement autorisant à entrer en justice.
R. Gibeault et autres contre J.-A. Mongeau et autres: Jugement autorisant examen médical avant départ.
Cité de Montréal et Renouveau des rues homologues avenue Victoria et rue Loyola, déf. en gar. contre la ville de Montréal, tiers-saisie: Jugement maintenant lignes homologues.
Dane Harriett Mary Marston et autres contre dame Dania McKenney: Jugement pour \$66.44 avec int. et dépens.
Laurent Mars contre Joseph Bission et Roland Bission: Jugement pour \$206.00 avec int. et dépens.
The London and Scottish Assurance Corporation contre Jack Antypkiw: Jugement pour \$100 avec int. et dépens.
J.-L. St-Jacques contre A. Blais: Jugement pour \$112.50 avec int. et dépens.
L'Association des Architectes de la Province de Québec contre Francis Péloulet: Jugement rayant le délégué.
Zaira Asselme contre Enrico Terzi: Jugement pour \$100 avec int. et dépens.
L'Association des Architectes de la Province de Québec contre Francis Péloulet: Jugement rayant le délégué.
Lacombé contre St-Pierre: Jugement déclarant le demandeur propriétaire des effets saisis, avec dépens contre le défendeur.
J.-L. Alph. Major contre Dan Lencz et George Chouinard: Jugement accordant motion pour examen avant plaider, frais à suivre.
Paul Hertz contre Jean Gagnon, National Co. et Canadian National Ry Co., dem. en gar. et Wilfrid Richard, déf. en gar.: Jugement accordant motion pour l'annulation de la demande en gar., frais à suivre.

Nominations et promotions au Canadien Pacifique

On fait plusieurs changements aux services aériens de cette compagnie

M. C. R. Troup, surveillant général des écoles d'aviation, annonce de nombreux changements dans les écoles d'observateurs et d'entraîneurs, organisées en marge du Plan d'entraînement du Commonwealth britannique et placées sous la juridiction de la Canadian Pacific Airlines.

M. W. Woollett, ancien gérant général de la Dominion Skyways Limited (Entraînement), de Malton, Ont., est nommé gérant général de la Dominion Skyways Limited (Observateurs), et il aura ses bureaux à St-Jean, Québec.

M. W. L. Resseguier, chef pilote de la Dominion Skyways Limited (Observateurs), est promu au poste de chef des services de cette filiale de la compagnie et aura ses bureaux à l'Ecole d'observateurs No 9 à St-Jean.

M. J. A. Munroe, ancien assistant trésorier de la Dominion Skyways Limited (Entraînement), a été promu au poste d'assistant surveillant général des écoles à Montréal.

Cet article 14, de la loi collective du Travail

La Cour supérieure décrète qu'il s'applique tout particulièrement aux sous-entrepreneurs ou sous-traitants

Dans un jugement élaboré l'hon. juge Louis Lorange, de la Cour supérieure vient de condamner MM. Joseph Girouard et Patrice Lorange, deux entrepreneurs en construction à payer au Comité conjoint des Métiers de la Construction de Montréal la somme de \$147.80, représentant les arriérés de salaire dus à deux de leurs employés, le tout avec dépens, puis condamne en plus Girouard seul, à payer une somme de \$29.56 à titre de dommages liquidés, le tout avec dépens.

Les défendeurs avaient prétendu à l'audience que la loi collective du Travail ne s'appliquait qu'aux employeurs professionnels, mais le tribunal élimine ce point de droit et expose:

"Il a été soutenu par la défense, avec force et habileté que, seul l'employeur professionnel, devenu entrepreneur principal peut être tenu solidairement responsable avec le sous-entrepreneur, ou sous-traitant, avec qui il a contracté, du paiement du salaire fixé par le décret, parce que les termes de sous-entrepreneur ou sous-traitant, employés par le législateur, présupposent l'existence d'un entrepreneur principal ou traitant principal et que le défendeur Lorange, bien qu'étant un employeur professionnel à l'égard de ses salariés, n'était pas un entrepreneur principal quant à l'autre défendeur et à ses salariés; qu'il n'était qu'un constructeur construit pour lui-même et, comme tel, n'était pas lié par cet article 14 de la loi des conventions collectives de travail.

"Quelle interprétation doit-il être donnée à cet article 14? Il s'agit de rechercher l'intention qu'a eu le législateur en adoptant pareille législation. Il est reconnu que, tout en sauvegardant les intérêts des patrons, le législateur, en passant cette loi a eu en vue la protection des ouvriers en général, en leur assurant un salaire raisonnable et en leur fournissant le soutien de leur famille. A cette fin, l'autorité législative a permis aux patrons et syndicats d'ouvriers de débattre entre eux les conditions et les prix du travail et d'en venir à une approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, devient obligatoire et s'applique à tous les contrats individuels de travail, qui se rapportent aux métiers et à l'industrie visée par la convention.

"En édictant l'article 14 de cette loi, le législateur avait donc en vue, en particulier, la protection de tous les ouvriers salariés employés dans l'industrie du bâtiment, et c'est à dessein qu'il s'est servi, dans ledit article 14, du terme "employeur professionnel" qu'il a défini à l'article 1, sous-paragraphe 3: "un employeur qui habituellement a son emploi des salariés pour un genre de travail qui fait l'objet d'une convention". Cette définition est large et comprend évidemment tous ceux engagés dans l'industrie du bâtiment, employeurs des salariés, savoir les constructeurs en général, les entrepreneurs et les sous-entrepreneurs.

"Nombreux sont ceux engagés dans l'industrie du bâtiment de la manière que l'est le défendeur Lorange, (entrepreneur-peintre), entreprenant pour eux-mêmes la construction d'un édifice, dans le but de le revendre avec bénéfices, opérant exactement de la même manière que l'entrepreneur général, en faisant eux-mêmes avec leurs salariés, une partie des travaux et faisant faire les autres parties, par contrat à forfait ou autrement, par des sous-entrepreneurs ou sous-traitants.

"Peut-il être raisonnablement soutenu qu'en employant le terme sous-entrepreneur ou sous-traitant, dans l'article 14, le législateur a eu en vue de dispenser les constructeurs de la responsabilité édictée et de laisser sans protection tous les employés salariés de leurs sous-traitants? La Cour ne le croit pas et elle est d'avis que ce sont précisément ceux-là que le législateur a voulu atteindre en se servant du terme générique employeur professionnel et qu, par l'expression sous-traitant ou sous-entrepreneur il a voulu référer à l'entrepreneur spécialisé dans une partie des travaux de la construction. J. Delvaux, auteur renommé sur les droits et obligations des entrepreneurs, cite également explicitement par le défendeur à la page 251, de son traité, reconnu que ces entrepreneurs spécialisés sont habituellement dénommés sous-traitants. Il est donc logique de conclure que c'est là le sens qu'il entendu pour donner le législateur en édictant cet article 14.

Le défendeur Joseph Girouard, un entrepreneur-peintre avait passé un contrat à forfait avec le défendeur Joseph Lorange pour la main-d'œuvre et tout le matériel nécessaire pour le peinture et la décoration d'immeubles en construction.

Me Roger Brossard, c.r., représentait le comité conjoint des Métiers de la Construction. (C. S. 205660)

Blessé et soulagé d'une somme de \$700
M. Elphège Labelle, 45 ans, 1821, rue Wellington, gérant d'une taverne de cette ville, a été victime des apaches, vers 1 h. hier matin. Il relate au lieutenant Lawrence Nolan, du poste No 9, (à la Pointe-St-Charles), qu'il avait été attaqué par deux individus, au moment où il passait rue Charron, près de la rue Wellington. Un des intrus lui tint les mains et le blessa à coups de poing, pendant que son complice le soulagait d'une somme de \$700 qu'il avait dans ses goussets. M. Labelle, qui souffrait de blessures au visage, fut pansé à l'édifice de l'ouest de l'Hôpital Général de Montréal, après avoir été transporté d'urgence dans cette institution, par les agents W. Lawton et R. Bastien, de Radio-Police. La Sûreté municipale fut alertée.

EATON

Venez sans plus tarder essayer le nouvel appareil DURATRON

Léger, compact et d'une efficacité remarquable. Profitez de notre service d'audiométrie (examen scientifique de l'ouïe) sans engagement.

Démonstration tous les jours de 10 à 6 h. 30. Conditions du Plan Budgetaire, si désiré. Au deuxième, près des ascenseurs, en arrière

La Société St-Jean-Baptiste
Directives du Conseil général
le dimanche 3 mai.
Organisation par chaque section d'une délégation nombreuse à l'Heure solennelle de réparation qui aura lieu le dimanche 3 mai, à 8 h. du soir précises, à la chapelle de Marie-Reparatrice, 1025, avenue du Mont-Royal ouest, à Outremont. Prédicateur: R. P. Fortunat Laurendeau, S.J.

1. Heure solennelle de réparation le dimanche 3 mai.
2. Transport au Monument national, 1182, rue Saint-Laurent, des livres, revues et brochures recueillis par les sections pendant la Semaine du livre français.
3. Soirée artistique et musicale du 11 mai, au Monument national.
Chaque section de la Société doit faire connaître au plus tôt au Comité des loisirs du Conseil général le nom de l'artiste qui la représentera à cette occasion.
La répétition générale fixée d'abord au 27 avril est renvoyée au lundi 4 mai.
Faire rapport sans retard au Secrétaire général à propos de la vente des billets de cette soirée. Téléphone: Plateau 1131.
4. Journée de la Saint-Jean le samedi 20 juin. M. Rodolphe Dagenais, directeur général de cette collecte publique, invite les sections à former immédiatement leurs équipes d'auxiliaires en vue de cette Journée.
5. Préparation des manifestations de la Saint-Jean-Baptiste pour le 22, le 23 et le 24 juin prochain.
6. Participation aux fêtes du IIIe centenaire de Ville-Marie les 17 et 18 mai prochains.
Réunions de la semaine
Le lundi 27 avril
Iberville — Réunion hebdomadaire à la salle du foyer, 532, rue Vinet.
Saint-Arsène — Séance bimensuelle à 8 h. 15, à la salle Vallée, 6821, rue Saint-Hubert.
Le mardi 28 avril
Saint-Anges de Lachine — Assemblée à 8 h. 30, à la salle paroissiale, rue Saint-Louis.
Le dimanche 3 mai
A la chapelle de Marie-Reparatrice — 1025, avenue du Mont-Royal ouest, à Outremont, le dimanche 3 mai, à 8 h. du soir, il y aura l'Heure solennelle de réparation. Tous les membres du Conseil général, des comités régionaux et des sections paroissiales sont cordialement invités. Le prédicateur sera le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J. Chaque section organise une nombreuse délégation à cette occasion.

Cours publics
Les cours publics gratuits organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, avec la collaboration du Secrétariat provincial et de la Ligue d'Action nationale, ont lieu au Monument national, 1182, rue Saint-Laurent.
Voici l'horaire des cours de cette semaine.
Lundi et mercredi: Cours d'académie et de chant par M. José Delaquerrière; Salle 30, à 7 h. 45 du soir.
Jeudi: Cours d'alimentation rationnelle par Mlle Michèle Gosselin; à 8 h. et à 9 h. (deux cours), salle 11.

La livraison des commandes de moins d'un dollar
M. E.-C. Burton apporte quelques précisions à ce sujet
Les cultivateurs et les marchands ambulants de thés, cafés, médicaments, etc., qui ne possèdent pas d'établissement de détail, conservent le droit de livrer les commandes de moins d'un dollar à leurs clients. L'administrateur du détail, M. E. G. Burton, fait cette précision dans les nouveaux éclaircissements qu'il vient d'apporter à l'ordonnance 120 de la commission des prix et du commerce de temps de guerre.

De même, dit M. Burton, les boulangeries-pâtisseries et les charcuteries de quartier peuvent livrer pour moins d'un dollar de produits de leur industrie à leurs clients ordinaires, même si ceux-ci ont l'habitude de commander au besoin par téléphone.

Toutes les livraisons de combustibles, bois, charbon, kérosène, charbon de bois, etc. sont également exemptes de l'ordonnance. De même celles d'objets trop lourds ou trop encombrants pour que l'acheteur les transporte lui-même, par exemple, la glace, le ciment, les pommes de terre, les poubelles, etc.

Les restaurateurs qui ont une clientèle établie dans les édifices à bureaux et les manufactures, pour la vente des eaux gazeuses, bonbons et tabacs, peuvent continuer à livrer à

Quelques conseils du C.P.C. local

Tous les citoyens sont directement intéressés à protéger leurs demeures

Quel est le rôle du garde civique? Dire à ses concitoyens que la maison qu'ils habitent, c'est leur bien, leur foyer et qu'ils sont les premiers intéressés à ce que l'ennemi ne la brûle pas. Quelles sont les précautions à prendre pour éviter ce malheur, autant que faire se peut?
1.—Dégager le grenier et en retirer tout ce qui serait de nature à alimenter un incendie. C'est une précaution élémentaire, qui vaut même en temps de paix. Combien en accumulent-on dans les greniers de ces objets qui sont inutiles et souvent très inflammables?
2.—Apprendre comment maîtriser un début d'incendie allumé par une bougie. C'est une technique qu'il faut connaître. Il se donne à Montréal des démonstrations publiques sur la manière d'éteindre les bombes incendiaires. Il faut assister à ces démonstrations et en tirer profit.
3.—Savoir comment pratiquer l'obscuration complète et rapide de sa demeure. Ce soin est laissé aux bonnes maîtresses de maison, qui sauront, avec l'habileté qu'on leur connaît, obscurcir leur demeure avec élégance et goût.

AVIS
L'honorable M. Edgar Rochette, ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie du meuble dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 25 avril 1942 de la façon suivante:
Conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus du Québec, 1941, chapitre 163), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, que le comité conjoint de l'industrie du meuble de Québec lui a présenté une requête à l'effet d'amender le décret numéro 2134, du 26 novembre 1937 et amendements, relatif à l'industrie du meuble de la province de Québec, de la façon suivante:
"Que l'article III-A suivant soit ajouté:
"III-A. 1. A partir du 15 février 1942, tous les employeurs de l'industrie du meuble dans la province de Québec, seront tenus de verser à leur personnel, à titre de prime, une somme égale à celle qui leur est versée par le comité conjoint de l'industrie du meuble de Québec, en vertu du décret numéro 2134, du 26 novembre 1937 et amendements, relatif à l'industrie du meuble de la province de Québec, de la façon suivante:
2. Le chiffre de l'indemnité sera fixé de nouveau tous les trois mois, le nouveau chiffre étant le 15 novembre 1941, la première période de paie commençant le jour après le 15ème jour des mois de février, mai, août et novembre respectivement, en fonction des variations du coût de la vie établies en comparant l'indice du mois précédent immédiatement (c'est-à-dire janvier, avril, juillet et octobre), à celui qui a servi de base à la dernière modification de la dite indemnité. Le montant de l'indemnité ne sera pas modifié, à moins que le coût de la vie n'ait varié de tout un point ou davantage;
3. L'indemnité ne sera versée que pour le travail rémunéré selon le salaire de base, à l'exclusion des heures supplémentaires, et le salaire de base sera celui en vigueur le 15 novembre 1941; lorsque, pour une période de travail donnée, un employé travaille moins que le nombre d'heures normal, on lui versera une partie de l'indemnité de plein droit, dans la proportion du nombre d'heures pendant lesquelles il a travaillé, au salaire de base, par rapport au nombre d'heures normal pour cette période."
Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête. Le sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY,
Ministre du Travail,
Québec, 18 avril 1942.

La livraison des commandes de moins d'un dollar

M. E.-C. Burton apporte quelques précisions à ce sujet

Les cultivateurs et les marchands ambulants de thés, cafés, médicaments, etc., qui ne possèdent pas d'établissement de détail, conservent le droit de livrer les commandes de moins d'un dollar à leurs clients. L'administrateur du détail, M. E. G. Burton, fait cette précision dans les nouveaux éclaircissements qu'il vient d'apporter à l'ordonnance 120 de la commission des prix et du commerce de temps de guerre.

De même, dit M. Burton, les boulangeries-pâtisseries et les charcuteries de quartier peuvent livrer pour moins d'un dollar de produits de leur industrie à leurs clients ordinaires, même si ceux-ci ont l'habitude de commander au besoin par téléphone.

Toutes les livraisons de combustibles, bois, charbon, kérosène, charbon de bois, etc. sont également exemptes de l'ordonnance. De même celles d'objets trop lourds ou trop encombrants pour que l'acheteur les transporte lui-même, par exemple, la glace, le ciment, les pommes de terre, les poubelles, etc.

Les restaurateurs qui ont une clientèle établie dans les édifices à bureaux et les manufactures, pour la vente des eaux gazeuses, bonbons et tabacs, peuvent continuer à livrer à

N.-Y.s'affermirait samedi, après 3 séances consécutives à la baisse

POTINS FINANCIERS

Wall Street était peu supporté en fin de semaine et les stocks n'étaient guère achalandés samedi et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils étaient inchangés en fin de semaine à Winnipeg et plutôt vigoureux à Chicago. Sur la Bourse de Londres, il n'y eut pas d'activités en fin de semaine comme d'habitude.

Les stocks américains retrairent passablement la semaine dernière, mais, après avoir été trois jours consécutifs à la baisse, ils paraissent rencontrer un certain support samedi. Ce support paraissait d'autant plus logique que la moyenne des industriels avait glissé, au cours de la semaine dernière, au plus bas niveau vu depuis 1934. Personne n'ignore, en effet, que cet assèchement prononcé des stocks récemment à Wall Street était attribuable à la législation anti-inflationniste que l'administration Roosevelt se propose d'adopter, de même qu'aux nouvelles mesures fiscales proposées. S'il est vrai que l'on connaît aujourd'hui — c'est, en effet, lundi midi que le fameux message présidentiel attendu avec tant d'impatience doit être prononcé devant le Congrès de Washington — la plupart des mesures que le gouvernement américain doit prendre pour enrayer l'inflation, ce n'est que tard que l'on saura à quel s'en tenir sur les nouvelles impôts. Sur ce sujet, incidemment, nous faisons remarquer aux spéculateurs canadiens, qu'Ottawa sera passablement en retard cette année, car, s'il faut en croire maints rapports, le discours du budget ne sera pas rendu public avant quelques semaines encore. C'est donc à dire que les incertitudes actuelles au sujet des nouvelles taxes continueront d'influer défavorablement sur le sentiment spéculatif et avec raison. Tant que l'on ne saura pas à quel s'en tenir sur la longévité des dividendes navés par la plupart des titres mobiliers, la spéculation sera peu intéressante, d'autant plus que les nouvelles de guerre ne sont guère de nature à encourager les gens à spéculer en ce moment. Il en sera autrement, cependant, lorsque les succès des "raids des commandos alliés" permettront l'ouverture d'un second front à l'ouest, probablement en France où la sympathie pour les Alliés est encore très forte.

L'indice sensible des denrées can.

diennes, compilé par Wood, Gundy & Co., s'établissait à 77.0 le 22 avril, soit le même point que durant la semaine précédente, mais, soit 7.3 pts de plus que durant la semaine terminée le 23 avril 1941. Le coton a baissé, pendant que le prix du porc a augmenté et que les prix des autres denrées sont demeurés inchangés.

Famous Players paiera aujourd'hui un dividende de 25 cents par action.

C'est aujourd'hui que la Canada Iron Foundries doit tenir son assemblée annuelle et c'est aussi aujourd'hui que Canadian Marconi Co., doit en faire autant, de même que Zellers Limited et Dominion Engineering Works, Co.

L'histoire nous enseigne qu'une période de calme à la bourse est ordinairement le présage d'un essor intéressant. En sera-t-il ainsi, avant longtemps sur les marchés de Montréal, Toronto et New-York, puisque ces bourses n'ont cessé d'être peu achalandées depuis des mois et des mois ? Espérons-le. Comme l'on assiste depuis quelque temps à une accumulation des bonnes valeurs, c'est dire qu'advenant une reprise intéressante, il pourrait bien y en avoir une rareté et alors, l'on devra payer beaucoup plus cher ce que l'on néglige d'acheter à vil prix aujourd'hui.

S'il faut en croire certains rapports, l'administration rooseveltienne ne suivrait pas les recommandations de M. Henderson, relatives à l'imposition de taxes plus draconiennes que celles recommandées par le département du Trésor de Washington. Qu'il en soit ainsi et le sentiment spéculatif s'en ressentira heureusement.

S'il faut en croire maintes prédictions, il y aura une crise du transport sur la fin de l'été sur le continent nord-américain. Dans de telles circonstances, ce ceux qui sont en mesure d'aider à sa solution, s'empressent, des maintenant, d'aider à sa solution. C'est ainsi, par exemple, qu'il serait bon de donner sa commande de charbon pour l'hiver prochain des maintenant, d'en faire autant pour le bois de chauffage, et, maints autres produits non périssables que les marchands comme les individus auront besoin au cours de la prochaine saison hivernale.

48ième bilan progressif d'Investors Syndicate

La série des rapports financiers annuels tire à sa fin, mais que l'on se garde de croire que les derniers rapports publiés sont moins intéressants que les premiers. C'est, ainsi, que chacun sera à même de constater ce matin que l'Investors Syndicate n'a cessé de progresser l'an dernier, tout comme durant les années précédentes.

Son actif global a augmenté de 8.8 pour cent, en 1941, à \$185,627,390

Une analyse du 48e bilan annuel de Investors Syndicate et de ses subsidiaires, — incidemment, nous tenons, ici, à faire remarquer au public que parmi ses filiales, il y a l'Investors Syndicate of Canada, Limited, — permet de constater qu'il y a eu d'intéressantes améliorations d'enregistrements, non seulement du côté de l'actif, mais, encore, du côté de la position financière. En effet, son actif global consolidé s'établissait, le 31 décembre dernier, à \$184,909,523, contre \$170,001,708 en 1940 et à peine \$153,055,629 à la fin de 1939, c'est-à-dire durant l'année qui précéda la guerre. Si l'on en juge, maintenant, par le fait que son actif total au plus creux de la dépression, soit en 1933, ne s'établissait qu'à \$54,514,850, il saute aux yeux que cette importante entreprise n'a cessé de progresser malgré la pire crise économique encore vue dans l'histoire du continent nord-américain et, aussi, bien que nous traversons depuis trois ans la pire guerre encore vue.

De tels progrès, marqués se continueront-ils ? Il ne nous appartient pas de répondre catégoriquement, à cette époque d'incertitudes de toutes sortes et de restrictions gouvernementales de plus en plus nombreuses, mais, une chose certaine, c'est que, le fait pour l'Investors Syndicate d'avoir marché de succès en succès depuis sa fondation en 1894, bien que cette période ait été marquée par toutes sortes de calamités — plusieurs guerres, des dépressions prolongées, un krach boursier sans précédent, etc. — constitue un gage pratiquement certain de progrès pour l'avenir, d'autant plus que l'excellence de sa position financière est un facteur des plus favorables.

Nous venons de dire que cette entreprise est en bonne posture financière. Rien de plus vrai puisque, d'après une déclaration de son président M. E. Crabb, transmise en même temps que le 48e rapport annuel, cette entreprise et ses subsidiaires, en plus de posséder pour \$24,617,718 d'obligations de tout premier ordre, et \$6,530,233 d'actions de priorité, possèdent pour \$102,337,345 de premières hypothèques garanties par la Loi Fédérale du Logement aux Etats-Unis, soit donc 29.7 pour cent de plus qu'en 1940. Cet accroissement est d'autant plus intéressant que M. Crabb n'a pas hésité à dire que les ressources de la compagnie n'avaient jamais été en aussi bonnes conditions et qu'il existait de bonnes raisons de croire que c'en est fini de l'avilissement persistant du loyer de l'argent.

See placements au Canada excèdent le montant de ses encaissements

S'il ressort des données ci-dessus que l'Investors Syndicate et ses subsidiaires possèdent un portefeuille de tout premier ordre, nous n'hésitons pas à dire que c'est tout à l'honneur de sa direction dont l'habileté n'est pas à démontrer et pour cause... en plus d'améliorations, enregistrées du côté de l'actif et de la position financière l'an dernier, par rapport à 1940, n'y a-t-il pas eu une augmentation du côté du revenu net ? Sait-on que ce dernier figurait l'an dernier à \$100,250, contre \$42,609 seulement l'année précédente. Une telle hausse d'au-delà de 100 pour cent, malgré la faible baisse actuelle des taux monétaires, etc., parle par elle-même sans qu'il soit besoin de plus amples commentaires, d'autant plus que notre désir de dire quelques mots sur la subsidiaire canadienne de cette entreprise nous oblige à couper court à notre analyse de la situation de la compagnie-mère, vu l'espace restreint réservé à notre chronique quotidienne.

Tout comme la plupart des grosses corporations financières des Etats-Unis, l'Investors Syndicate exerce ses activités au Canada depuis nombre d'années — soit depuis 1926. En face des succès obtenus, cette entreprise, soit depuis 1940, de fonder, une subsidiaire canadienne, soit l'Investors Syndicate of Canada Limited. Son siège social se trouve à Winnipeg, mais les détenteurs canadiens d'anciennes certificats de la compagnie-mère n'étant pas obligés de les changer pour ceux de la compagnie canadienne, il s'ensuit que l'actif de la compagnie-mère se trouve à comprendre encore un chiffre élevé de valeurs canadiennes. C'est ainsi que son portefeuille comprend pour \$7,987,895 d'obligations canadiennes, contre \$14,183,211 d'obligations américaines. En plus des valeurs canadiennes ci-dessus mentionnées, garantissant les certificats émis en faveur des Canadiens, l'on notera, ici, que la première année d'opération de la subsidiaire canadienne montre ses ressources globales d'au-delà de \$881,947.79. Nous croyons opportun, ici, de faire ressortir le fait que le total des disponibilités de la compagnie-mère et de sa filiale, investies dans des valeurs canadiennes, n'a cessé d'excéder le montant global de ses encaissements dans notre pays depuis qu'elle y fait des affaires. C'en est assez, assurément, pour inviter les Canadiens à considérer ses activités d'un bon oeil, d'autant plus qu'elle fait l'oeuvre éminemment sociale et patriotique par le temps qui court, puisqu'elle préconise l'épargne sous une forme méthodique et profitable, en vertu du vieux principe économique qui veut que l'argent se capitalise suivant une accélération constante. Qu'il s'agisse de pension de retraite, de fonds nécessaires pour l'expansion de son commerce, pour pourvoir à l'éducation universitaire de ses enfants, etc., l'Investors Syndicate a un plan convenant aux besoins d'un chacun. Comme ces plans inculquent en même temps la bonne habitude de l'épargne régulière, c'est dire que l'on ne saurait trop encourager les gens à économiser méthodiquement, à cette époque où l'épargne est plus nécessaire que jamais.

L'important, en souscrivant à l'un quelconque des plans soumis par l'Investors Syndicate, c'est d'avoir la ferme intention d'être fidèle à ses engagements durant les premières années, afin de pouvoir bénéficier de tous les avantages conférés dans les contrats. Si l'on en juge par le fait que cette importante entreprise et ses subsidiaires comptent au-delà de 300,000 détenteurs de contrats, il est évident que leurs modes d'épargne rencontrent la faveur populaire, non seulement aux Etats-Unis, et dans l'ouest canadien, mais, encore, dans notre province et particulièrement dans notre ville, puisque la succursale locale, dirigée par M. J. Fernand Ruffange, gérant provincial, s'est classée "au premier rang au pays" récemment — en novembre — pour le volume de nouvelles affaires enregistrées.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

La liste locale s'affermirait modérément samedi. Utilités publiques, passablement résistantes. Asbestos, fort achalandé parmi les mines.

La liste locale était modérément plus ferme samedi, mais les changements étaient peu nombreux, de même naturellement que les transactions. Tout comme durant les séances précédentes, les industriels étaient plus populaires que les titres miniers.

Les utilités publiques continuaient d'être peu affectées par les rumeurs d'étatisation des services publics du Québec. Montréal Power à 20 1/8 demeurait inchangé, de même que Gatineau Power à 10.

Les métaux étaient peu achalandés et Nickel à 29 1/4 clôturait 1/4 pt plus haut, tandis que Noranda à 42 3/4 en gagnait autant. Smelters à 38 était inchangé. Les remarques optimistes formulées la veille par son président, à l'occasion de la tenue de l'assemblée annuelle, auront peu d'influence sur cette valeur.

Le C. P. R. à 5 5/8 était inchangé parmi les titres de compagnies de transport. L'on pouvait en dire autant de la C. S. L. à 6 3/8.

Asbestos fut le titre le plus achalandé du jour samedi sur la place locale et il subissait un échange global de 350 actions.

Les papeteries étaient peu vigoureuses, tout comme précédemment et St-Lawrence Corp. à 1 1/5 était inchangé, tandis que les actions de priorité de cette entreprise se fixaient à 12 1/2. Abitibi à 5 perdait 1/8 pt. Cons. Paper à 2 était inchangé. Beauharnois à 9 5/8 était inchangé parmi les services publics.

Fairchild à 2 demeurait stationnaire parmi les avionnières. Les nouvelles actions de Massey-Harris à 11 étaient inchangées samedi sur le marché du Curb de cette ville.

La Banque Canadienne Nationale fut la valeur la plus active dans le compartiment bancaire et elle cotait samedi à 148.

Pour la semaine terminée samedi, le 25 avril, 1942 :

Volume des échanges :

Semaine précédente

Cette semaine

Industrielles

Mines

50,651

84,509

Semaine précédente

Cette semaine

Nombre des val. traitées

Haute

Baisse

Même cours

Minima

146

47

72

63

23

37

44

Dis des valeurs industrielles les plus actives

Montreal Power

Imperial Tobacco

C. P. R.

Shawinigan

International Nickel

Consolidated Paper

International "B"

Pond "A"

Canadian Breweries

Brascan Traction

Dis des valeurs minières les plus actives

Homestead Oil

Home Oil

Sullivan Cons.

O'Brien

Beaufort

Palmerbridge

East Malartic

Almerac

Canadian Malartic

Valeur des transactions :

Pour la semaine terminée le 25 avril \$1,101,322

Semaine précédente \$94,242

Bénéfices supérieurs de la Waite Amulet

TORONTO, 25. — Les bénéfices de la mine Amulet Dufault se sont élevés à 14.67 cents l'action pour le premier trimestre et ceux de la mine Waite Amulet à 1.11 cent par action, soit un total de 15.78 cents au lieu de 12.93 pour la même période de l'an dernier.

A l'assemblée générale des actionnaires M.-Y. Murdoch, président, a déclaré que le gisement "A" de la mine Amulet Dufault a rapporté beaucoup de bénéfices à la Waite Amulet. La compagnie a acquis les dépôts qui chevauchent les limites de la concession de Lake Dufault Mines et la Waite Amulet traite le minerai et vend le métal.

Un dividende de 10 cents par action sera payé le 10 juin aux actionnaires portés aux registres le 25 mai. La mine Amulet Dufault n'a pas l'intention d'accumuler un gros surplus mais il lui faut un fonds de roulement considérable, a ajouté M. Murdoch.

A NOTER

La capacité du pipeline dans la Vallée Turner est présentement de 33,000 barils par jour et, s'il faut en croire maintes déclarations, elle sera augmentée considérablement au cours de l'été.

Sait-on que la Banque Royale se classe au 18e rang, parmi les banques les plus importantes du monde entier et au 1er rang, parmi les banques à charte du pays ? Quant à la Banque de Montréal, elle occupe le 20e rang et la Banque Canadienne de Commerce, le 29e rang.

Durant les premiers 32 mois de non-belligérance des E.-U., au cours de la première Guerre Mondiale, la moyenne des transactions à Wall Street fut de 16,500,000 actions par mois, tandis qu'au cours des 27 premiers mois de non-belligérance au cours de la présente guerre, elle fut de 17,000,000 d'actions par mois, soit donc une preuve "qu'à la lumière du passé, l'on peut passablement envisager l'avenir".

Comme le vice-président Wallace des E.-U. n'a pas hésité à déclarer récemment que les Américains produiront plus de matériel de guerre cette année que n'en a jamais produit aucune nation de l'univers, c'est dire que les entreprises corporatives américaines seront fort actives en 1942, même si la bourse ne l'indique guère.

INSPECTEUR DES AGENTS



M. L.-M. GILBERT, qui a été nommé Inspecteur des agents de la Crown Life Insurance Company; il continuera de diriger la publicité.

Bourse de TORONTO

72,000 actions, échangées samedi sur ce marché

TORONTO, 27. — Le total des transactions, accusées samedi sur le marché de cette ville fut de 72,000 actions, contre 154,000 actions échangées durant le cours de la séance précédente.

International C. & C. fut le titre le plus actif dans la section des industrielles et il subissait un échange total de 1,500 actions.

Int. Nickel continuait d'être fort achalandé parmi les mines et ce stock subissait un échange de 11,500 actions à 13.

Hollinger était plutôt résistant parmi les mines d'or et il cotait samedi à 72.

Haut Clôt.	Inter Pt	Haut Clôt.
Alders 68 68	Jason M 38 38	113 113
Aunor 90 90	Kerr AD 320 320	113 113
Bathurst 140 140	Kirk L 42 42	113 113
Bel Tel 144 144	L Shoro 600 675	113 113
Bellor 81 81	Leitch 47 47	113 113
Bojbo 674 674	Litt L L 92 92	113 113
Bratton 12 12	Lobla B 384 384	113 113
Brascan 710 710	Madsen 42 42	113 113
Cal Edm 82 82	Mal G P 130 130	113 113
CA Oil 124 124	Moneta 24 24	113 113
BC Pow 124 124	Norve 754 754	113 113
Brit Dom 25 25	Norway 691 691	113 113
Brouhan 29 29	Noranda 42 42	113 113
Buff An 125 125	O'Brien 50 50	113 113
Build Fr 131 131	Okala 113 113	113 113
Cal Edm 82 82	Ont Nick 150 150	113 113
C Cemen 4 4	Pacifica 621 621	113 113
C Cemp 974 974	Perron 106 106	113 113
Can Pack 75 75	Pick Cr 142 142	113 113
Can S S 61 61	Pioneer 140 140	113 113
Do P 26 26	Preston 127 127	113 113
Can Car 25 25	River St 24 24	113 113
C W Pap 8 8	Royal B 124 124	113 113
Can Pat 81 81	Sand R 611 611	113 113
Chester 75 75	Sherritt 66 66	113 113
C Smelt 38 38	Shawson 72 72	113 113
Costme 184 184	Sierra 26 26	113 113
Delmit 40 40	South B 611 611	113 113
Dome 104 104	Steep R 145 145	113 113
Dom Bk 180 180	Sud Tha 122 122	113 113
Dom F S 1061 1061	Tecb H 169 169	113 113
Dom S I 81 81	Ud Pua 32 32	113 113
East Ma 125 125	Vermil 109 109	113 113
Eng Ele 24 24	Weston 10 10	113 113
F Farme 103 103	Wog 80 80	113 113
Ford A 151 151	Wyl H 184 184	113 113
Galt 51 51	Ymir Yan 61 61	113 113
Gods L 69 69		
Gunnar 65 65		
Gypsum 21 21		
Had R 73 73		
Holling 73 73		
Homest 651 651		
Ind Bay 224 224		
Imp Oil 51 51		
Inter Co 25 25		

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

20 30 10 15

Ferm. hier

Ferm. ant.

Chge net

Il y a 1 sem

Il y a 1 an

Il y a 1 an

Chge net

Max sem

Min sem

Max 1942

Min 1942

Max 1941

Min 1941

Max 1940

Min 1940

Max 1939

Min 1939

Max 1938

Min 1938

Max 1937

Min 1937

Max 1936

Min 1936

Max 1935

Min 1935

Max 1934

Min 1934

Max 1933

Min 1933

Max 1932

Min 1932

Max 1931

Min 1931

Max 1930

Min 1930

Max 1929

Min 1929

Max 1928

Min 1928

Max 1927

Min 1927

Max 1926

Min 1926

Max 1925

Min 1925

Max 1924

Min 1924

Max 1923

Min 1923

Max 1922

Min 1922

Bourse de NEW-YORK

Wall Street mieux supporté en fin de semaine. Certaines spécialités, encore lourdes. American Gold, le titre le plus achalandé du jour.

NEW-YORK, 27. (P.C.) — La tendance était plutôt ferme en fin de semaine, contrairement aux séances précédentes. Seuls

— Spécial aujourd'hui —
Vente des plus jolis TISSUS
 POUR LE PRINTEMPS — PRIX VARIES
 D'UN — deuxième — (centre)